

**COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE
COMMISSION**



**DIRECTION
GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIÈRES**

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

3

SEPTEMBRE

RAPPORT TRIMESTRIEL

1963

Commission de la Communauté économique européenne
Direction générale des Affaires économiques et financières
Direction des Économies nationales et de la Conjoncture
23, Avenue de la Joyeuse Entrée, Bruxelles.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

La situation économique de la Communauté

SEPTEMBRE 1963

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation d'ensemble	3
A. L'évolution au cours des derniers mois	7
1. La demande	7
2. La production	9
3. L'équilibre	13
B. Les perspectives	17
 II. La situation dans les pays de la Communauté	 25
A. République fédérale d'Allemagne	27
1. L'évolution au cours des derniers mois	28
2. Les perspectives	33
3. La situation économique à Berlin-Ouest	36
B. France	38
1. L'évolution au cours des derniers mois	39
2. Les perspectives	44
C. Italie.	51
1. L'évolution au cours des derniers mois	52
2. Les perspectives	57
D. Pays-Bas	62
1. L'évolution au cours des derniers mois	63
2. Les perspectives	68
E. U.E.B.L.	73
Belgique	73
1. L'évolution au cours des derniers mois	74
2. Les perspectives	79
Grand-Duché de Luxembourg	82
1. L'évolution au cours des derniers mois	82
2. Les perspectives	84
 Annexe	
Rapport du Comité de Politique conjoncturelle relatif aux budgets économiques préliminaires pour 1964	87

Graphiques

1. Commerce extérieur	11
2. Indicateurs économiques :	
a) République fédérale d'Allemagne	29
b) France	41
c) Italie	53
d) Pays-Bas	65
e) Belgique	75

I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

La croissance économique de la Communauté s'est poursuivie au second trimestre et aussi, pour autant que les statistiques encore incomplètes permettent d'en juger, pendant les mois d'été. En tout état de cause, il est évident qu'elle a marqué, au deuxième trimestre, une accélération qui n'est pas seulement imputable aux efforts accomplis pour rattraper les pertes de production encourues par suite de l'extrême rigueur de l'hiver, mais tient également, pour une part, à un certain renforcement des tendances conjoncturelles à l'expansion.

Tel a été le cas, d'abord, des ventes de la Communauté aux pays tiers ; par rapport aux résultats enregistrés un an plus tôt, les exportations de marchandises ont en effet marqué, au deuxième trimestre, une augmentation de 7 % en valeur, contre une baisse de 2,5 % au trimestre précédent. Cette évolution reflète nettement, outre l'incidence des facteurs exceptionnels mentionnés plus haut, l'amélioration de la conjoncture mondiale survenue entretemps.

En ce qui concerne la demande intérieure, les dépenses d'investissement ont de nouveau marqué, dans l'ensemble, une notable progression. Les investissements sous forme de construction, surtout, se sont très vigoureusement développés, grâce au retour de conditions climatiques plus normales, et au fait que ce secteur a pu accroître les effectifs qu'il occupe et, par là, l'élasticité de l'offre. Si l'évolution des investissements d'équipement des entreprises est demeurée hésitante, il semble cependant que la tendance conjoncturelle à la régression ait pris fin.

Enfin, les dépenses de consommation ont assez fortement progressé. La consommation des administrations a, dans l'ensemble, poursuivi son expansion relativement rapide. Les dépenses de consommation des ménages, après l'évolution incertaine observée au premier trimestre, ont marqué, dans la plupart des pays membres, une nette accélération, qui tient essentiellement à la progression de l'emploi et à de nouvelles et notables majorations des traitements et salaires.

En effet, les effectifs au travail ont nettement augmenté. Moins sensible dans l'industrie, leur accroissement a surtout profité au secteur de la construction, de même qu'à certaines branches du secteur des services. En Italie, en Belgique et même aux Pays-Bas, le nombre de chômeurs est tombé en dessous du niveau enregistré un an plus tôt. Mais il est resté légèrement supérieur à ce niveau en France, où une partie de la main-d'œuvre rapatriée d'Algérie n'a pas encore été intégrée dans le processus de production, et aussi dans la République fédérale d'Allemagne. Malgré le notable accroissement de l'emploi, la détente ne s'est, en général, pas poursuivie sur le marché du travail ; dans quelques pays, on note même une tendance à une nouvelle aggravation des tensions.

La vive expansion de la demande et l'augmentation des possibilités physiques de développement de la production ont entraîné un fort accroissement de l'offre intérieure. Celui-ci a été moins net pour la production agricole, qui a de nouveau été entravée par des conditions climatiques défavorables (période de pluie) ; mais l'industrie a pu accroître notablement sa production. L'indice de l'Office statistique des Communautés européennes (non compris la construction, les denrées alimentaires, boissons et tabacs) s'est situé, au deuxième trimestre, à 6 % au-dessus du niveau qu'il atteignait un an plus tôt, alors qu'au premier trimestre la progression n'avait été que de 2 %. L'expansion de la production a été particulièrement vive dans la construction.

L'offre intérieure a été complétée par des importations en progression légèrement accélérée en provenance des pays tiers ; les importations de marchandises ont dépassé d'environ 11 % en valeur, au deuxième trimestre, leur niveau de la même période de 1962 (on ne dispose pas encore des chiffres en volume). Toutefois, grâce à l'expansion également accélérée des exportations, la balance commerciale de la Communauté ne s'est plus détériorée. Sans doute a-t-elle accusé, au deuxième trimestre, un déficit d'environ 755 millions de dollars, soit 340 millions de dollars de plus qu'un an auparavant ; mais au premier trimestre, la détérioration par rapport à 1962 s'était chiffrée à 530 millions de dollars. La balance des paiements courants doit avoir laissé un excédent considérable. Celui de la balance globale des paiements a augmenté, mais c'est surtout l'afflux plus considérable de capitaux privés à long et à court terme, en provenance de l'étranger, qui a contribué à cette augmentation. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays membres se sont, au total, accrues d'environ 625 millions de dollars au deuxième trimestre, contre 388 millions de dollars au premier.

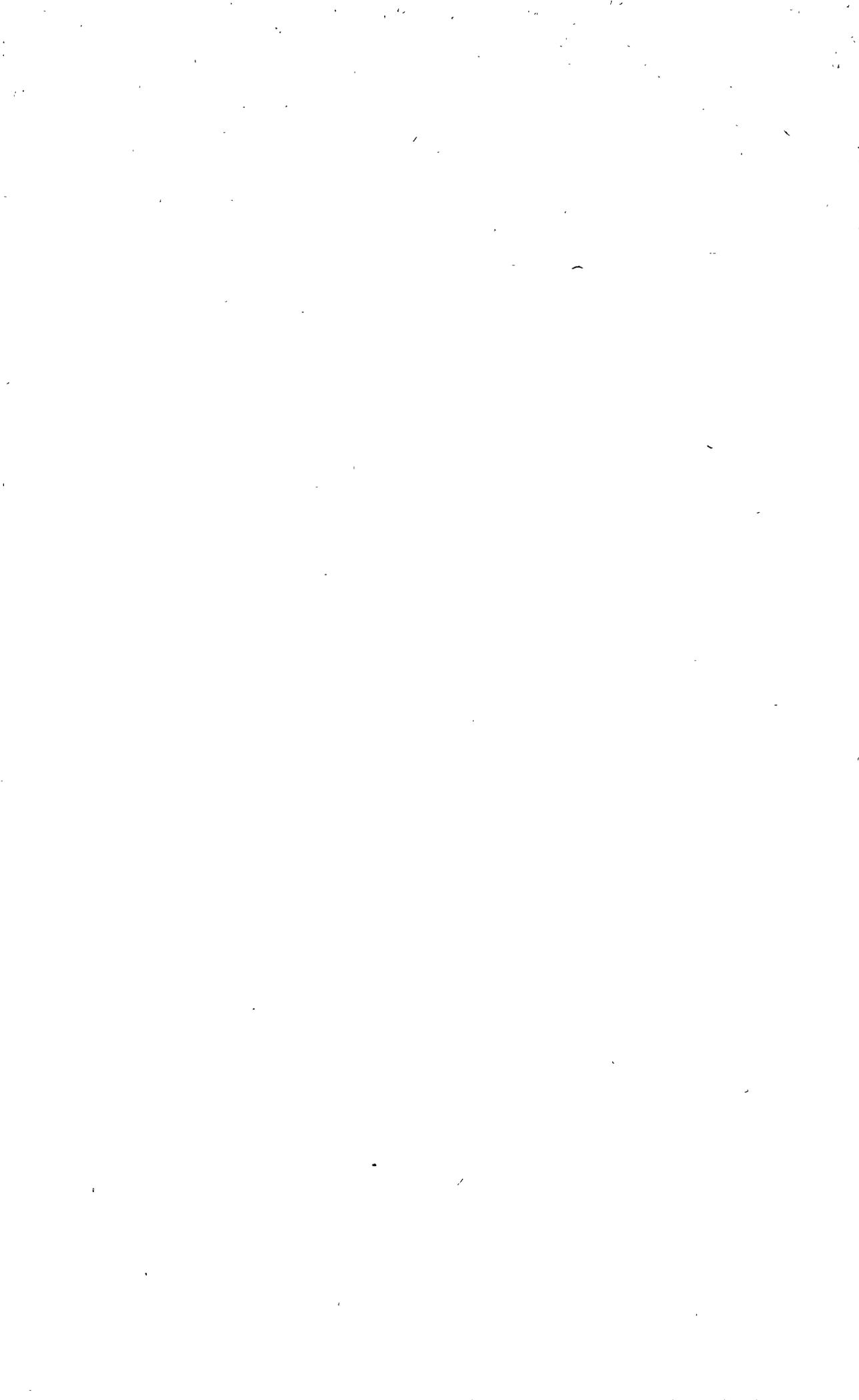
Bien que les conditions de l'équilibre se soient trouvées améliorées, non seulement par l'augmentation de la production et des importations, mais aussi par une expansion très accélérée des échanges intracommunautaires — ceux-ci ont dépassé d'environ 20 % en valeur, au deuxième trimestre, contre 9 % au premier, le niveau qu'ils avaient atteint un an plus tôt — il n'a pas encore été possible de réaliser une stabilisation générale du niveau des prix dans les pays de la Communauté. En France, en particulier, la tendance à la hausse a persisté, de même qu'en Italie, où le mouvement s'est cependant ralenti ; dans la plupart des autres pays membres, les facteurs

de stabilisation se sont davantage fait sentir, sans toutefois que la tendance à plus long terme à la hausse ait complètement disparu.

Selon toute vraisemblance, l'expansion conjoncturelle se poursuivra dans la Communauté durant les derniers mois de l'année, et il n'y a pas lieu de penser que les tendances des différents éléments de la demande se modifieront de façon substantielle. L'infléchissement de la courbe de production pendant la période des vacances, qui, conformément à la tendance à long terme, s'est encore accentuée par rapport aux années précédentes, sera sans doute compensée par une accélération correspondante de la reprise d'automne. Dans ces conditions, le taux d'accroissement annuel du produit national brut à prix constants de la Communauté, en 1963, atteindra plus de 4 %, chiffre qui correspond bien aux prévisions publiées jusqu'à présent par la Commission.

Les premières estimations établies pour 1964 laissent prévoir une poursuite de l'expansion économique. Etant donné l'amélioration des tendances d'évolution de la conjoncture mondiale, les exportations de la Communauté devraient encore progresser, peut-être même à un rythme un peu plus rapide qu'en 1963. En ce qui concerne les investissements, les perspectives sont également plus favorables que jusqu'à présent. Ce seront principalement les investissements dans le secteur de la construction, pour autant que les conditions climatiques soient normales, qui augmenteront de façon sensiblement plus rapide qu'en 1962, surtout si l'amélioration de la situation sur le marché du travail persiste dans ce secteur ; d'autre part, les dépenses d'équipement pourraient progresser un peu plus vivement, tout au moins dans certains pays membres. La propension à investir paraît, en effet, s'être à nouveau améliorée. En revanche, l'accroissement des dépenses de consommation des ménages sera vraisemblablement moins accentuée qu'en 1963, en raison surtout d'un certain ralentissement de la hausse des salaires dans quelques pays membres.

Toutefois, le rythme d'expansion de la demande dans la Communauté — en particulier le rythme d'accroissement des dépenses de consommation privée, mais aussi, dans une certaine mesure, celui de la demande d'investissements — sera également influencé par la politique conjoncturelle. En France et en Italie, celle-ci se trouve placée, notamment dans un souci d'harmonisation au sein de la Communauté, devant la nécessité de combattre la hausse persistante des prix en recourant, entre autres, à des mesures ayant pour effet de freiner davantage l'expansion de la demande. Certes, une politique de stabilisation efficace pourrait éventuellement ralentir momentanément, dans ces pays, l'accroissement actuellement très rapide de la production. Néanmoins, étant donné l'amélioration de la conjoncture mondiale et l'expansion persistante, peut-être même quelque peu accélérée, observée dans les autres pays de la Communauté, il y a peu de chances pour qu'une telle politique puisse interrompre la croissance économique en France et en Italie ; le ralentissement ne serait d'ailleurs que passager et créerait les conditions nécessaires à une nouvelle accélération de l'expansion, réalisée, cette fois, dans un meilleur équilibre. Dans les deux pays, de nouvelles mesures tendant à stabiliser les prix ont déjà été prises.



A. L'évolution au cours des derniers mois

1. La demande

Après le vigoureux essor observé au printemps, et qui tenait en partie aux efforts accomplis pour compenser autant que possible les pertes de production encourues au cours de l'hiver, la tendance conjoncturelle à l'expansion de la demande globale est devenue plus nettement perceptible.

La *demande extérieure*, au sens des exportations effectives de biens et services vers les pays tiers, après avoir fléchi assez sensiblement au cours des premiers mois de l'année, notamment en raison des intempéries, a marqué une vigoureuse reprise au deuxième trimestre. D'après les statistiques douanières, les *exportations de marchandises* ont dépassé de 7 % en valeur, au deuxième trimestre, les résultats atteints un an plus tôt, alors qu'elles avaient fléchi de 2,5 % au premier trimestre. Les premières indications — encore fragmentaires — sur l'évolution des exportations au cours des mois d'été indiquent une poursuite de la croissance, légèrement ralentie cependant du fait de la disparition des effets de rattrapage.

La reprise des exportations paraît en grande partie imputable à l'évolution plus favorable de la conjoncture mondiale. En effet, l'activité dans les principaux pays tiers industriels a été caractérisée par un renforcement des tendances à l'expansion.

Aux États-Unis, celle-ci s'est légèrement accélérée au deuxième trimestre. Par rapport au premier trimestre, le produit national brut à prix constants, abstraction faite des variations saisonnières, a progressé de 0,9 %, et l'accroissement se chiffre à 3,2 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La production industrielle a de nouveau atteint, en juillet, un niveau record, soit 126,5 (1957/59 = 100), contre 120 en juillet 1962 et 119 en janvier 1963. A la différence du premier trimestre, l'expansion a été stimulée surtout par le développement des investissements fixes, en particulier dans la construction. Mais elle a été favorisée également, dans une notable mesure, par la consommation privée et les exportations. La progression des stocks s'est ralentie quelque peu, l'accroissement rapide des stocks d'acier ayant cessé au deuxième trimestre. L'évolution des exportations de la Communauté vers les États-Unis reflète déjà nettement l'expansion qui se poursuit dans ce pays; alors que, par rapport aux chiffres atteints un an plus tôt, elles avaient fléchi de 6 %, en valeur, au premier trimestre, elles ont atteint, au second, un taux d'accroissement de 8 %, évolution qui, en fait, s'explique principalement par une modification de la tendance.

Les exportations vers les pays de l'A.E.L.E. ont, elles aussi, progressé très vigoureusement, dépassant de 9 % en valeur, au deuxième trimestre, contre 1 % au premier, le niveau enregistré un an plus tôt. Il est vrai que c'est précisément dans ce domaine que les facteurs exceptionnels déjà mentionnés (retards de livraisons du fait de l'hiver, et ensuite effets de rattrapage) ont eu une incidence passagère; mais il semble bien que la tendance conjoncturelle, elle aussi, ait été plus nettement orientée à l'expansion.

Ce sont surtout les livraisons à la Suisse et au Royaume-Uni qui ont marqué une sensible progression. Au Royaume-Uni, celle-ci a été étroitement liée à la reprise conjoncturelle qui s'y est amorcée au deuxième trimestre : le produit national brut à prix constants, qui, abstraction faite des variations saisonnières, avait encore fléchi au premier trimestre, a progressé de près de 4 % au second, principalement, semble-t-il, par suite d'une nette reprise de la demande de consommation privée et aussi des nouveaux progrès réalisés dans le domaine des exportations. L'accroissement du produit national brut se chiffre à 2 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La production industrielle a connu une évolution similaire : en juillet, l'indice a atteint 120 (1958 = 100), contre 109 en janvier dernier et 116 en juillet 1962. Cette vigoureuse expansion a manifestement contribué au fait que les exportations de la Communauté à destination du Royaume-Uni ont dépassé de 9 %, au deuxième trimestre, les résultats de l'année précédente, contre 3 % seulement au premier trimestre.

Les exportations de la Communauté vers les pays en voie de développement ont évolué, au deuxième trimestre, bien plus favorablement qu'au cours du précédent. Par rapport aux périodes correspondantes de 1962, elles ont progressé de 6 % en valeur, alors qu'au premier trimestre elles avaient fléchi de 6 %. Sans doute cette progression reflète-t-elle, pour une part, le développement relativement faible des exportations du premier au deuxième trimestre de 1962; mais il n'est pas douteux qu'elle résulte aussi, en partie, d'une expansion réelle. Un taux d'accroissement de 9 % a été obtenu pour le commerce avec les pays et territoires associés. Les livraisons de la Communauté aux pays d'outre-mer du Commonwealth se sont également établies à un niveau élevé, mais les exportations à destination de l'Amérique latine sont restées sensiblement en deçà du niveau qu'elles avaient atteint à pareille époque de l'année précédente.

De même que la demande extérieure, la *demande intérieure* a marqué, au deuxième trimestre, une certaine reprise; celle-ci a toutefois été moins accusée.

La progression de la *formation brute de capital fixe* s'est considérablement accentuée. Les efforts de rattrapage accomplis dans la construction ont joué un rôle décisif à cet égard en contribuant, dans la plupart des pays membres, à une vigoureuse expansion de cette industrie. En outre, notamment par suite de l'augmentation des effectifs occupés dans ce secteur, une accélération supplémentaire de la progression des dépenses semble avoir été amorcée. En tout cas, dans la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en France, l'expansion des investissements dans le secteur de la construction, du premier au second trimestre, a été nettement trop forte pour s'expliquer uniquement par les efforts de rattrapage. Dans le domaine des investissements publics, qui, pour la plus grande partie, sont effectués dans la construction, la nette tendance à l'expansion s'est maintenue dans la plupart des pays membres.

Par ailleurs, l'évolution des *investissements d'équipement* est restée hésitante dans tous les pays membres. Néanmoins, un certain changement est indéniable et il ne saurait plus, en aucun cas, être question d'un ralentissement conjoncturel persistant de la demande intérieure de biens d'investissement. Même si les renseignements disponibles sur les ventes de biens d'équipement ne permettent pas encore de conclure à une reprise, l'évolution des inscriptions de commandes est de nouveau jugée un peu plus favorable dans

plusieurs pays membres. C'est surtout le cas pour les investissements dans l'industrie des biens de consommation et dans l'industrie du bâtiment, où, sans aucun doute, la propension à investir s'est améliorée.

Il semble que la demande, la production et les importations aient été stimulées davantage qu'au premier trimestre par le *mouvement des stocks*. D'une part, dans la plupart des pays membres, les résultats des enquêtes conjoncturelles semblent indiquer une réduction des stocks de toute une série de produits finis, réduction qui a donné lieu à un accroissement des commandes passées à l'industrie. D'autre part, une reprise de la formation des stocks paraît s'être amorcée pour bon nombre de matières premières et de produits demi-finis. Ceci est également le cas des stocks de produits énergétiques, après les fortes ponctions opérées au cours de l'hiver dernier. Les stocks de charbon sur le carreau des mines ont continué de diminuer, notamment par suite d'une grève prolongée dans les charbonnages français. Vers le milieu de 1963, ces stocks représentaient quelque 12,6 millions de tonnes, contre 20,7 millions de tonnes à pareille époque de 1962.

La progression des dépenses de consommation s'est poursuivie. C'est, d'une part, le cas de la consommation des administrations, dont l'expansion relativement rapide a persisté dans tous les pays membres. Mais c'est principalement la croissance de la *consommation privée* qui, après le ralentissement observé au cours des premiers mois de 1963, s'est nettement accélérée, au deuxième trimestre, dans l'ensemble de la Communauté. En effet, les revenus des ménages ont fortement augmenté, notamment par suite du développement de l'emploi, de nouveaux relèvements — parfois substantiels — des traitements et salaires, et aussi du fait de la progression continue des revenus de transfert. Dans la plupart des pays membres, l'accroissement des dépenses de consommation a correspondu plus ou moins à celui des revenus disponibles; en France, les dépenses ont peut-être même progressé un peu plus vite que les revenus. Ce n'est qu'en Allemagne, où l'expansion des salaires s'est d'ailleurs quelque peu ralentie, que la progression des revenus ne s'est pas traduite par une augmentation correspondante de la demande de consommation privée; l'épargne s'y est manifestement accrue.

Le développement des achats a été particulièrement vigoureux pour certains produits textiles et les biens de consommation durables, alors qu'au cours des premiers mois de l'année les achats de ces derniers avaient été freinés, notamment par l'accroissement relativement important des dépenses de chauffage et d'alimentation.

2. La production

L'expansion conjoncturelle persistante et peut-être légèrement accélérée de la demande globale, de même que les efforts déployés par les entreprises après un hiver exceptionnellement rigoureux pour rattraper les retards de production, ont provoqué, au deuxième trimestre et au cours des mois suivants, une nouvelle accélération de la croissance de l'offre intérieure dans la Communauté.

D'après les premières informations — encore incomplètes et incertaines — sur les résultats des récoltes, la progression de la production agricole paraît avoir été limitée.

Par suite des dégâts causés par l'hiver dernier et de l'été pluvieux, la récolte des céréales est moins favorable que l'année précédente. En revanche, la production animale a progressé, bien que la production laitière ait encore souffert de l'incidence de la rigueur de l'hiver sur les pâturages.

La croissance de la production industrielle s'est de nouveau nettement accélérée. D'après l'indice désaisonnalisé de l'Office statistique des Communautés européennes (non compris le bâtiment, les denrées alimentaires, les boissons et le tabac), l'accroissement de la production s'est chiffré à un peu plus de 4 % du premier au deuxième trimestre, contre un recul d'environ 2 % du quatrième trimestre de 1962 au premier trimestre de 1963. Par rapport aux résultats atteints un an plus tôt, la progression de l'indice brut s'est élevée à 5,8 % au deuxième trimestre, contre 2,3 % seulement au premier.

La production n'a pas notablement progressé dans les principales industries de base. Ce n'est que dans l'industrie chimique que l'on a pu enregistrer, au deuxième trimestre, un accroissement sensible de la production qui, dans la plupart des pays membres, se chiffre à quelque 10 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le développement de la production est aussi demeuré faible dans l'industrie des biens d'équipement. En revanche, la production a augmenté plus rapidement dans l'industrie des biens de consommation, notamment dans l'industrie textile et plus encore dans l'industrie automobile.

L'expansion a été particulièrement vive dans la construction; sauf au Luxembourg, elle a dépassé de 8 % à 10 % le niveau enregistré au deuxième trimestre de 1962.

Certaines branches du secteur des services ont été caractérisées par les mêmes tendances que la production industrielle. Ainsi l'expansion, autrefois considérable, a de nouveau prévalu dans le commerce de détail — bien qu'elle reste légèrement hésitante dans la République fédérale d'Allemagne — de même que dans le tourisme et les transports, surtout la navigation intérieure.

Les nouveaux progrès de la production de biens de consommation et des services se sont clairement traduits, au deuxième trimestre, dans l'évolution du *marché de l'emploi*. L'effectif total des salariés a notablement augmenté dans tous les pays membres, le Luxembourg excepté. Il y a toutefois lieu de remarquer qu'aux Pays-Bas les effectifs occupés dans l'industrie n'ont guère progressé par rapport à la même période de l'année précédente, et qu'ils ont même diminué de près de 1 % dans la République fédérale d'Allemagne. En France, l'augmentation des effectifs occupés dans le commerce et l'industrie a dépassé tous les maxima de l'année précédente; une nouvelle part des rapatriés d'Algérie a été intégrée dans le circuit de production. En général, la progression des effectifs occupés semble avoir bénéficié dans une assez forte mesure à l'industrie de la construction. Il en est en tout cas ainsi dans les pays membres pour lesquels des indications sont déjà disponibles : par rapport aux chiffres enregistrés un an plus tôt, l'accroissement est d'environ 5 % dans la République fédérale d'Allemagne et en France, et même de plus de 10 % aux Pays-Bas.

En général, le nombre de chômeurs a encore diminué; dans les pays du Benelux, de même que dans la République fédérale d'Allemagne, il s'est situé à un niveau très

COMMERCE EXTÉRIEUR

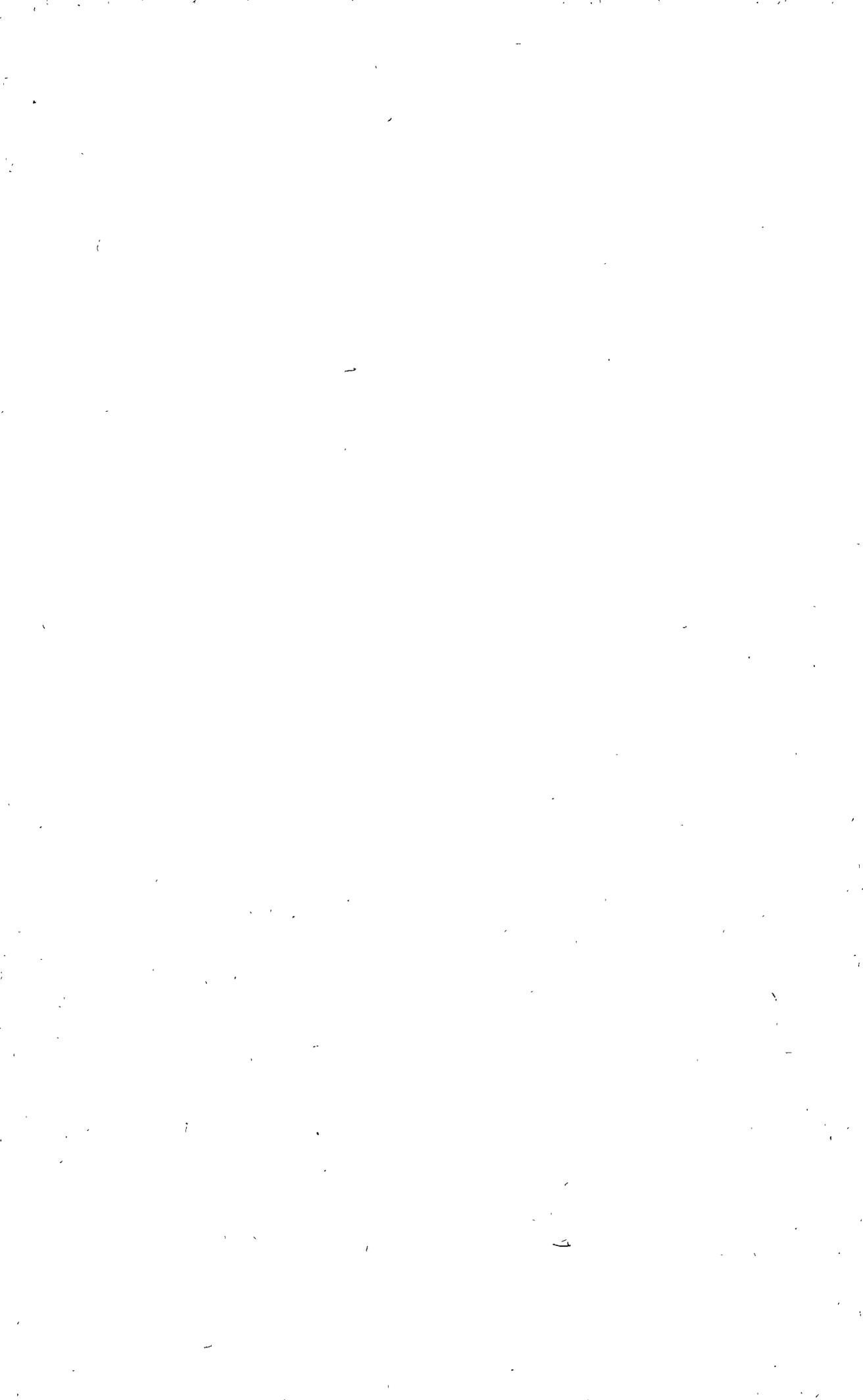
(en millions de dollars)



- Exports vers les pays tiers.
- Importations en provenance des pays tiers.
- Echanges intracommunautaires (sur la base des statistiques d'importation).

Remarque : Séries corrigées des variations saisonnières et accidentelles par l'O.S.C.E. Les exportations sont comptées f.o.b. et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).



bas et a marqué, en France, une très nette tendance à la régression. En Italie, le recul a encore été particulièrement accusé; toutefois, le mouvement tient ici, en partie, à la persistance de l'émigration et à l'allongement de la scolarité obligatoire, facteurs qui freinent pour le moment l'augmentation de la population active dans le pays.

Ces statistiques relatives au marché du travail montrent en général que, dans certains pays, les tensions n'ont pas accusé l'atténuation que l'on prévoyait. Ce n'est que dans la République fédérale d'Allemagne que certaines tendances à la détente pourraient persister. En France et aux Pays-Bas, les tensions se sont plutôt aggravées, en dépit de l'accroissement considérable des effectifs occupés. En Italie, la pénurie de main-d'œuvre spécialisée s'est nettement accentuée.

3. L'équilibre

Si l'on peut affirmer que l'évolution des *importations de biens et services* en provenance des pays tiers a encore contribué à la réalisation d'un équilibre satisfaisant pour la Communauté prise dans son ensemble, un examen détaillé de cette évolution montre que l'équilibre global n'exclut pas certaines différences de situation conjoncturelle. Ceci apparaît dans le fait que, pour la plupart des pays membres, le rythme de progression des *achats de marchandises* aux pays tiers ne s'est plus guère accéléré, malgré le rattrapage de certains retards accumulés durant l'hiver 1962/1963, malgré les achats relativement importants de produits énergétiques, en dépit de l'accroissement des stocks de matières premières et nonobstant les importations relativement substantielles de matériel militaire, notamment dans la République fédérale d'Allemagne. Par contre, en France et en Italie, les importations ont encore marqué une expansion extraordinairement rapide, où transparaît nettement la demande excessive qui caractérise l'économie de ces deux pays.

C'est surtout pour cette raison que s'est légèrement accélérée la croissance des importations de marchandises achetées par la Communauté aux pays tiers. D'après les statistiques douanières, ces importations ont dépassé d'environ 11 % en valeur (1), au deuxième trimestre, contre 7,5 % au premier, les résultats enregistrés un an plus tôt.

En liaison avec cette évolution, les achats aux États-Unis et aux pays de l'A.E.L.E. ont progressé très vigoureusement. Le niveau du deuxième trimestre de 1962 a été dépassé de 16 % en valeur pour les importations en provenance tant des États-Unis que de l'A.E.L.E.; au premier trimestre, les taux d'accroissement s'étaient respectivement chiffrés à 9 % et à 8,5 %. Parmi les pays de l'A.E.L.E., le Royaume-Uni a pu, à lui seul, au deuxième trimestre, développer ses exportations vers la Communauté de 24 % en valeur par rapport à la même période de 1962. Le taux d'accroissement de l'ensemble des achats aux pays en voie de développement a atteint 6 % en valeur, contre 9 % au premier trimestre; la progression a été assez forte pour les achats aux producteurs de matières premières du Moyen-Orient, d'Asie et d'Océanie, alors que les achats aux pays et territoires

(1) Les statistiques relatives au volume des importations ne sont pas encore disponibles.

associés à la Communauté sont demeurés notablement en deçà du niveau qu'ils avaient atteint un an plus tôt, principalement, semble-t-il, en raison de l'évolution hésitante des importations de denrées alimentaires. Pour les achats à l'Amérique latine, la progression a été de 2 %.

L'accélération de l'expansion des *échanges intracommunautaires* a été encore nettement plus rapide que celle du commerce extérieur de la Communauté. D'après les statistiques douanières et sur la base des importations, les échanges intracommunautaires ont dépassé d'environ 20 % en valeur, au deuxième trimestre, leur niveau de la même période de 1962; au premier trimestre, l'accroissement n'avait été que de 9 %.

Les facteurs déterminants de cette accélération, outre l'incidence permanente exercée par l'élimination graduelle des entraves au commerce intracommunautaire et par l'intégration économique progressive, sont essentiellement les mêmes que pour le commerce extérieur : efforts accomplis en vue de rattraper les retards accumulés en hiver, reprise conjoncturelle, tendances à la reconstitution des stocks, et certaines disparités apparues dans l'évolution conjoncturelle des divers pays de la Communauté.

En France et en Italie — les deux pays qui, à la différence de leurs partenaires, ont eu à faire face à un certain excédent de demande — les importations en provenance de la Communauté ont dépassé respectivement de 30 % et de 34 % le niveau atteint un an auparavant et la balance commerciale vis-à-vis des autres pays membres s'est encore détériorée. Cette évolution a été particulièrement marquée en Italie où, de plus, les ventes aux autres pays de la Communauté n'ont plus guère accusé de progression conjoncturelle. En revanche, la balance commerciale s'est assez nettement améliorée dans l'U.E.B.L. et surtout dans la République fédérale d'Allemagne, principalement par suite de l'expansion des ventes à la France et à l'Italie. Le solde de la balance commerciale n'a guère varié aux Pays-Bas, du fait que l'augmentation assez sensible des exportations s'est ici accompagnée d'un accroissement correspondant des importations.

L'évolution des *prix* révèle encore les disparités de tendances qui, depuis un certain temps déjà, se sont manifestées dans la Communauté. Ainsi, la tendance à la stabilisation du niveau général des prix s'est poursuivie dans la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, tandis qu'en France la hausse a encore été notable, de même qu'en Italie, où elle s'est cependant ralentie. La différenciation apparaît notamment dans le fait que les prix industriels ont accentué leur hausse en Italie et en France, tandis qu'ils sont demeurés à peu près inchangés dans les autres pays membres. De même, les prix des services ont augmenté davantage dans les deux pays considérés que dans les autres. En Belgique, il a suffi, pour stabiliser les prix à la consommation, que les prix des produits végétaux reviennent, après l'hiver, à leur niveau normal. Dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, ce retour à la normale a même provoqué un fléchissement, tandis que la progression des prix à la consommation s'est quand même poursuivie en France, de même qu'en Italie, où elle est toutefois devenue moins rapide. Les tendances à la hausse ont persisté au Luxembourg également.

La détérioration très marquée de la *balance commerciale* de la Communauté, au cours des premiers mois de l'année, ne s'est pas poursuivie au deuxième trimestre, notamment par suite de la reprise des exportations. Calculé sur la base des statistiques dou-

nières, le déficit s'est élevé à 755 millions de dollars; il a ainsi dépassé de 340 millions de dollars le chiffre enregistré un an plus tôt, alors qu'au premier trimestre l'écart était encore de 530 millions de dollars (1).

Les excédents de la balance des opérations courantes de la Communauté pourraient encore avoir augmenté quelque peu. Ceux de la balance des opérations en capital paraissent s'être accrus sous l'effet d'entrées plus substantielles de capitaux privés; l'accroissement a porté non seulement sur les entrées de capitaux privés à long terme, mais aussi sur des capitaux à court terme, obtenus notamment par les banques italiennes qui ont davantage fait appel au concours des banques étrangères. Les *réserves officielles d'or et de devises* ont par conséquent progressé plus vite qu'au deuxième trimestre, soit de 625 millions de dollars, contre 388 millions au premier trimestre; l'augmentation est restée considérable en juillet et en août, malgré d'importants remboursements — effectués pour la plupart par anticipation — au titre de la dette publique extérieure.

L'évolution des *liquidités intérieures* dans la Communauté a encore été influencée par l'incidence exercée sur l'augmentation des disponibilités par les excédents de la balance des paiements. Dans la République fédérale d'Allemagne, les banques ont eu à faire face, au deuxième trimestre, comme déjà au début de l'année, à un resserrement des liquidités, étant donné que les ponctions opérées sur les disponibilités par les pouvoirs publics ont dépassé de beaucoup les liquidités supplémentaires résultant des excédents croissants de la balance des paiements. Aux Pays-Bas, l'incidence des facteurs saisonniers de tension a été contrebalancée par de nettes tendances à l'élargissement des liquidités. En France, les excédents de la balance des paiements, notamment de la balance des opérations en capital, mais aussi l'augmentation rapide des dépenses de l'État ont provoqué une expansion persistante — bien que ralentie — des disponibilités monétaires, d'autant plus que, dans l'ensemble, le développement du crédit s'est plutôt accéléré. En Italie, l'effet restrictif de la détérioration de la balance des paiements courants a été partiellement compensé par l'endettement accru des banques italiennes vis-à-vis de l'étranger. L'expansion persistante du crédit et les opérations du Trésor ont encore agi, en tendance, dans le sens d'un élargissement de la marge d'action monétaire de l'économie intérieure. En Belgique, le relèvement du taux d'escompte de 3,5 à 4 %, opéré en juillet, ne visait pas spécialement à faire face à une tension sur le marché monétaire et financier; il avait plutôt pour objet d'entériner la hausse des taux d'intérêt, qui était elle-même principalement une conséquence de la réforme fiscale.

Les *opérations de trésorerie* des administrations publiques sont restées sous l'influence d'un considérable accroissement des dépenses tandis que, par ailleurs, la progression des rentrées fiscales s'est ralentie dans plusieurs pays. Dans la République fédérale d'Allemagne, les opérations budgétaires du Bund se sont, dans l'ensemble, soldées par un léger déficit au deuxième trimestre; compte tenu des paiements considérables à l'étranger, les opérations de trésorerie ont toutefois exercé une influence restrictive sur les liquidités intérieures. En France, deux budgets supplémentaires ont déjà été approuvés, les dépenses devant être couvertes grâce au rendement accru des impôts. L'«im passe» effective augmente

(1) Abstraction faite d'ajustements purement statistiques des chiffres d'importation en France et dans la R.F. d'Allemagne, au premier trimestre de 1962.

de toute manière; il faut considérer en outre que l'expansion des recettes n'est pas sans rapport avec les pressions inflationnistes. En Italie, la forte progression des dépenses s'est poursuivie. S'il est vrai qu'au début de l'été les recettes globales ont progressé un peu plus vite, l'écart entre recettes et dépenses semble à nouveau s'être élargi par la suite; en Belgique, les rentrées fiscales ayant évolué un peu plus favorablement, l'État a pu éviter, au cours de l'été, un nouvel accroissement de son endettement, alors que celui-ci avait encore notablement augmenté au deuxième trimestre.

B. Les perspectives

Les tendances de l'évolution ne devraient guère se modifier sensiblement *d'ici la fin de l'année* ; dans l'ensemble, il faut s'attendre à voir l'activité se développer à peu près au rythme déjà enregistré au deuxième trimestre et au cours des mois d'été.

En ce qui concerne les *exportations* à destination des pays tiers, les indications disponibles laissent présager la persistance de l'expansion, bien que l'accroissement par rapport aux résultats atteints un an plus tôt puisse demeurer en deçà du taux enregistré au premier trimestre, à une époque où les efforts de rattrapage jouaient encore un certain rôle. D'une part, la progression de la demande extérieure peut être attendue de la reprise conjoncturelle dans les principaux pays industriels; d'autre part, la position concurrentielle de l'ensemble de la Communauté paraît s'être assez bien maintenue au cours des derniers mois. Les pertes subies probablement par la France et certainement par l'Italie pourraient se trouver compensées par une évolution de nouveau assez favorable, qui semble en cours notamment dans la République fédérale d'Allemagne et en Belgique.

En ce qui concerne la conjoncture dans les pays tiers, l'expansion semble devoir faire de nouveaux progrès aux États-Unis, du fait notamment de la progression des investissements fixes privés. Cette hypothèse se fonde non seulement sur l'évolution des inscriptions de commandes pour des biens durables — qui, depuis janvier 1963, pendant plusieurs mois consécutifs, ont dépassé de 5 % les ventes effectives — mais surtout sur la progression considérable des marchés conclus au deuxième trimestre dans le secteur de la construction. Toutefois, comme l'expansion de la consommation privée risque de se ralentir et que la formation des stocks pourrait fléchir, la croissance du produit national brut semble devoir rester en deçà du rythme observé au premier semestre. De toute manière, les exportations de la Communauté vers les États-Unis marqueront une nouvelle progression.

Au Royaume-Uni l'expansion se poursuivra également, d'autant plus que les mesures prévues au budget devraient nettement y contribuer. Il y a lieu de mentionner, à cet égard, l'augmentation des investissements publics et les allègements fiscaux qui encourageront indirectement la consommation privée; celle-ci sera stimulée, en outre, par le notable développement de l'emploi et par les majorations de salaires. De plus, la poursuite de l'expansion économique dans la Communauté et aux États-Unis ainsi que l'évolution plus favorable des pays du Commonwealth laissent prévoir une nouvelle progression des exportations britanniques. La croissance a repris également dans quelques pays de l'A.E.L.E., notamment en Norvège et en Autriche. Dans d'autres pays de l'A.E.L.E. les tendances au ralentissement persistent. Dans l'ensemble, cependant, on peut escompter que l'expansion des exportations de la Communauté vers ces pays se poursuivra.

Enfin, compte tenu de l'amélioration récente du pouvoir d'achat des pays en voie de développement, il y a lieu de s'attendre à une évolution plus favorable des livraisons de la Communauté à ces pays.

L'évolution de la *demande intérieure* devrait être un peu moins vigoureuse qu'au deuxième trimestre, les résultats de celui-ci ayant encore été influencés, pour quelques secteurs, par des efforts de rattrapage. Mais la croissance restera considérable, étant donné que les retards qui sont certainement survenus en été, par suite de la tendance au renforcement du fléchissement saisonnier, devraient être compensés, au cours des mois suivants, par une expansion d'autant plus vigoureuse.

En ce qui concerne l'évolution probable des divers éléments de la demande, il faut prévoir d'abord une légère accélération de la progression des dépenses dans le domaine de la *formation brute de capital fixe*. Étant donné notamment l'évolution récente des inscriptions de commandes, le danger est écarté d'un nouveau fléchissement des achats de biens d'équipement des entreprises, et il faut plutôt s'attendre à une légère reprise. En outre, les dépenses dans le secteur de la construction, dont l'expansion dépend dans une large mesure de l'élasticité de l'offre, progresseront assez vigoureusement, par suite de l'accroissement des effectifs occupés dans l'industrie du bâtiment.

En revanche, l'expansion de la *consommation privée* pourrait se ralentir quelque peu au cours des prochains mois. La masse salariale se développera un peu plus lentement, moins d'ailleurs en raison de l'évolution de l'emploi, celui-ci continuant à marquer une progression assez sensible, qu'en raison du ralentissement — observé ou attendu dans certains pays — de l'augmentation des salaires. Les effets en seront ressentis par la Communauté prise dans son ensemble, même si la situation en France et en Italie reste caractérisée par des majorations assez importantes des salaires et des traitements. De plus, la hausse des prix à la consommation freinera, dans ces deux pays, l'expansion du volume de celle-ci.

Compte tenu de l'évolution prévisible de la demande globale, l'offre intérieure de biens et de services devrait s'accroître à peu près au même rythme qu'au deuxième trimestre de 1962. Au quatrième trimestre, la *production industrielle*, selon toute probabilité, dépassera d'environ 6 % le niveau qui avait été enregistré un an plus tôt.

Les *importations* en provenance des pays tiers continueront de progresser nettement. Les importations de produits énergétiques seront certes moins importantes qu'au premier semestre, mais il est probable que l'accroissement des stocks de matières premières se poursuivra encore pendant un certain temps. En outre, les importations de produits agricoles pourraient augmenter au cas où les récoltes de certains produits importants s'avèreraient moins favorables qu'en 1962. Enfin, en France et en Italie, les importations tendront encore à se développer assez fort.

Compte tenu des perspectives d'évolution plus favorables dans le domaine des exportations, la *balance commerciale* de la Communauté ne semble guère devoir se détériorer davantage; le déficit tendra plutôt à se maintenir au niveau actuel.

D'ici la fin de l'année, l'*évolution des prix* restera caractérisée par des tendances à la hausse. Sans doute, dans quelques pays membres, l'importance des facteurs conjoncturels de stabilisation des prix va-t-elle s'accroître, et peut-on aussi escompter, en France, que les mesures directes de politique de prix contenues dans le récent programme de stabi-

lisation auront une incidence sur les indices. Mais, dans les pays membres réputés « stables », lorsque s'affaibliront les influences modératrices à caractère saisonnier, le niveau des prix à la consommation accusera de nouveau certains effets de l'enchérissement des services. De plus, en France et en Italie, les tendances fondamentales de l'évolution des prix resteront — dans une moindre mesure il est vrai — orientées à la hausse, d'autant plus que les résultats d'une politique renforcée de stabilisation ne se font pleinement sentir qu'après un certain délai.

Les observations et prévisions concernant l'évolution passée et future de l'économie de la Communauté laissent présager que les estimations relatives aux résultats de l'année 1963 prise dans son ensemble se trouveront confirmées pour l'essentiel. Pour les raisons mentionnées plus haut, le taux de croissance de la formation brute de capital fixe (en volume) devra être légèrement ajusté en hausse par rapport aux prévisions formulées dans le dernier rapport trimestriel (2/1962) et qui étaient elles-mêmes le résultat d'un ajustement en baisse. Par ailleurs, le rythme d'expansion de la consommation privée (en volume) devrait se ralentir quelque peu. Le taux d'accroissement du produit national brut à prix constants pourrait atteindre plus de 4 %.

Evolution des emplois et ressources de biens et services (1)

	1961 (2)	1961 (3)	1962 (3)	1963 (3) (4)
	En milliards de dollars	Variations en volume par rapport à l'année précédente, en %		
Produit national brut	201,3	5,4	4,9	4
Consommation des ménages	122,2	6,3	6,1	5
Consommation des administrations	27,8	5,2	6,6	5
Formation brute de capital fixe	45,3	9,7	6,0	4
Solde exportations (5) moins importations (5) en milliards de dollars	+ 3,1	+ 2,6	+ 1,3	+ 0,5

(1) Sans le Grand-Duché de Luxembourg, pour lequel les données statistiques nécessaires à l'établissement de prévisions ne sont pas encore disponibles. La part du Grand-Duché de Luxembourg dans le produit total de la Communauté étant inférieure à 0,5 %, l'erreur ainsi commise n'a guère d'incidence.

L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des parités officielles des taux de changes.

(2) Aux prix de 1961, taux de changes moyens de 1961.

(3) Aux prix de l'année précédente, taux de changes de l'année précédente.

(4) Prévisions des services de la Commission.

(5) Biens, services et revenus de facteurs.

Toutes les informations disponibles relatives aux tendances conjoncturelles et à leur évolution probable — tant en ce qui concerne la conjoncture mondiale que la conjoncture intérieure de la Communauté — permettent de prévoir avec beaucoup de vraisemblance, *pour 1964*, une poursuite de l'expansion économique dans la Communauté.

La *demande extérieure* pourrait, en 1964, représenter un élément un peu plus dynamique qu'en 1963. Les facteurs entrant en ligne de compte seraient les mêmes qu'au printemps de 1963 : progrès persistant de la conjoncture mondiale, capacité de livraison accrue de l'industrie des biens d'équipement par suite de l'évolution plus calme de la demande intérieure de ces produits allant de pair avec une capacité de production accrue, position concurrentielle renforcée dans certains pays de la Communauté.

En ce qui concerne l'évolution de la conjoncture aux États-Unis — qui intéresse particulièrement les exportations de la Communauté — l'expansion se poursuivra en 1964 à un rythme inchangé. Ceci implique toutefois que les allègements fiscaux envisagés entrent effectivement en vigueur au début de l'année. Le programme de ceux-ci, légèrement modifié par le Congrès, prévoit une réduction nette de la charge fiscale — de 10,6 milliards de dollars — à réaliser en deux ans à compter du premier janvier 1964; l'impulsion nette donnée à l'économie sera donc légèrement supérieure à ce que prévoyait le projet gouvernemental. Ces réductions d'impôts, qui s'appliquent aussi bien aux bénéficiaires des entreprises qu'aux revenus des ménages, devraient avoir des répercussions favorables sur les investissements et la consommation.

Au Royaume-Uni également, l'expansion se poursuivra sans doute en 1964. L'accroissement déjà considérable de la production intérieure laisse présager que, vers la fin de 1963, les investissements fixes des entreprises contribueront de nouveau davantage à la croissance du produit national. Les exportations, elles aussi, devraient à nouveau stimuler dans une certaine mesure le développement économique. Par contre, en ce qui concerne les autres pays de l'A.E.L.E., considérés dans leur ensemble, il n'existe guère d'indices qui permettent d'envisager pour 1964 une expansion sensiblement accélérée.

En dépit d'une réduction probable de l'aide américaine à l'étranger — qui d'ailleurs affectera surtout les exportations américaines elles-mêmes — il y a lieu de prévoir que la tendance à l'amélioration des disponibilités en devises se poursuivra dans les pays en voie de développement. En effet, les réductions ne se répercuteront qu'ultérieurement sur les dépenses effectives; elles pourraient même être plus que compensées par les recettes en devises obtenues par les pays en voie de développement en contrepartie d'exportations croissantes.

Au total, la progression, d'une année à l'autre, des exportations de la Communauté vers les pays tiers pourrait être un peu plus forte en 1964 qu'en 1963, bien qu'elle doive sans aucun doute demeurer assez limitée.

La *demande intérieure*, dans l'ensemble, continuera de croître en 1964. La *formation brute de capital fixe* semble devoir progresser de nouveau un peu plus vite que le produit national brut. Il devrait, en tout cas, en être ainsi dans le secteur de la construction, où la demande potentielle sera très élevée et où l'accroissement des effectifs permettra de développer l'activité. Les dépenses d'équipement pourraient également progresser un peu

plus qu'en 1963. Dans la plupart des pays membres, le climat sera, en effet, plus propice aux investissements, par suite du développement des exportations, du niveau élevé de la demande de consommation, du ralentissement de la hausse des coûts, de l'évolution plus favorable — du moins en termes relatifs — des marges bénéficiaires, et aussi par suite de la nécessité persistante d'économiser la main-d'œuvre. L'ampleur de la progression de la formation brute de capital dépendra, dans une large mesure, de la politique conjoncturelle qui, en France et en Italie, s'est trouvée placée devant la nécessité d'intensifier les efforts en vue de stabiliser les prix et les coûts. Il n'est pas exclu que les mesures prises en ce sens ne soient pas sans influencer l'évolution des investissements; aussi paraît-il opportun de s'abstenir pour le moment de formuler des prévisions chiffrées précises.

Un léger ralentissement de la *consommation privée* n'est pas exclu, du fait que, dans l'ensemble de la Communauté, la progression de la masse salariale, d'une année à l'autre, pourrait être plus lente qu'en 1963. En effet, les majorations de salaires devraient être un peu plus limitées. L'accroissement de la consommation restera néanmoins considérable, notamment en volume, étant donné que la hausse des prix à la consommation se ralentira. En ce qui concerne la consommation privée, il ne serait guère judicieux de vouloir chiffrer dès maintenant, pour la Communauté, le taux d'accroissement de 1964 par rapport à 1963, car ce taux dépendra de l'évolution en France et en Italie, c'est-à-dire des résultats de la politique de stabilisation qui y est suivie. Dans ces pays, en effet, il s'agit principalement de limiter l'expansion de la demande nominale de consommation.

Dans ces conditions, il n'est guère possible de donner des indications précises sur la croissance prévisible de la *production*. En tout cas, cette croissance demeurera sensible. Pour la Communauté dans son ensemble, peut-être convient-il de poser comme hypothèse de travail que l'accroissement du produit national brut à prix constants sera, en 1964, approximativement du même ordre de grandeur qu'en 1963. L'expansion des *importations* en provenance des pays tiers restera considérable, mais les taux d'accroissement pourraient toutefois se réduire. La balance commerciale ne devrait pas se détériorer davantage; elle pourrait même accuser une tendance à l'amélioration.

En général, *l'évolution des prix* dans les pays membres pourrait être caractérisée par une stabilité plus marquée qu'en 1963. Cette prévision s'applique en tout cas — pour ce qui est de la tendance — à la République fédérale d'Allemagne, à la Belgique, aux Pays-Bas et sans doute aussi au Luxembourg. Elle peut aussi être entièrement valable pour la France et l'Italie, si une politique efficace de stabilisation y est appliquée.

Il semble vain, à l'heure actuelle, de chercher à déterminer si, dans ces deux pays, la hausse des prix trouve son origine dans la poussée des coûts ou dans l'expansion de la demande. En tout cas, il est certain que des facteurs monétaires y ont nettement contribué, notamment l'incidence (amplifiée par des facteurs internes) d'excédents élevés de la balance des paiements. Dans le cas de la France, ces excédents ont persisté grâce à d'importants afflux de capitaux, alors que la balance des paiements courants s'était déjà sensiblement détériorée, dans le sens des exigences de l'équilibre des paiements internationaux. Dans le cas de l'Italie, ils ont été temporairement compensés, après leur disparition, par une politique monétaire expansive. Dans les deux pays, les budgets de l'État ont, eux aussi, contribué assez fortement à l'expansion de la demande globale.

Pendant un certain temps néanmoins, il a semblé possible de neutraliser ces tendances à la hausse des prix en recourant à une *politique conjoncturelle* sélective, consistant notamment à modérer les hausses de salaires, à faciliter davantage les importations, à prendre des mesures modérées de restriction du crédit, sans toutefois entraver le financement des investissements, et à pratiquer une politique plus prudente en matière d'expansion de dépenses publiques de consommation et de transfert, d'autant plus que la politique des salaires aurait pu être organisée de manière plus efficace. Toutefois, puisque cette politique, dont on n'avait d'ailleurs pas épuisé toutes les possibilités, n'a pas donné de résultats suffisants, et puisqu'il est apparu également que la hausse des coûts n'a pas ralenti suffisamment la croissance de la demande globale nominale, l'évolution monétaire l'ayant en quelque sorte « confirmée », il est devenu nécessaire de renforcer la politique de lutte contre l'inflation et d'appliquer également une politique visant à atteindre des effets restrictifs globaux plus importants.

Le Comité de Politique conjoncturelle s'est déjà prononcé en ce sens au début de juillet, dans l'avis qu'il a émis en conclusion de son examen des « budgets économiques préliminaires » pour 1964, présentés au Comité par les représentants des États membres. En effet, les budgets économiques préliminaires ont pu, cette année, être établis pour la première fois de façon comparable, et confrontés. Cette confrontation, qui sera désormais effectuée régulièrement, a pour but de donner au Comité de Politique conjoncturelle la possibilité de se prononcer, dès avant l'établissement des budgets nationaux pour l'année à venir, sur les problèmes de politique conjoncturelle qui se poseront vraisemblablement au cours de cette période, dans l'espoir que les pays membres, dans l'élaboration de leur politique budgétaire, tiendront autant que possible compte de ses recommandations. L'avis susmentionné du Comité de Politique conjoncturelle a été transmis par la Commission au Conseil, ainsi qu'à la Commission économique et financière du Parlement européen; le texte en est reproduit à la fin du présent rapport.

Depuis l'élaboration de cet avis, il est devenu plus clair encore, sur la base des statistiques et des analyses les plus récentes, que les tendances inflationnistes ont persisté, en fait, en France et, dans une mesure un peu moindre, en Italie, tandis qu'une tendance à une bien plus grande stabilité se manifeste dans les autres pays de la Communauté. Les problèmes qui découleraient de la persistance de cette évolution divergente sont évidents; dans l'intérêt non seulement de la France et de l'Italie, mais aussi des pays qui leur sont étroitement liés dans la Communauté — et dans l'intérêt de la poursuite du processus d'établissement du Marché commun — il est nécessaire de parvenir rapidement, dans ces deux pays, à une stabilisation des prix et des coûts. La Commission, représentée par son Vice-président, M. Marjolin, a instamment recommandé une action appropriée, lors de la conférence des Ministres des Finances des pays membres qui s'est tenue les 9 et 10 septembre.

La politique qu'il semble indiqué de suivre en France et en Italie se trouve exposée ci-après, dans les chapitres consacrés spécialement à ces deux pays. La Commission estime qu'eu égard à l'évolution prévue de la conjoncture, aussi bien dans les autres pays membres de la Communauté que dans les pays tiers, l'application, en France et en Italie, d'une politique judicieusement dosée visant à stabiliser l'expansion de la demande ne risque pas d'entraîner une récession dans ces pays. Il n'est toutefois pas exclu que la croissance économique marque temporairement un ralentissement, qui d'ailleurs ne constituerait que

le point de départ d'une accélération ultérieure réalisée dans l'équilibre; le risque de pareil ralentissement doit être accepté dans l'intérêt de la stabilité.

De l'avis de la Commission, il convient, dans les circonstances actuelles, d'accorder la priorité à la stabilisation du niveau des prix, même si l'application, en France et en Italie, d'une politique efficace de stabilisation des prix et des coûts, du genre préconisé, peut renforcer à nouveau la position de ces deux pays, et par conséquent de la Communauté, sur le plan des relations économiques extérieures, et entraîner ainsi une aggravation du déséquilibre dans les balances de paiements du point de vue international. Abstraction faite de cette question de priorité, il y a lieu de remarquer qu'à l'heure actuelle, le déséquilibre international provient moins d'un déséquilibre des balances de paiements courants que de mouvements exceptionnellement importants de capitaux privés. Ce problème essentiel a en tout cas été clairement reconnu par le Gouvernement des États-Unis, le principal des pays où les sorties de capitaux privés sont beaucoup trop importantes. Il reste à voir si les mesures qui sont actuellement en préparation aux États-Unis suffiront à atteindre pleinement le but poursuivi. En tout cas, on peut espérer que l'afflux de capitaux vers la Communauté sera réduit dans des proportions suffisantes pour n'être plus la source de poussées inflationnistes et ne plus contrecarrer la politique de stabilité appliquée ici. Si ce but était atteint, l'avantage qui en résulterait — notamment et surtout en ce qui concerne l'équilibre des paiements internationaux — serait beaucoup plus important que les inconvénients éventuels d'une nouvelle réduction possible du déficit de la balance commerciale de la Communauté, réduction qui ne serait en tout cas que limitée.

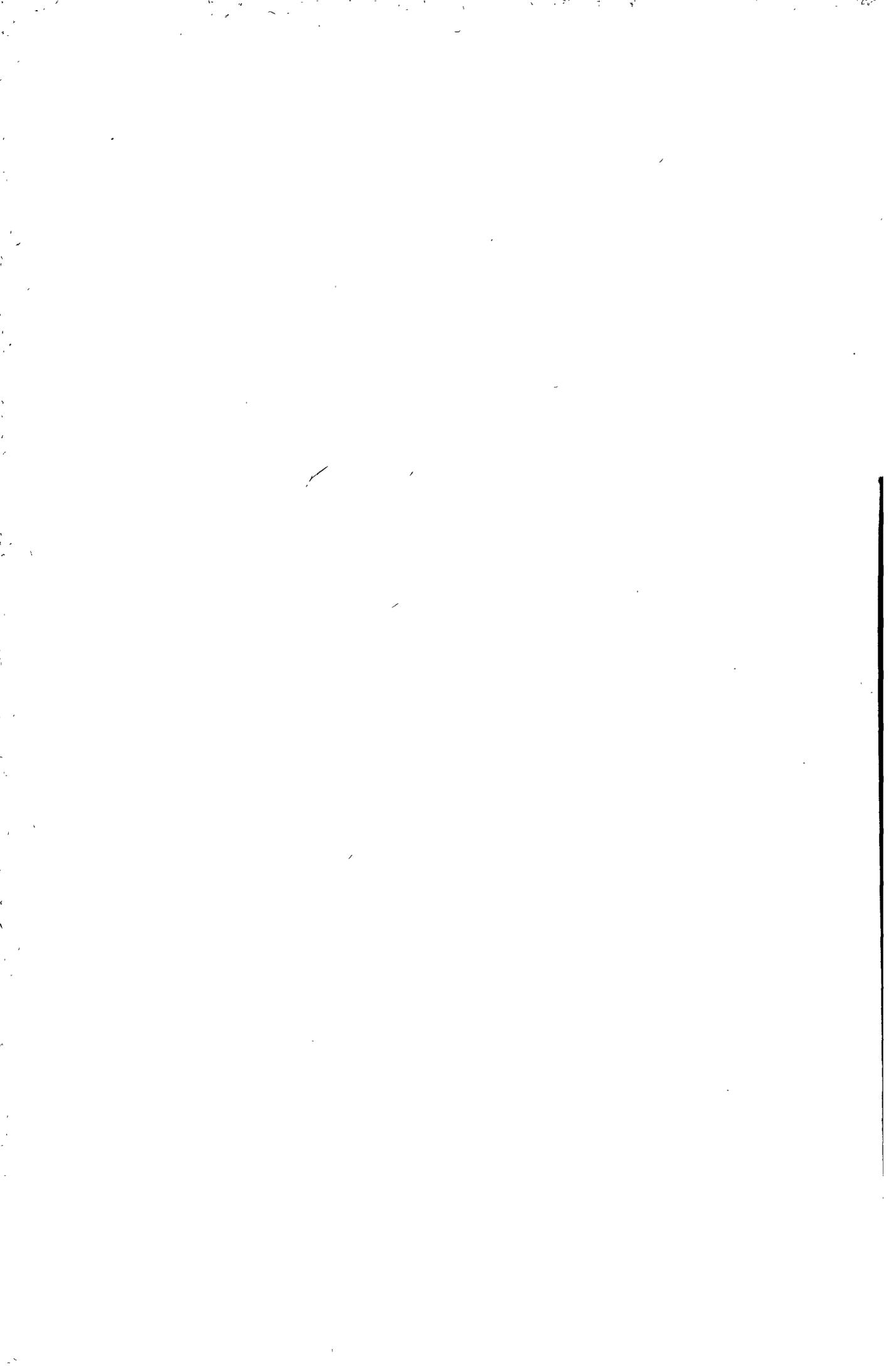
Quant aux autres pays membres, ils peuvent, en général, envisager sans appréhension la perspective d'une expansion économique quelque peu accélérée. A cet égard, il faut toutefois souligner les recommandations qui ont été formulées par le Comité de Politique conjoncturelle dans l'avis mentionné plus haut, et selon lesquelles l'accent doit être mis tout particulièrement sur la limitation de l'expansion des dépenses publiques, sur une orientation prudente de la demande dans le secteur de la construction, et sur les efforts qui restent à accomplir dans l'application d'une politique visant à modérer l'accroissement des salaires et des revenus. L'importance d'une politique propre à renforcer les tendances à la stabilisation, dans les autres pays membres, se trouve encore accrue du fait des problèmes qui se posent en France et en Italie; il est évident qu'un haut degré de stabilité dans le reste de la Communauté représente un soutien considérable pour les efforts de stabilisation entrepris dans ces deux pays.

La portée des problèmes esquissée ici est d'ailleurs, en général, pleinement reconnue, surtout, bien entendu, dans les pays directement intéressés, c'est-à-dire la France et l'Italie. En France, cette appréciation de la situation a déjà conduit à l'établissement d'un vaste programme de stabilisation, dont les dispositions paraissent, dans l'ensemble, très bien adaptées au but poursuivi. Il reste cependant à voir si les mesures prévues, en particulier dans le domaine de la politique financière et de crédit, suffiront à créer les conditions préalables à une prompt stabilisation du niveau des prix.

En Italie aussi, quelques mesures ont déjà été prises et les facteurs de stabilisation gagnent du terrain. Toutefois des mesures supplémentaires paraissent bien s'imposer dans ce pays pour atteindre à une stabilisation durable du niveau des prix et ouvrir à nouveau des perspectives plus favorables d'évolution de la balance des paiements.

Il convient d'ajouter enfin qu'il n'y a nullement lieu de dramatiser. D'une part, les dangers ne sont pas comparables à ceux qui sont apparus tout au début de l'existence de la Communauté, en raison de la poussée inflationniste qui s'est alors produite en France. En particulier, la situation de la France en matière de balances des paiements et de réserves en devises est aujourd'hui infiniment plus favorable, et l'Italie dispose également de réserves encore importantes. D'autre part, les tendances prévisibles de la conjoncture générale sont favorables à une politique de stabilisation des prix, et il est parfaitement possible, en un délai relativement court, de rétablir l'équilibre en France et en Italie, et par conséquent dans la Communauté.

**II. LA SITUATION
ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ**



A. République fédérale d'Allemagne

Une expansion relativement vigoureuse de la production et de l'emploi a caractérisé l'évolution économique au second trimestre, de même que pendant les mois d'été. Elle tient certainement, pour une part, aux efforts accomplis pour rattraper les pertes de production provoquées par la rigueur de l'hiver dernier, mais de premiers indices pourraient en outre indiquer un certain changement dans l'évolution conjoncturelle.

Ceci est surtout le cas de la demande étrangère, qui a de nouveau imprimé à l'activité de très vives impulsions. Toutefois, les dépenses d'investissement, elles aussi, ont de nouveau marqué une augmentation assez sensible. La progression des investissements sous forme de construction a été très forte. Quant aux dépenses d'équipement, bien qu'elles n'aient dépassé que de peu — abstraction faite des variations saisonnières — leur niveau de fin 1962, il semble que le ralentissement de la croissance ait pris fin dans ce secteur. Tandis que la consommation des administrations s'est développée très sensiblement, l'expansion de la consommation privée est demeurée relativement modérée; ceci tient non seulement au ralentissement intervenu dans la progression des revenus du travail, mais aussi à une sensible augmentation de la propension à épargner des ménages.

Après l'essoufflement observé au premier trimestre, la production a marqué une vigoureuse progression, en dépit de la grève qui a éclaté dans la métallurgie de l'Allemagne du Sud-Ouest. D'après l'indice par jour ouvrable du Statistisches Bundesamt, elle a dépassé de 4,6 % le niveau qu'elle avait atteint au deuxième trimestre de 1962. Les importations ont également marqué une nette tendance à la progression.

Les prix ont tendu à se stabiliser davantage. Grâce au recul des prix des denrées alimentaires, qui avaient sensiblement augmenté au début de l'année, le niveau des prix à la consommation a même légèrement baissé.

La balance des paiements courants s'est encore améliorée. Mais l'excédent de la balance globale des paiements a diminué, les importations nettes de capitaux ayant été moins importantes qu'au trimestre précédent. Néanmoins, les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles ont augmenté d'environ 1 milliard de DM.

L'expansion se poursuivra pendant le reste de l'année et vraisemblablement aussi en 1964. Sans doute sera-t-elle assez vivement stimulée par les exportations. Les investissements sous forme de construction marqueront une forte augmentation. Enfin, on constate aussi dans le secteur des investissements privés d'équipement une certaine amélioration du climat, qui pourrait s'accroître sous l'effet d'une augmentation de la demande extérieure et d'un relâchement des pressions qui s'exerçaient sur les marges bénéficiaires. La consommation des administrations se développera encore très sensiblement. En revanche, il semble que l'expansion de la consommation privée doive être relativement modérée.

La production devrait continuer d'augmenter et, sous réserve de conditions climatiques normales, se montrer assez élastique. L'évolution observée jusqu'à présent et les perspectives qui s'ouvrent d'ici la fin de l'année, permettent d'escompter, pour l'ensemble de l'année 1963, une croissance d'au moins 3 % du produit national brut, en termes réels. Pour 1964, on prévoit même une accélération, qui pourrait porter le taux de croissance à environ 4 %.

En soi, les conditions seraient favorables pour une poursuite de la stabilisation du niveau des prix. Mais la tendance à un nouvel accroissement des excédents de la balance des paiements courants pourrait, si elle devait effectivement persister ou même s'accroître, poser certains problèmes à cet égard.

1. L'évolution au cours des derniers mois

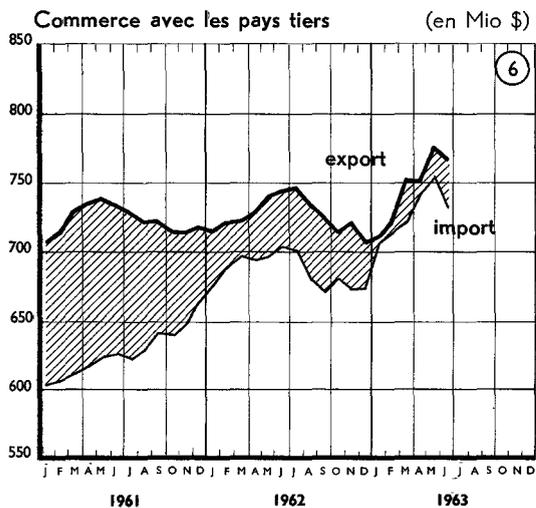
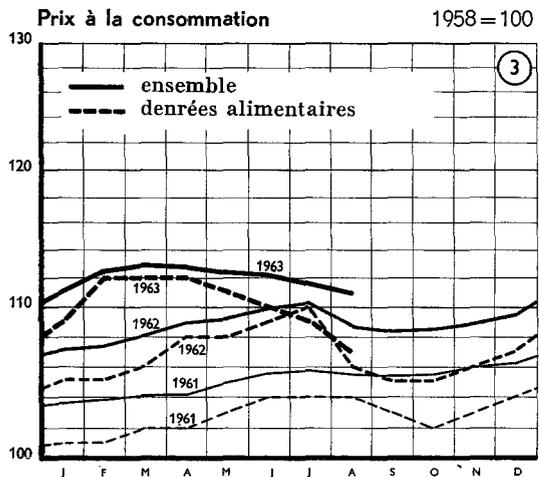
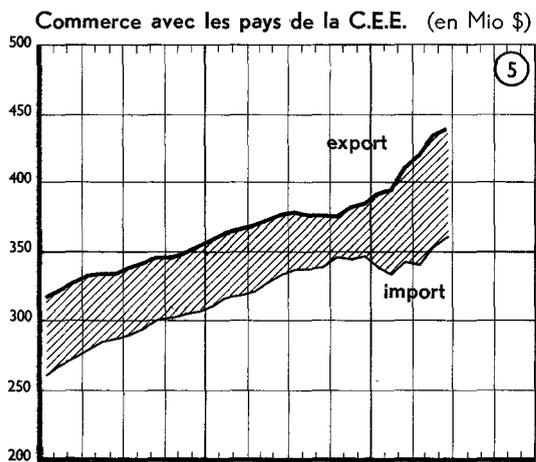
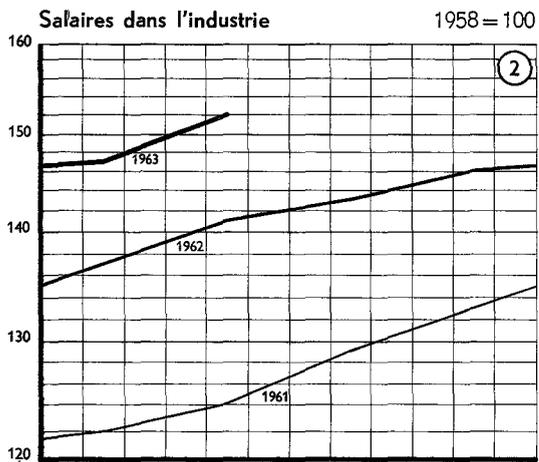
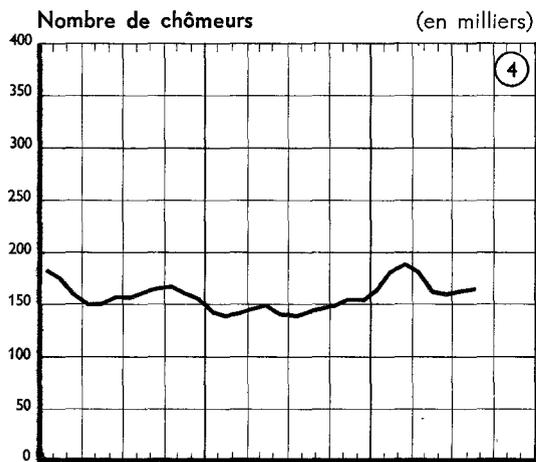
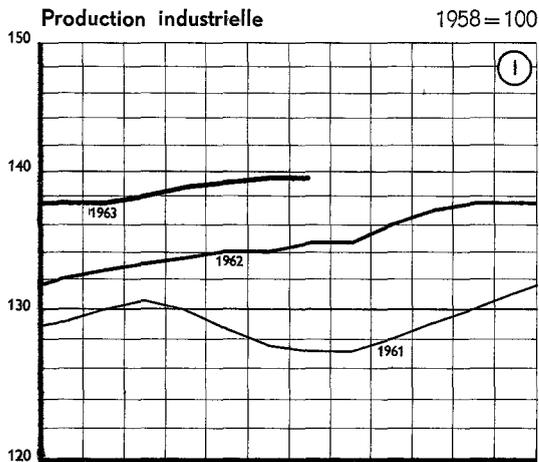
Après les résultats relativement médiocres enregistrés au cours des premiers mois de l'année, les *exportations de biens et de services* ont progressé très vigoureusement au deuxième trimestre de 1963. Selon les statistiques douanières, les *exportations de marchandises* ont dépassé de plus de 8 % en valeur et de près de 11 % en volume leur niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier trimestre, ces taux respectifs n'avaient été que de 1 % environ. En juillet, les exportations de marchandises se sont même situées à 10,5 %, en valeur, au-dessus du niveau qu'elles avaient atteint un an plus tôt.

La progression des exportations vers les pays de la Communauté, en particulier vers la France et l'Italie, a été particulièrement vigoureuse; mais celle des exportations vers les autres pays industriels a également été sensible, tandis que les ventes aux pays en voie de développement sont, dans l'ensemble, restées relativement faibles.

La *demande intérieure*, elle aussi, a marqué une reprise notable du premier au deuxième trimestre. Les efforts accomplis pour rattraper les pertes encourues par suite de la rigueur de l'hiver ont sans doute contribué à cette évolution. Mais il semble aussi que la tendance conjoncturelle à l'affaiblissement de la demande de biens d'investissement, que l'on observait depuis quelques temps, se soit atténuée.

C'est ainsi qu'après le fléchissement qu'elle avait marqué au cours des premiers mois de l'année, la *formation brute de capital fixe* a de nouveau augmenté au deuxième trimestre. En particulier, les *investissements dans le secteur de la construction* ont progressé de façon exceptionnellement vigoureuse; ils ont manifestement porté surtout sur les moyens de communication, les bâtiments administratifs et les logements, tandis que la construction de bâtiments à usage industriel et commercial s'est relativement peu développée. De plus, les *dépenses d'équipement* des entreprises ont de nouveau augmenté au deuxième trimestre; elles semblent toutefois n'avoir dépassé que de peu le niveau qu'elles avaient atteint au quatrième trimestre de 1962, ce qui pourrait tenir en partie à la grève de la métallurgie qui a éclaté dans le sud-ouest de l'Allemagne et a touché d'importantes entreprises productrices de biens d'investissement.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

- Graphiques : (1) Estimation de la tendance à partir des données corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E. Non compris la construction, l'alimentation, les boissons et les tabacs.
 (2) Indice des gains moyens horaires bruts.
 (3) Indice du coût de la vie pour consommateur moyen.
 (4) Nombre de chômeurs à la fin du mois, corrigé des variations saisonnières par les services de la Commission.
 (5)-(6) Séries corrigées des variations saisonnières et accidentelles par l'O.S.C.E. Les exportations sont comptées f.o.b. et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.



Enfin, dans le secteur des *investissements sous forme de stocks*, on constate de nouveau, depuis quelque temps, une certaine tendance au restockage de matières premières. Les stocks au stade du négoce ont aussi augmenté, ce qui pourrait tenir notamment à la faiblesse imprévue dont a témoigné, dans l'ensemble, la demande de biens de consommation.

Les dépenses de *consommation des administrations* ont continué de se développer très sensiblement. La *consommation privée* n'a progressé que faiblement. Au deuxième trimestre, les chiffres d'affaires du commerce de détail n'ont dépassé que de 1,4 %, en valeur, leur niveau du trimestre correspondant de l'année précédente, et ne l'ont même pas tout à fait atteint en volume.

Si ces résultats dans le secteur de la consommation privée sont dus en partie à des facteurs exceptionnels d'ordre statistique — en juillet, le taux de croissance atteignait de nouveau près de 8 % en valeur comme en volume —, ils reflètent également un ralentissement considérable de la hausse des salaires. C'est ainsi que les salaires fixés par les nouvelles conventions collectives n'ont été relevés que de 4,5 % en moyenne, alors qu'une année auparavant, la majoration se chiffrait à environ 7 %. Le niveau des salaires conventionnels hebdomadaires dépassait d'environ 5 % au deuxième trimestre celui de la période correspondante de l'année précédente. Le taux d'accroissement des gains effectifs pourrait toutefois être un peu plus élevé. Néanmoins, comme les revenus de transfert ont aussi augmenté de nouveau sensiblement, le taux de croissance des revenus nets du travail s'établit encore, compte tenu de l'augmentation du nombre des effectifs au travail d'une part et de la progressivité de l'impôt d'autre part, à environ 7 %, alors qu'il avait atteint près de 10 % pendant toute l'année 1962. Cependant, les revenus des travailleurs indépendants n'ont vraisemblablement pas augmenté autant et de plus, la formation d'épargne des ménages a progressé de façon sensiblement plus rapide que les revenus nets.

Comme on peut habituellement l'observer en cette saison le nombre de chômeurs a sensiblement baissé au deuxième trimestre et au cours des mois d'été. Il s'élevait à la fin du mois d'août à 95 800, soit 12 800 de plus qu'une année auparavant. Au même moment, le nombre des emplois vacants signalés aux bureaux de la main-d'œuvre s'élevait à 600 200, chiffre un peu plus élevé que celui qui avait été enregistré à la fin du mois d'août 1962. Cette légère atténuation des tensions observées sur le *marché du travail* — qui demeurent cependant très importantes — pourrait être due surtout à un relâchement de la « thésaurisation » de main-d'œuvre précédemment observée dans certains secteurs de l'industrie. En effet, le nombre des personnes occupées dans l'industrie a baissé en juin de 0,9 % par rapport à ce qu'il était il y a un an, tandis que le nombre total des salariés a encore augmenté de 1,6 %. Il importe de noter que dans ces conditions, le nombre de personnes occupées dans le secteur de la construction a pu être augmenté sensiblement (de 4,8 %).

Dans l'ensemble, l'*offre* de biens et de services a connu une forte expansion. D'une part, la *production agricole* a de nouveau progressé. C'est ainsi que d'après les premières estimations, la récolte de céréales ne serait pas de beaucoup inférieure à celle, très bonne, de l'année dernière, tandis que pour certaines catégories de fruits et de légumes, les résultats obtenus cette année ont été bien supérieurs à la moyenne des années précédentes. La production animale semble toutefois n'avoir augmenté que faiblement.

D'autre part, la *production industrielle* a enregistré un très vif essor du premier au deuxième trimestre, bien que les résultats d'avril et mai aient été affectés par la grève et

les « lock-out » survenus dans l'industrie métallurgique du Sud-Ouest. D'après l'indice par jour ouvrable du « Statistisches Bundesamt », elle a augmenté de 4,6 % au deuxième trimestre, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, au lieu de 1,7 % au premier trimestre. La progression a été particulièrement vive dans l'industrie du bâtiment, où le taux de croissance d'une année sur l'autre a atteint 14,5 %. Alors que, par rapport au deuxième trimestre de 1962, l'accroissement de la production de biens de consommation a également été supérieur à la moyenne (+ 6,2 %), la production de biens d'équipement est demeurée au même niveau. En juillet, la production industrielle a augmenté au total de 4,1 % par rapport au même mois de l'année précédente.

La tendance à la progression des *importations de biens et de services* a persisté. C'est ainsi que d'après les statistiques douanières, le taux annuel de croissance des *importations de marchandises* a atteint environ 7 % en valeur et 9 % en volume au deuxième trimestre, malgré une réduction des achats de produits agricoles. En juillet, la progression a même été de 8 % environ en valeur et 11 % en volume au lieu de 5 % en valeur et en volume au premier trimestre. Ces taux de croissance sont cependant imputables en partie à une augmentation relativement importante des achats effectués pour le compte des pouvoirs publics. Les dépenses à l'étranger au titre des services ont de nouveau fortement augmenté, notamment en liaison avec le tourisme.

Le *niveau des prix* a été caractérisé au cours des derniers mois par une remarquable stabilité, qui tient toutefois en partie à des facteurs exceptionnels, notamment à la baisse des prix des denrées alimentaires, qui avaient atteint au début de l'année des niveaux très supérieurs à la normale. De plus, les prix à la production des produits industriels sont demeurés stables : ils ne dépassaient que de 0,4 % en août leurs niveaux de la période correspondante de l'année précédente. En raison des facteurs exceptionnels déjà mentionnés, l'indice du coût de la vie a même marqué un léger recul au deuxième trimestre, contrairement à ce qui est généralement observé en cette saison. En août, il ne dépassait plus que de 2,1 % le niveau de août 1962, alors qu'à la fin du premier trimestre, il avait enregistré une augmentation de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, si l'on fait abstraction des prix des denrées alimentaires, des boissons et du tabac, au mois d'août l'indice était encore supérieur de 3,3 % à celui du même mois de 1962.

La balance des *échanges de biens et de services* s'est améliorée au deuxième trimestre, pour la première fois depuis le milieu de l'année 1961. Elle s'est soldée par un excédent de 790 millions de DM, contre 590 millions au trimestre précédent et 750 millions au deuxième trimestre de 1962. L'amélioration a porté uniquement sur la balance commerciale, qui a enregistré un excédent de 1,23 milliard de DM, au lieu de 940 millions de DM au cours de la même période de l'année précédente. La balance des échanges de services s'est encore détériorée. Le déficit de la balance des prestations sans contrepartie a été de 900 millions de DM, c'est-à-dire environ du même ordre que le trimestre précédent.

Comme les importations nettes de capitaux (y compris les postes résiduels, mais à l'exclusion de la variation de la position en devises des banques commerciales) ont diminué et sont passées de près de 1,8 milliard de DM à un peu plus d'un milliard de DM, l'excédent de la *balance globale* des paiements, qui atteignait plus de 1,4 milliard de DM au trimestre précédent, a été ramené au deuxième trimestre à 900 millions de DM. Dans le même temps, la position en devises des banques commerciales n'a que peu varié (elles ont diminué de 100 millions de DM), de sorte que les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles ont augmenté d'environ 1 milliard de DM.

Malgré cet excédent de la balance des paiements, les *liquidités* des banques se sont trouvées sensiblement comprimées, notamment parce que, du fait des opérations de trésorerie des administrations publiques, des ressources importantes ont de nouveau été soustraites du circuit monétaire intérieur. Sans doute les opérations de trésorerie des collectivités centrales (État fédéral, Länder, caisse de péréquation des charges) se sont-elles au total soldées par un déficit, contrairement au trimestre précédent et au deuxième trimestre de 1962; toutefois, les paiements à l'étranger des collectivités publiques ont sensiblement augmenté.

Le développement des *crédits* accordés par les banques aux entreprises, aussi bien à court terme qu'à long terme, s'est de nouveau quelque peu accéléré par rapport au premier trimestre.

2. Les perspectives

Les tendances d'évolution qui se sont dessinées au cours des mois écoulés ne semblent pas devoir se modifier sensiblement d'ici la fin de l'année.

Parmi les facteurs d'expansion, le rôle joué par la *demande étrangère* pourrait encore gagner en importance. Sans doute, cet essor des ventes à l'étranger tient-il en partie à ce que les délais de livraison sont relativement courts dans un certain nombre d'industries exportatrices importantes et notamment dans les industries de biens d'équipement; toutefois, il semble également que la position concurrentielle de l'industrie allemande se soit de nouveau quelque peu améliorée récemment. En effet, alors que les prix sont nettement orientés à la hausse dans quelques-uns des principaux pays industriels, les prix des exportations allemandes sont pour la plupart restés stables ces derniers temps, ou ont même marqué un léger recul. A ces facteurs s'ajoutent les effets de la conjoncture mondiale généralement favorable. Ainsi, les inscriptions de commandes en provenance de l'étranger ont-elles dépassé de près de 18 %, au deuxième trimestre, leur niveau de la période correspondante de l'année précédente et étaient supérieures de 7 % aux ventes effectives à l'étranger (les chiffres correspondants étaient pour le premier trimestre de 6,5 % et 8 %, et en juillet de 25,5 % et 4 %). Il est caractéristique que tous les grands secteurs d'industrie aient bénéficié à peu près dans la même mesure de cet accroissement des commandes en provenance de l'étranger.

La *formation brute de capital fixe* augmentera. En particulier les investissements sous forme de *constructions* continueront de progresser très vivement. Ainsi, y a-t-il lieu de s'attendre à une vigoureuse expansion dans le secteur de la construction de routes. Toutefois, les investissements sous forme de bâtiments se développeront également de façon sensible, ne serait-ce qu'en raison du nombre de constructions en cours ou autorisées; celui-ci n'a que peu diminué jusqu'ici, bien que, en raison notamment des efforts accomplis par les pouvoirs publics pour provoquer une détente sur le marché de la construction, les nouvelles commandes aient diminué depuis quelque temps: les permis délivrés au deuxième trimestre pour la construction de bâtiments administratifs représentent un cube inférieur d'environ 5 % à celui qui avait été enregistré au cours de la même période de l'année précédente. Dans le secteur de la construction de logements, les inscriptions

de nouvelles commandes ont même diminué de 8,5 % par rapport à leur niveau du second trimestre de 1962, ce qui tient certainement pour une part, au retard intervenu dans l'attribution des crédits et des aides accordés à la construction par les pouvoirs publics, ainsi qu'à la limitation des possibilités d'amortissement fiscal pour les bâtiments d'habitation. C'est pour les bâtiments à usage industriel et commercial que la diminution du volume des permis de construire accordés a été la plus importante : le cubage représenté par ceux-ci a été inférieur de 26 % à celui enregistré au cours de la même période de l'année précédente ; mais, il est vrai que ce dernier avait été anormalement élevé, le nombre de permis accordés pour la construction de bâtiments à usage de bureaux ou de bâtiments commerciaux ayant augmenté de façon particulièrement rapide avant l'entrée en vigueur de la loi promulguée en vue de freiner la construction.

Malgré cette évolution relativement faible des projets de construction de bâtiments à usage industriel ou commercial, certains indices laissent supposer que le climat d'investissement dans les entreprises s'est quelque peu amélioré ces derniers temps. Cette amélioration apparaît dans le secteur des *investissements d'équipement*. C'est ainsi que dans les industries de biens d'équipement typiques — construction mécanique, construction électrique d'équipement, construction navale — les inscriptions de commandes en provenance de l'intérieur ont de nouveau accusé au deuxième trimestre une tendance à progresser. Cette tendance pourrait se renforcer encore dans les prochains mois sous l'effet d'un vigoureux essor de la demande extérieure et d'une diminution de la pression exercée sur les marges bénéficiaires par les coûts salariaux et les charges fiscales. Cependant, on sait par expérience qu'il se passera en tout cas un certain temps avant que cette évolution ne se traduise par une expansion notable des dépenses effectives d'investissement.

Les dépenses de *consommation des administrations* pourraient à nouveau progresser très vigoureusement, d'autant plus que pour certains emplois, le retard des dépenses dû au vote différé du budget fédéral pour l'exercice 1963 s'est résorbé. En revanche, la *consommation privée* ne connaîtra qu'une expansion modérée — en raison surtout de la persistance probable de la tendance au ralentissement du mouvement de hausse des salaires — mais néanmoins son rythme de croissance s'accélénera vraisemblablement quelque peu par rapport au premier semestre.

Étant donné ces perspectives d'évolution de la demande globale et les impulsions que celle-ci imprime à la production de biens et de services, on ne peut guère s'attendre à un relâchement substantiel des tensions sur le *marché du travail*, d'autant plus que le recrutement de travailleurs étrangers dans les pays voisins deviendra sans doute encore plus difficile.

L'offre intérieure augmentera encore. Cette prévision est valable non seulement pour la *production agricole* — qui s'accroîtra surtout pour des raisons saisonnières — mais aussi en ce qui concerne l'industrie. En effet, il y a tout lieu de penser que la croissance de la *production industrielle* se poursuivra ; peut-être même s'accélénera-t-elle quelque peu.

Les *importations* commerciales marqueront aussi une nette progression, d'autant plus que les importations de produits agricoles recommenceront vraisemblablement à s'accroître. Néanmoins, la tendance à l'amélioration de la balance des paiements courants pourrait persister.

Le *niveau des prix* devrait, dans l'ensemble, rester stable, tout au moins en ce qui concerne les prix à la production. Les prix à la consommation pourraient toutefois marquer

de nouveau une légère tendance à la hausse; en effet, il y a lieu de s'attendre à un relèvement des loyers et à une augmentation des prix des services, et il est peu probable que ces facteurs soient encore compensés au cours des prochains mois par un recul des prix des produits alimentaires.

Étant donné ces perspectives, les prévisions quantitatives contenues dans le dernier rapport de conjoncture pour l'ensemble de l'année 1963 peuvent dans une large mesure être maintenues. En raison du vigoureux développement de la demande étrangère, les exportations devraient toutefois progresser sensiblement plus rapidement qu'il n'avait été prévu. Par contre, étant donné les hausses de prix et les pertes de revenus provoquées par la rigueur de l'hiver 1962/63, d'une part, et la très forte augmentation du taux marginal de l'épargne des ménages observée au printemps de cette année, d'autre part, le taux de croissance en volume de la consommation privée n'atteindra pas le chiffre qui avait initialement été avancé.

Evolution des emplois et ressources de biens et services

	1961 (2)	1961 (2)	1962 (2)	1963 (3)
	Aux prix courants, en Mrd de DM	Variations en volume par rapport à l'année précédente, en %		
Produit national brut	310,4	5,5	4,1	3
Importations (1)	67,1	8,4	10,9	6,5
Consommation des ménages	176,3	7	5,7	3
Consommation des administrations	43,7	7,8	11,2	8
Formation brute de capital fixe	77,6	9,7	4,5	2
Exportations (1)	73,9	3,6	4,9	5,5

(1) Biens, services et revenus de facteurs.

(2) Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, janvier 1963.

(3) Prévisions des services de la Commission.

Remarque générale : Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Les premières prévisions sur les perspectives d'évolution de l'économie allemande en 1964 autorisent à présumer que la croissance économique se poursuivra. La persistance escomptée d'une conjoncture mondiale favorable et l'amélioration récente de la position concurrentielle de l'industrie allemande font même apparaître comme tout à fait possible une accélération du rythme d'expansion des exportations. La formation brute de capital fixe pourrait aussi, eu égard au volume toujours considérable de la demande dans le secteur de la construction et à l'attitude plus optimiste dont les entrepreneurs font preuve en matière d'investissements, augmenter sur base annuelle plus rapidement qu'elle ne

l'avait fait en 1963. L'expansion des dépenses de consommation privée tendrait également plutôt à s'accélérer quelque peu, en particulier si le taux d'épargne s'affaiblissait à nouveau légèrement.

L'offre devrait faire preuve d'une élasticité relativement grande, d'autant plus que — si les conditions atmosphériques sont normales — les effectifs au travail (c'est-à-dire la population active moins les chômeurs) augmenteront vraisemblablement encore et que les réductions de la durée du travail devraient être moins importantes en 1964.

Compte tenu des possibilités et des tendances actuelles, la croissance du produit national brut à prix constants pourrait être un peu plus rapide qu'en 1963 et atteindre au moins 4 %. Les importations progresseront probablement encore de façon sensible. Néanmoins, il ne semble pas exclu que la contribution du commerce extérieur à l'accroissement du produit national, c'est-à-dire l'excédent des échanges de biens et de services avec l'étranger puisse augmenter encore.

La *politique conjoncturelle* devra s'adapter à ces perspectives. Celles-ci font sans aucun doute apparaître inopportune la mise en œuvre de mesures visant à stimuler l'expansion de la demande, et cela même dans le domaine des investissements des entreprises, puisque les tendances à l'affaiblissement y ont déjà fait place à une certaine reprise, tout au moins en ce qui concerne les projets des chefs d'entreprise. D'un autre côté, il ne semble pas non plus indiqué de prendre des mesures générales de freinage, d'autant que de telles mesures pourraient — comme on le sait par expérience — aboutir à renforcer la tendance à l'accroissement des excédents du commerce extérieur qui recommence à se manifester. Il convient toutefois de faire une exception pour le secteur de la construction, où les pouvoirs publics devraient continuer de s'efforcer à amener une détente en dosant prudemment et en orientant les dépenses qui influent sur les marchés du bâtiment.

Si, d'une façon générale, il n'y a pas lieu de prendre des mesures tendant à stimuler l'expansion de la demande, tel est naturellement le cas aussi pour la demande extérieure (c'est-à-dire les dépenses effectuées par l'étranger pour l'acquisition de biens et de services produits sur le territoire national). Des mesures fiscales ou autres qui auraient en fin de compte pour effet de faire progresser les exportations plus rapidement qu'elles ne le font actuellement, seraient certainement inopportunes. Simultanément, il conviendrait de mener une politique d'importation encore plus libérale, même en ce qui concerne les produits agricoles. Il existe encore à cet égard des possibilités suffisantes, surtout dans le cadre des échanges avec les autres pays de la Communauté. Il est vrai que la nouvelle tendance à l'augmentation des excédents de la balance des paiements tient en partie à l'évolution enregistrée dans quelques-uns des pays qui sont les principaux clients de l'Allemagne; mais néanmoins, la République fédérale peut, grâce aux mesures citées plus haut, contribuer sans aucun doute pour sa part à maintenir dans des limites acceptables les excédents de sa balance des biens et services. Un excédent trop important des échanges avec l'extérieur déclencherait en tout cas à l'intérieur, à plus au moins longue échéance, un nouveau mouvement de hausse des prix.

3. La situation économique à Berlin-Ouest

A Berlin-Ouest de même que dans la République fédérale, une notable reprise de l'activité économique a été enregistrée au deuxième trimestre. Les *investissements sous*

forme de construction, qui au premier trimestre avaient été freinés par les conditions atmosphériques défavorables, ont connu une très vive expansion. Les *dépenses d'équipement* ont marqué une nouvelle progression, à laquelle les mesures fiscales spécialement prises pour stimuler les investissements à Berlin-Ouest ont certainement contribué dans une large mesure. Contrairement à l'évolution observée sur le territoire fédéral, l'expansion de la *consommation privée* est restée relativement vive, étant donné que, d'une part, les traitements et salaires ont sensiblement augmenté et, d'autre part, l'accroissement des revenus nets du travail a été nettement plus rapide que celui de la masse salariale brute, en raison notamment des nouveaux privilèges fiscaux accordés à partir du deuxième semestre 1962 en matière d'impôt sur le revenu.

La *production industrielle* a progressé assez vivement du premier au deuxième trimestre, et a dépassé de plus de 4 % son niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier trimestre, son taux de croissance annuelle n'avait atteint que 2,4 %. A cet égard, il est intéressant de noter que la différenciation par branches est inverse de celle observée dans la République fédérale. En effet, alors que le taux d'accroissement a atteint 7,3 % dans les industries de biens d'équipement, la production dans les industries de biens de consommation a été inférieure de 0,5 % à celle du deuxième trimestre de 1962.

La *balance des échanges de marchandises avec la République fédérale* s'est encore détériorée au deuxième trimestre; en effet, les achats dans la République fédérale — qui ont dépassé de 6 % leur niveau de la période correspondante de l'année précédente — ont augmenté de façon sensiblement plus rapide que les ventes, dont le taux de croissance annuel n'a atteint que 1,6 %.

Les *prix à la consommation* ont baissé sensiblement au cours des derniers mois, les prix des denrées alimentaires ayant marqué, contrairement à la tendance saisonnière, un net recul qui a plus que compensé la hausse enregistrée dans les autres secteurs. En juillet, l'indice du coût de la vie ne dépassait que de 0,4 % son niveau d'une année auparavant.

L'évolution *d'ici la fin de l'année* devrait être caractérisée par une poursuite de l'expansion. Ainsi, le volume des commandes nouvelles enregistrées par l'industrie de Berlin-Ouest n'a plus diminué au cours des derniers mois; pour la première fois depuis le deuxième trimestre de 1961, celles-ci ont de nouveau légèrement dépassé leur niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier trimestre, elles accusaient encore une baisse de 1,5 % par rapport au premier trimestre de 1962. Le volume des commandes en carnet a aussi augmenté de nouveau quelque peu, ce qui tient toutefois surtout à la vive progression des commandes enregistrées, comme d'habitude en cette saison, par l'industrie de l'habillement.

Les impulsions émanant de la demande devraient par conséquent suffire pour assurer un nouvel accroissement de la production. Toutefois, celui-ci sera encore entravé par la pénurie qui continue de régner sur le marché du travail, de sorte que l'industrie berlinoise reste obligée de recruter de la main-d'œuvre à l'extérieur. Ses chances d'y parvenir se sont sans aucun doute améliorées grâce à la hausse des salaires, qui a été plus rapide que sur le territoire fédéral, et aux privilèges accordés en matière d'impôt sur le revenu; toutefois, le recrutement de main-d'œuvre en dehors de la ville n'est pas seulement une question de niveau de revenu, mais dépend aussi d'autres facteurs tels que l'existence de possibilités de logement.

B. France

Depuis le printemps, la progression de la demande globale s'est sans aucun doute accélérée ; mais, en même temps, certains phénomènes inflationnistes sont devenus plus apparents.

Contrairement à l'évolution constatée au cours des premiers mois de l'année, les exportations ont de nouveau stimulé fortement l'expansion de la demande. Une reprise des investissements a également été observée, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. En outre, les dépenses de consommation privée ont encore augmenté très vigoureusement, la progression des revenus étant restée très accentuée, en raison notamment de la persistance de fortes hausses des salaires et traitements et aussi par suite du développement de l'emploi.

L'accroissement des entrées de commandes a entraîné une accélération du rythme de croissance de la production industrielle ; au deuxième trimestre, celle-ci a dépassé de 5,7 %, selon l'indice I.N.S.E.E., son niveau du trimestre correspondant de 1962. Les entraves imposées au développement de la production par l'insuffisance des facteurs de production — en particulier par la pénurie de main-d'œuvre — se sont de nouveau renforcées. Les importations ont augmenté très vivement.

Malgré l'expansion sensible de l'offre, les prix ont encore nettement enchéri. Leur rythme d'accroissement semble même s'être accéléré en ce qui concerne les produits finis industriels, et surtout les services et la construction.

D'avril à juillet, le déficit de la balance commerciale a atteint, selon les statistiques douanières, 951 millions de francs, au lieu de 193 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, en raison surtout d'importantes entrées nettes de capitaux privés, la balance des paiements s'est encore soldée par des excédents tels qu'environ 340 millions de dollars ont pu être remboursés, au titre de la dette extérieure, généralement par anticipation, alors que les réserves officielles en or et devises augmentaient de 220 millions de dollars.

Le programme de stabilisation adopté à la mi-septembre par le Gouvernement n'influencera sans doute guère l'expansion au cours des derniers mois de 1963, telle qu'elle était prévisible sur la base des tendances antérieures de la conjoncture. Il pourrait avoir toutefois, à courte échéance, certaines incidences sur l'évolution du niveau des prix, grâce à la mise en œuvre de quelques mesures directes.

La demande globale devrait continuer de croître. Compte tenu des tendances relativement favorables de la conjoncture mondiale dans son ensemble, les perspectives d'exportation demeurent satisfaisantes. Les investissements fixes resteront orientés à l'expansion, la progression de la demande devant s'accélérer encore, notamment dans la construction. La croissance des dépenses de consommation publique

restera très vive et les dépenses de consommation privée pourraient encore augmenter ; leur rythme d'accroissement pourrait être presque aussi rapide que celui qui a été observé jusqu'à présent. En effet, l'évolution prévisible de la situation sur le marché du travail, ne permet pas d'espérer, à court terme, un affaiblissement notable de la poussée des salaires. L'emploi continuera d'augmenter.

Compte tenu de cette évolution de la demande, les prévisions quantitatives formulées pour 1963 par la Commission semblent se confirmer : le taux d'accroissement du produit national brut à prix constants atteindra sans doute quelque 4,5 %.

Il n'est guère possible de discerner, pour l'instant, les répercussions du programme de stabilisation sur l'évolution conjoncturelle en 1964 ; en particulier, il est encore trop tôt pour savoir si la stabilité des prix pourra être obtenue et quel rythme d'expansion économique sera atteint. Toutefois, les résultats d'une première analyse laissent à penser que la croissance, en moyenne annuelle, ne devrait sans doute pas se ralentir sensiblement. Si, en même temps, la stabilisation des prix et des coûts unitaires pouvait aussi être assurée, un tel résultat devrait être considéré comme un important succès de la politique économique française. Il y a lieu, cependant, de se demander si la progression de la demande nominale se trouve suffisamment freinée, eu égard aux possibilités réelles de l'offre ; notamment, la question se pose de savoir si l'accroissement des dépenses de l'Etat ne reste pas trop rapide et le déficit des opérations du Trésor trop élevé. La situation actuelle de l'économie française justifierait, en effet, un budget équilibré. Même si une telle politique devait entraîner un ralentissement plus marqué de la croissance pendant une courte période, tout en permettant de rétablir la stabilité du niveau des prix, cette croissance ralentie serait sans aucun doute préférable à une expansion plus rapide s'accompagnant d'une poursuite, ou même d'un renforcement des pressions inflationnistes.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Les *exportations de biens et de services* qui, au premier trimestre, avaient à peine atteint le niveau de l'année précédente, ont enregistré, depuis lors, une forte reprise. D'après les statistiques douanières, les *exportations de marchandises* ont augmenté d'avril à juillet, de près de 16 % en valeur par rapport à la même période de 1962. Certes, ce taux d'accroissement élevé s'explique en partie par le fléchissement des exportations au cours de la même période de l'année précédente, ainsi que par les efforts accomplis en vue de rattraper les retards de livraisons de l'hiver dernier. Mais il reflète aussi, dans une large mesure, un redressement conjoncturel des exportations. L'augmentation a surtout porté sur les ventes à l'étranger ; celle des exportations à destination de la zone franc a encore été très faible.

Au cours des derniers mois, l'expansion de la demande globale a également été stimulée plus qu'au premier trimestre par les dépenses d'investissement. Il semble que la

valeur de la *formation brute de capital fixe* ait encore augmenté notablement par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Non seulement l'activité dans le bâtiment a connu un essor très important, du fait que d'importants besoins de récupération dus à la période antérieure de gel sont venus s'ajouter, en particulier dans le secteur de la construction de logements, à une demande courante déjà très substantielle; mais les dépenses en biens d'équipement semblent avoir aussi augmenté. Toutefois, la progression des investissements a encore été assez variable d'un secteur à l'autre : très vive dans le secteur public, assez marquée dans l'agriculture, le bâtiment et le commerce, elle est restée, par contre, très hésitante dans l'industrie privée.

Dans l'ensemble, les *investissements sous forme de stocks* ne paraissent guère avoir contribué, au cours des derniers mois, à l'accroissement de la demande globale. Certes, il existe de nombreuses raisons de penser que les chefs d'entreprise ont recommencé d'étoffer davantage leurs stocks de matières premières et de demi-produits. A l'inverse, les stocks de produits finis semblent avoir diminué, tant dans l'industrie que dans le commerce.

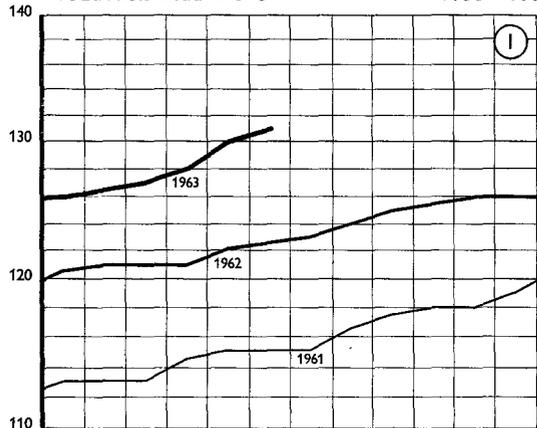
L'expansion rapide des dépenses de consommation s'est poursuivie et même accélérée. Cette constatation vaut aussi bien pour les *dépenses publiques* que pour les *dépenses des ménages*. Le chiffre d'affaires des grands magasins parisiens a dépassé de près de 15 % en moyenne, entre avril et juillet, le niveau enregistré un an plus tôt. Bien qu'ils soient dus en partie à un facteur structurel, ces taux d'accroissement n'en restent pas moins très notables. En outre, il est permis de penser que la part de la consommation privée qui ne concerne pas le commerce de détail a également enregistré un rythme de progression élevé. D'avril à juin, par exemple, le nombre des immatriculations de voitures particulières neuves a dépassé de 16 % environ celui de la même période de l'année précédente. De même, en liaison avec l'allongement des congés payés, les dépenses de tourisme devraient avoir vivement progressé au cours des mois d'été.

L'expansion de la consommation privée a été déterminée avant tout par la forte augmentation des salaires et des revenus de transfert. Les effectifs occupés se sont encore nettement accrus, la durée hebdomadaire du travail restant pratiquement inchangée. En outre, les salaires horaires et les traitements ont progressé à un rythme accéléré dans l'ensemble de l'économie, et de nouvelles et sensibles majorations ont été enregistrées dans la fonction publique. Dans les activités industrielles et commerciales du secteur privé, les taux de salaires horaires ont augmenté de 2,5 % entre le 1^{er} avril et le 1^{er} juillet, contre 1,8 % au cours du trimestre précédent. Ils dépassaient de 9,3 % le niveau atteint en juillet 1962. Dans les entreprises publiques, les salaires accusaient même, au 1^{er} juillet, une hausse de 11 à 13 %, suivant les secteurs, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Les traitements dans les administrations ont été de 12 % supérieurs à ceux d'il y a un an. En outre, le S.M.I.G. a été majoré de 4,2 % au 1^{er} juillet; il en a été de même vers le milieu de l'année pour diverses prestations sociales. Enfin, il n'est pas totalement exclu que la fraction du revenu disponible des ménages consacrée à l'épargne ait diminué. Le recours au crédit à la consommation tend à se développer.

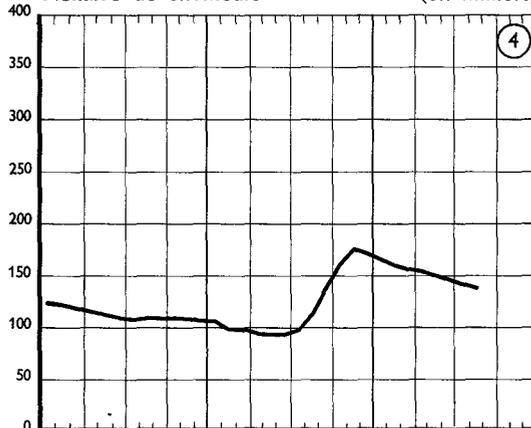
Au cours des derniers mois, l'évolution de l'offre globale a également été caractérisée par une tendance à l'expansion plus marquée qu'au début de l'année.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

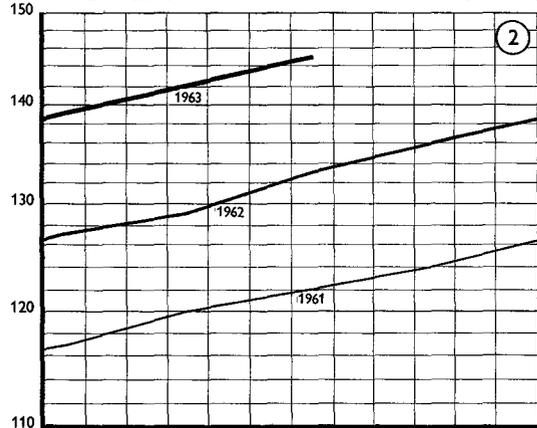
Production industrielle 1958=100



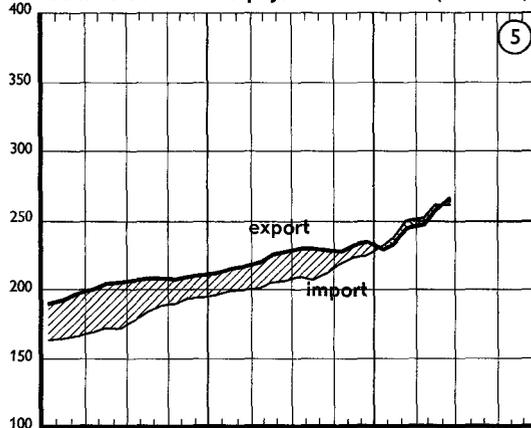
Nombre de chômeurs (en milliers)



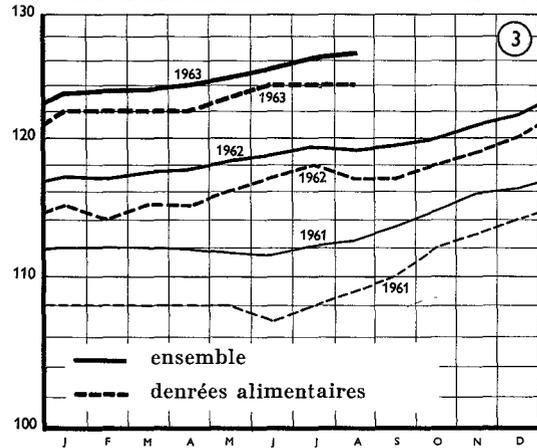
Salaires dans l'industrie 1958=100



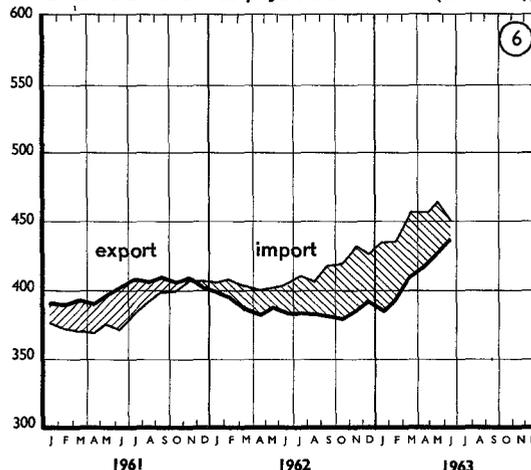
Commerce avec les pays de la C.E.E. (en Mio \$)



Prix à la consommation 1958=100



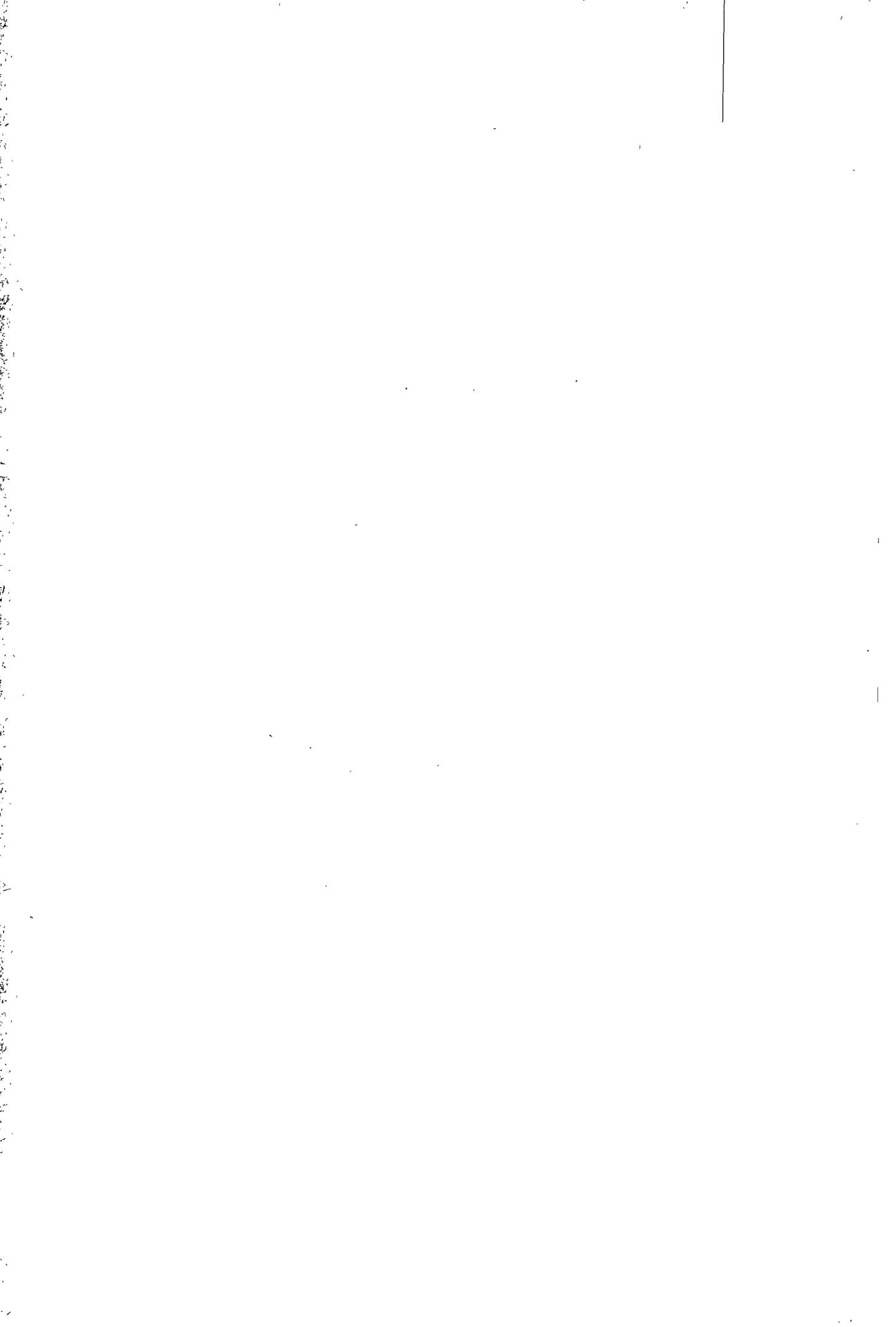
Commerce avec les pays tiers (en Mio \$)



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

- Graphiques : (1) Estimation de la tendance, à partir des données corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E. Non compris la construction, l'alimentation, les boissons et les tabacs.
- (2) Indice des taux des salaires horaires dans l'industrie, à l'exclusion des industries extractives.
- (3) Indice des prix des 250 articles dans l'agglomération parisienne.
- (4) Demandes d'emploi non satisfaites à fin de mois, corrigées des variations saisonnières par les services de la Commission; y compris les demandes d'emploi des rapatriés d'Algérie.
- (5)-(6) Séries corrigées des variations saisonnières et accidentelles par l'O.S.C.E. Les échanges avec les pays tiers incluent les échanges avec la zone Franc. Les exportations sont comptées f.o.b. et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.



La *production agricole* a enregistré la progression saisonnière habituelle. Toutefois, elle ne devrait guère avoir atteint le niveau exceptionnellement élevé de l'année précédente. C'est seulement pour les fruits et légumes que l'offre a été parfois très abondante; les baisses de prix qui en ont résulté ont conduit le Gouvernement à prendre des mesures de soutien pour certains produits. En ce qui concerne les céréales et le vin, la récolte, considérée également d'un point de vue qualitatif, a été affectée par la forte pluviosité de la fin de l'été. Pour les produits animaux, notamment la viande, les livraisons sont restées hésitantes.

Après le fléchissement provoqué, au premier trimestre, par les intempéries et les grèves, la *production industrielle* s'est de nouveau accrue, depuis le printemps, à un rythme plus rapide. En effet, l'indice I.N.S.E.E. désaisonnalisé (sans le bâtiment) laisse apparaître une augmentation de 6,2 % du 1^{er} au 2^e trimestre; par rapport à la période correspondante de l'année précédente, le taux de croissance est passé de 4,1 % en avril à 7,8 % en juin, atteignant 5,7 % en moyenne pour l'ensemble du second trimestre. Certes, ce vif essor de la production est-il dû, en partie, aux efforts accomplis en vue de rattraper les pertes de l'hiver. Toutefois, la tendance fondamentale de la conjoncture, elle aussi, a été plus nettement orientée à l'expansion que par le passé. Cette évolution a été observée en particulier dans l'industrie des biens de consommation, dont la production a fortement augmenté au cours des derniers mois, dans la mesure cependant où le permettaient les capacités techniques et la main-d'œuvre disponible. Même dans l'industrie des biens d'équipement, la croissance de la production ne semble pas s'être encore ralentie. D'après l'enquête effectuée en juin par l'I.N.S.E.E. auprès des chefs d'entreprise, l'utilisation des capacités de production s'est, en général, accrue dans l'industrie. Les commandes augmentent à un rythme nettement plus rapide, les carnets s'étoffent et les délais de livraison s'allongent. Les chefs d'entreprise indiquent également une réduction sensible de leurs stocks de produits finis.

Un nouveau renforcement des tensions a caractérisé la situation sur le *marché du travail*. L'afflux de rapatriés d'Algérie, la réduction de la durée du service militaire et l'entrée dans la vie active de jeunes gens nés au cours des années de forte natalité de l'après-guerre paraissent n'avoir exercé que des effets temporaires dans le sens de la détente. Les demandes d'emploi ont très fortement diminué au cours des derniers mois et, si elles restent plus nombreuses qu'à la même époque de l'année précédente, la qualification de la main-d'œuvre disponible semble souvent ne pas répondre aux besoins de l'économie. Les offres d'emploi ont de nouveau eu tendance à augmenter vers le milieu de l'année.

Compte tenu de la très vive expansion de la demande, les *importations de biens et de services* ont progressé au cours des derniers mois à un rythme fortement accéléré. D'après les statistiques douanières, les importations de marchandises, en volume, ont dépassé d'environ 20 %, d'avril à juillet, le niveau de la période correspondante de l'année précédente. Les importations de produits énergétiques se sont très fortement accrues, de même que les achats de matières premières, de demi-produits et surtout de produits manufacturés.

Malgré l'accroissement sensible de l'offre, les *prix* ont encore augmenté notablement. Les facteurs déterminants de la hausse se sont déplacés du secteur alimentaire vers les services, la construction et — à un moindre degré — vers les produits industriels. Cependant, au stade du détail, les denrées alimentaires, contrairement à la tendance saisonnière, ont encore enchéri de 1,1 % entre mars et juillet. Les prix des produits manu-

facturés de consommation ont progressé à un rythme nettement accéléré : alors qu'en mars ils dépassaient de 2,4 % le niveau de l'année précédente, la hausse atteignait 4,3 % en juillet. Des augmentations sensiblement supérieures à la moyenne ont été observées au cours des derniers mois dans le secteur des services, en partie à la suite d'ajustements de tarifs fixés par voie réglementaire. Au total, les prix à la consommation ont progressé de 2,2 % entre mars et juillet, soit légèrement plus vite qu'au cours des quatre mois précédents; l'indice a dépassé de 5,8 %, en juillet, le niveau du même mois de 1962. Le coût de la construction s'est également accru plus rapidement : au milieu de l'année, il avait augmenté d'environ 11 % par rapport au niveau qu'il atteignait un an plus tôt.

La *balance commerciale* douanière est restée déficitaire. Alors qu'en 1962 le solde de la balance commerciale accusait, entre avril et juillet, un déficit de 193 millions de francs imputable aux échanges avec la zone franc, ce déficit a atteint, pour les mêmes mois de 1963, 951 millions, à peu près exclusivement en raison de l'évolution des échanges commerciaux avec l'étranger. Cependant, la *balance des paiements* n'a guère été affectée, jusqu'à présent, par cette évolution. Les excédents de la balance des services et surtout des importations nettes de capitaux privés, qui sont demeurées très fortes, ont encore entraîné des entrées considérables d'or et de devises. Bien que, entre avril et juillet, plus de 340 millions de dollars aient été remboursés au titre de la dette extérieure, le plus souvent par anticipation, les réserves de change officielles ont augmenté de 220 millions de dollars.

L'afflux de devises et les opérations du Trésor ont continué de stimuler fortement l'expansion des *liquidités intérieures*. De plus, le développement du crédit s'est de nouveau légèrement accéléré au deuxième trimestre. Par suite notamment des deux relèvements du coefficient de trésorerie, les banques ont été contraintes à recourir, dans une plus large mesure, au réescompte de la banque centrale; il semble également qu'elles aient davantage fait appel aux crédits à l'étranger. Le marché monétaire a été caractérisé momentanément par de très vives tensions; les taux de l'argent au jour le jour ont fortement augmenté. L'offre de capitaux sur le marché financier est restée très abondante, mais les concours demandés par les entreprises ont été à peine plus importants qu'au deuxième trimestre de 1962. Ce sont surtout les émissions du secteur public qui se sont le plus accrues; pour la première fois depuis plusieurs années, un emprunt d'État a été émis.

2. Les perspectives

A l'issue de la période des vacances, qui ont été plus longues et dont les effets ont été plus marqués cette année par suite de la généralisation de la quatrième semaine de congés payés, l'économie se trouve à nouveau en pleine expansion; pour les *derniers mois de 1963*, une croissance assez vive semble encore assurée. En effet, il est peu probable que le programme de stabilisation adopté par le Gouvernement vers la mi-septembre puisse déjà, d'ici la fin de l'année, influencer notablement l'évolution en volume, telle

qu'elle pouvait être escomptée sur la base des tendances conjoncturelles observées jusqu'à présent. Certaines répercussions pourraient toutefois être enregistrées à plus courte échéance en ce qui concerne le mouvement des prix.

La demande globale continuera de progresser, mais peut-être à un rythme légèrement ralenti par rapport à celui qui avait été observé au printemps et en été, et qui était caractérisé par certains efforts en vue de rattraper le retard encouru pendant l'hiver. En ce qui concerne les *exportations*, les perspectives sont favorables étant donné que, dans l'ensemble, la conjoncture est orientée à l'expansion dans d'importants pays clients. Certes, comme l'indiquent les résultats de la dernière enquête de conjoncture C.E.E., les industriels considèrent encore que le niveau des carnets de commandes en provenance de l'étranger demeure assez faible dans la majorité des cas; mais au cours des derniers mois, le jugement porté sur les entrées de commandes est devenu sensiblement plus optimiste.

Les *investissements fixes* auront encore tendance à augmenter. Non seulement les dépenses des entreprises publiques et de l'État en bâtiments et matériels continueront de croître, conformément aux programmes existants, mais aussi les dépenses d'investissements des entreprises privées, pour le reste de l'année, sont déjà établies, dans une large mesure, en fonction de plans d'équipement qui ont sans doute été révisés en hausse au cours des mois d'été. En particulier, les producteurs de biens de consommation devraient encore réaliser, outre les projets qui étaient envisagés de façon « certaine » en début d'année, une partie de ceux qui n'étaient encore que « conditionnels » à cette époque. La demande dans le secteur de la construction restera très dynamique; compte tenu de l'élasticité limitée de l'offre due à la pénurie de main-d'œuvre, des phénomènes de « surchauffe » plus accusés pourraient même apparaître dans ce secteur.

La progression des dépenses de *consommation des administrations* devrait également demeurer très vigoureuse au cours des prochains mois, bien que, selon les récentes décisions gouvernementales, le troisième collectif budgétaire qui sera présenté en octobre pour l'exercice 1963, ne comportera pas d'augmentation des dépenses aussi importante que celle qui était prévue précédemment.

Quant aux dépenses de *consommation privée*, leur rythme actuel d'accroissement sera à peu près maintenu. Les conditions plus sévères en matière d'octroi de crédits à la consommation, notamment pour les voitures particulières, ne pourront guère se répercuter très rapidement, en raison des délais de livraison souvent assez longs. Par ailleurs, la forte liquidité à la disposition des ménages rend toujours possible une compensation par un recours à l'épargne. Il n'y a également pas lieu de s'attendre à un ralentissement sensible de l'expansion des revenus au cours des prochains mois : l'emploi semble augmenter et, en ce qui concerne l'évolution des salaires et traitements par personne occupée, de nombreux accords prévoyant des majorations ont déjà été conclus. Par ailleurs, il est permis de se demander si, dans le cadre de l'accélération prévue de la mise en œuvre de la politique nationale des revenus, une modération volontaire des partenaires sociaux dans leur politique salariale peut déjà être réalisée à court terme, lors du prochain rendez-vous d'automne. Enfin, il y a lieu de prévoir une progression des revenus dans les professions indépendantes, notamment dans le commerce et peut-être aussi dans l'agriculture, ce qui devrait favoriser également l'augmentation de la consommation.

Ainsi stimulée par la demande, la *production industrielle* devrait continuer de croître, d'autant que le niveau des stocks de produits finis était particulièrement bas au début de la saison d'automne. Toutefois, il n'est pas possible d'exclure un certain ralentissement du rythme de croissance de la production par rapport à la progression très rapide observée au cours du printemps et de l'été. En effet, d'une part, l'incidence des efforts fournis en vue de rattraper les retards de production ne se fera plus sentir; d'autre part, dans certains secteurs importants de l'industrie, la marge de capacités de production encore disponible pour une expansion de la production s'est sans doute quelque peu réduite. Ainsi, les entrepreneurs mentionnaient-ils, vers le milieu de l'année, non seulement des pénuries accrues de capacité technique de production, mais surtout des difficultés de plus en plus grandes pour recruter de la main-d'œuvre qualifiée. L'accroissement prévisible des demandes d'emploi sur le marché du travail au cours de l'automne, imputable en partie à des facteurs saisonniers, ne devrait guère suffire à atténuer notablement, à court terme, les tensions existantes.

Conformément à l'évolution observée jusqu'à présent, l'offre intérieure sera complétée par de fortes *importations* en provenance de l'étranger. Certes, le rythme de progression des importations pourrait être quelque peu influencé, au cours des derniers mois de l'année, par le retour prévisible à une évolution plus normale pour les achats de produits énergétiques. Cependant, les importations de matières premières et surtout de produits finis industriels auront encore fortement tendance à augmenter, d'autant plus que l'abaissement conjoncturel des droits de douane décidé à la mi-septembre dans le cadre du programme de stabilisation, devrait exercer des effets stimulants additionnels tant à l'égard des pays partenaires du Marché commun que vis-à-vis des pays tiers.

Bien qu'il y ait lieu de s'attendre à ce que, dans l'ensemble, l'offre soit nettement orientée à l'expansion, les facteurs conjoncturels susceptibles d'engendrer une nouvelle poussée des *prix* resteront assez influents, compte tenu du développement encore très marqué de la demande et de la hausse persistante des coûts. Toutefois, les campagnes de vente à prix stables pour les produits de consommation courante, la mise en vigueur d'un certain contrôle des prix pour de nombreux produits industriels, ainsi que la renonciation provisoire du Gouvernement à de nouveaux relèvements des tarifs publics, pourraient exercer des effets de freinage sur les indices de prix. Par ailleurs, la baisse des prix des produits importés, dont la répercussion a été assurée jusqu'au stade du détail grâce au blocage des marges commerciales des importateurs, pourrait avoir une influence stabilisatrice sur les prix. En ce qui concerne l'évolution des prix des produits alimentaires, les seuls facteurs saisonniers permettent déjà de prévoir un nouvel enchérissement, sans même tenir compte du fait qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet d'une modification éventuelle de la politique agricole, qui, jusqu'à présent, visait à améliorer les revenus des agriculteurs, en particulier au moyen d'ajustements des prix.

Ces perspectives laissent à penser que les *résultats en volume pour l'ensemble de l'année 1963* devraient correspondre, dans l'ensemble, aux prévisions quantitatives formulées jusqu'à présent par la Commission. L'accroissement du produit national brut à prix constants atteindra sans doute environ le taux de 4,5 % qui avait été escompté. Des ajustements notables (en hausse) n'ont été nécessaires qu'en ce qui concerne les importations et exportations de biens et de services.

Evolution des emplois et ressources de biens et services

	1961 (2)	1961 (2)	1962 (2)	1963 (3)
	Aux prix courants, en Mrd de Ffr	Variations en volume par rapport à l'année précédente, en %		
Produit national brut	319,67	4,5	5,8	4,5
Importations (1)	44,83	7,5	10,6	9
Consommation des ménages	206,62	5,8	6,9	6
Consommation des administrations	43,02	3,4	2,3	1,5
Formation brute de capital fixe	62,39	10	7,5	5
Exportations (1)	49,54	6,1	2,5	7

(1) Biens, services et revenus de facteurs.

(2) Rapport sur les Comptes de la Nation de l'année 1962 ; SEEF, Paris.

(3) Prévisions des services de la Commission.

Remarque générale : Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Pour ce qui est des perspectives d'évolution de l'économie française en 1964, les tendances observées auraient permis de s'attendre à une poursuite des phénomènes inflationnistes, qui auraient perturbé l'équilibre de la croissance. Sur le marché de l'emploi, les tensions auraient persisté, étant donné qu'il fallait escompter un ralentissement de l'augmentation de la population active civile comparé à l'évolution en 1963. La forte progression des salaires, imputable en partie à l'excédent de la demande de main-d'œuvre, risquait de se poursuivre. La répercussion des majorations de salaires sur la hausse des prix aurait été d'autant plus facile pour le commerce que les ménages pouvaient compter sur un accroissement encore rapide de leurs revenus, et que, par ailleurs, le climat psychologique se détériorait très sensiblement. En effet, il était à craindre que le mode de pensée et le comportement des agents économiques ne commencent à s'adapter de plus en plus au phénomène de l'inflation caractérisée, une telle constatation s'appliquant non seulement aux chefs d'entreprise et aux salariés, mais aussi à certains services administratifs. Enfin, une détérioration rapide et sensible de la balance des paiements ne semblait pas exclue, en raison précisément de l'aggravation du climat inflationniste qui aurait pu se répercuter en particulier sur les termes de paiement, dont l'évolution a été, jusqu'à présent, très favorable pour la France.

Afin d'écartier de tels dangers inflationnistes, c'est-à-dire afin de faire mieux coïncider, en 1964, la demande nominale avec les possibilités réelles d'expansion, les *mesures de politique conjoncturelle* prises au printemps 1963 (analysées en détail dans le dernier rapport trimestriel), qui n'étaient que légèrement restrictives, ne suffisaient plus. Il était

devenu évident que, dans la situation présente, les interventions devaient avoir un caractère plus global. En effet, les facteurs responsables de la pression de la demande se situaient, en partie, dans le domaine monétaire : la liquidité de l'économie était manifestement devenue trop importante, non seulement en raison du rapatriement de capitaux d'Algérie en 1962, et de l'utilisation croissante depuis lors par les Français d'Algérie de leurs ressources d'épargne, mais aussi par suite des entrées toujours importantes de capitaux en provenance principalement des zones dollar et sterling. A ces deux éléments, s'ajoutent enfin les effets stimulants qui émanaient de l'évolution de la trésorerie publique. C'est surtout en raison de cette situation monétaire que la demande intérieure nominale aurait eu, en 1964, la possibilité de progresser trop rapidement. Aussi une utilisation plus efficace des instruments disponibles dans le domaine de la politique financière et de la politique du crédit en vue de limiter la demande globale devait-elle être considérée comme particulièrement urgente.

Dans une telle situation, c'est à la politique budgétaire de l'État qu'incombe en premier lieu la responsabilité de satisfaire aux exigences de la politique de stabilisation, non seulement au moyen de mesures sélectives, mais aussi par des mesures globales. Ainsi, les opérations du Trésor doivent-elles contribuer à éponger la demande excédentaire : le simple maintien du découvert de la Loi de Finances dans la limite de 7 milliards de francs considéré comme un principe ne semble plus suffisant. Il importe plutôt de réduire notablement l'impasse réelle, qui s'était constamment accrue au cours des dernières années, afin de parvenir à l'équilibre budgétaire. Ceci implique de limiter sévèrement l'augmentation des dépenses ordinaires et d'aménager la structure des recettes publiques d'une manière plus conforme aux exigences de la conjoncture, c'est-à-dire en freinant, par des mesures fiscales, le développement excessif des revenus destinés à la consommation.

Afin de rendre efficaces les mesures budgétaires et d'utiliser en même temps de manière directe les instruments de la politique monétaire pour lutter contre la demande excédentaire, les octrois de crédit par les Banques doivent être limités encore plus sévèrement. Dans la mesure où les méthodes classiques de relèvement du coefficient de trésorerie et de la politique d'open market n'y suffisent pas, il ne reste que le recours au renforcement des contrôles directs, tout en s'efforçant de garder disponibles des ressources financières en quantités suffisantes pour les investissements productifs proprement dits, dont le rythme de progression n'est nullement exagéré. Un renforcement des conditions d'octroi des crédits à la consommation semble, par contre, tout à fait justifié.

La politique du crédit et surtout la politique budgétaire de l'État devraient — notamment sur la base d'une liste de priorité à établir — comporter des mesures spécifiques pour limiter la demande dans le secteur de la construction. En effet, l'industrie du bâtiment souffre d'une pénurie de main-d'œuvre exceptionnellement grave et représente un foyer de tensions dont les effets ne cessent de se propager aux autres secteurs. Les dépenses pour la construction de logements devraient, en particulier, être mieux coordonnées avec les possibilités réelles de l'offre, qu'il conviendrait également d'augmenter en recourant à des mesures appropriées.

Enfin, la politique agricole devrait aussi être adaptée aux exigences de la stabilisation du niveau général des prix en France. Une pause momentanée serait tout au moins souhaitable en ce qui concerne les mesures destinées à améliorer, par des hausses de prix, la position des agriculteurs par rapport aux autres groupes de la population.

Bien entendu, certains problèmes particuliers se posent dans le domaine de la politique des revenus et notamment de la politique salariale. Il serait toutefois vain d'attendre de la politique salariale qu'elle contribue notablement à la stabilisation si, en même temps, les mesures de politique conjoncturelle visées plus haut ne freinaient pas, de manière effective, l'expansion de la demande globale, en créant ainsi un climat conjoncturel nouveau qui ne serait plus caractérisé par une demande excessive de main-d'œuvre, responsable, en grande partie, de la hausse exagérée des salaires et des coûts.

Le programme de stabilisation adopté à la mi-septembre par le Gouvernement français paraît dans l'ensemble aller dans le sens des mesures nécessaires à la stabilisation du niveau des prix, et qui ont été esquissées ci-dessus.

En effet, les mesures récemment décidées s'inscrivent, pour l'essentiel, dans le cadre de la politique financière et monétaire : telle la réduction de l'impasse à 4,74 milliards de francs, obtenue par une légère limitation de la progression des dépenses à caractère définitif, par une débudgétisation de certaines dépenses à caractère provisoire, ainsi que par la renonciation partielle à certains allègements d'impôts antérieurement prévus et par l'introduction de quelques impôts supplémentaires, notamment sur les mises gagnantes au Pari mutuel et sur les profits résultant de la spéculation foncière. Il en est de même en ce qui concerne la ponction sur les liquidités par l'émission, à la date du 23 septembre, d'un emprunt d'État de 2 milliards de francs et la limitation de l'accroissement annuel des encours de crédits bancaires à 10 % pendant la période du 1^{er} mars 1963 au 29 février 1964, au lieu de celui de 12 % autorisé jusqu'à présent. Les conditions en matière d'octroi de crédits à la consommation ont été rendues plus sévères. Il faut mentionner enfin certaines incitations à la formation d'épargne.

Par ailleurs, un certain nombre de mesures sélectives ont encore été prises dans d'autres domaines ; elles visent principalement à augmenter l'offre, soit sur le marché du travail (diminution de la durée du service militaire, efforts accrus en faveur de la formation professionnelle accélérée, appel encore plus large à l'immigration), soit sur les marchés commerciaux (abaissement de certains droits de douane pour les importations en provenance des pays partenaires de la C.E.E. et de pays tiers).

En vue d'influencer le climat psychologique, le gouvernement a estimé également nécessaire d'intervenir directement sur la formation des prix, ce qui correspond en pratique à l'instauration d'un certain contrôle des prix à la production des produits industriels.

Dans deux domaines très importants, à savoir la politique agricole et la politique des revenus dans les autres secteurs, aucune décision ou mesure n'ont toutefois encore été prises et aucune directive n'a été annoncée au moment de la rédaction de ce rapport. Une modération dans la hausse des revenus nominaux constitue cependant une des conditions fondamentales pour une stabilisation du niveau général des prix dans l'économie. Par ailleurs, aucune disposition n'a été prise en vue de limiter la demande dans la construction, bien que, précisément dans ce secteur, l'écart vis-à-vis des possibilités réelles de l'offre soit particulièrement important.

Il n'est guère possible de discerner, pour l'instant, les répercussions du « programme de stabilisation du 12 septembre » sur l'évolution conjoncturelle en 1964. En particulier il est encore trop tôt pour savoir si la stabilité des prix pourra être obtenue et quel rythme de croissance économique sera atteint. Toutefois, les résultats d'une première analyse laissent à penser que le freinage de l'expansion de la demande nominale devrait rester limité.

La demande extérieure pourrait même enregistrer, en 1964, une progression un peu plus rapide, à condition que ne se produise aucune nouvelle détérioration de la position concurrentielle de la France sur les marchés mondiaux. En effet, la conjoncture mondiale qui sera probablement assez nettement orientée à l'expansion, offre des perspectives très favorables pour un développement des exportations. En ce qui concerne l'évolution de la demande intérieure, celle-ci aura, comme par le passé, tendance à augmenter. Les programmes d'investissement des entreprises publiques et de l'État n'ont subi aucune compression, ce qui devrait encore entraîner, en 1964, une progression vigoureuse des dépenses en bâtiments et matériels. Une diminution très nette de la propension à investir des entrepreneurs privés est peu vraisemblable, bien que, dans ce domaine, des éléments psychologiques, qui ne sont pas perceptibles pour l'instant, puissent jouer un rôle déterminant. Au demeurant, de nombreux facteurs permettent de penser que les investissements fixes des entreprises privées continueront d'augmenter dans la même proportion qu'en 1963, sous réserve que les conditions de financement par des capitaux extérieurs ne se détériorent pas trop fortement. Alors que le programme de stabilisation permet d'escompter une légère limitation de la progression des dépenses de consommation publique, ses répercussions sur la consommation privée sont plus difficiles à discerner. Un ralentissement du développement des revenus constitue sans doute la condition essentielle pour freiner le rythme de l'expansion. Toutefois, l'emploi continuera d'augmenter; les majorations de salaires ne devraient pas s'interrompre, mais, dans le meilleur des cas, auront tendance à se ralentir.

Compte tenu de l'évolution encore assez dynamique de la demande, et dans l'hypothèse d'une augmentation de la production agricole correspondant à la progression annuelle moyenne à long terme, le taux d'accroissement du produit national brut en volume devrait atteindre environ 4 à 4,5 % par rapport à 1963.

Si cette croissance, encore relativement vive, peut être réalisée conjointement à une stabilisation du niveau des prix, un tel résultat pourrait être considéré comme un grand succès de la politique économique du Gouvernement français. Il est permis de se demander, cependant, si, eu égard aux possibilités réelles de l'offre, le rythme d'expansion de la demande nominale sera suffisamment freiné par les mesures prises pour conduire à une stabilité satisfaisante des prix et des coûts unitaires. En particulier, l'accroissement des dépenses de l'État reste sans doute fixé à un niveau assez élevé et le découvert de la Loi de Finances, bien que réduit, paraît demeurer relativement important.

Même si la politique nécessaire au rétablissement de la stabilité du niveau des prix devait entraîner un ralentissement plus marqué de la croissance pendant une courte période, une telle évolution serait sans aucun doute préférable à une expansion plus rapide qui s'accompagnerait d'une poursuite ou même d'une aggravation des pressions inflationnistes. En outre, la stabilisation des coûts et des prix créera les conditions nécessaires pour retrouver une croissance plus rapide — mais équilibrée — peut-être dès 1965. Par contre, le maintien des tensions inflationnistes contraindrait finalement à des mesures qui provoqueraient une interruption assez prolongée de l'expansion, ou même une sérieuse récession. En effet, il apparaît clairement que, dans un monde où règnera probablement une stabilité nettement plus marquée, une hausse continue des coûts et des prix compromettrait gravement, à plus longue échéance, l'évolution de la balance des paiements de la France.

C. Italie

L'expansion économique a dépassé, au second trimestre, l'ampleur du mouvement saisonnier. L'absence de certains facteurs de freinage qui s'étaient manifestés au cours des mois précédents, à savoir les conditions climatiques défavorables et les grèves, de même que les efforts accomplis pour rattraper les pertes encourues, doivent avoir largement contribué à cette évolution. C'est ainsi que la croissance des investissements d'équipement et, dans une moindre mesure, celle des exportations, se sont accélérées. Le rythme de progression des dépenses de consommation privée, qui depuis longtemps constituaient l'élément principal de l'expansion de la demande intérieure, est demeuré très rapide.

Tandis que la production agricole, dans l'ensemble, a encore connu une évolution hésitante, la production industrielle, d'après l'indice de l'ISTAT désaisonnalisé par l'ISCO, n'a pas augmenté de moins de 4,7 % du premier au deuxième trimestre. L'indice brut a dépassé de 11 % son niveau du deuxième trimestre de 1962. Quant aux importations, leur expansion a marqué une accélération des plus vives.

La forte hausse des prix, qui persiste depuis bientôt deux ans, s'est ralentie depuis le mois de mars. Ce ralentissement est toutefois imputable, dans une large mesure, à des influences saisonnières, à savoir la diminution des prix de certains produits végétaux. En juillet et par rapport au niveau atteint un an plus tôt, l'indice des prix de gros a augmenté de 5 %, celui des prix à la consommation de 6,6 % ; la progression ne s'est pas chiffrée à moins de 7,9 % pour l'indice du coût de la vie, qui présente une importance particulière pour le calcul des indemnités de vie chère en fonction de l'échelle mobile des salaires, indemnités qui d'ailleurs ont encore été majorées notablement.

En dépit d'une augmentation assez sensible des recettes nettes provenant des échanges de services, le déficit de la balance des biens et services s'est encore notablement accru ; celui de la balance commerciale a atteint, au deuxième trimestre, 666 millions de dollars, soit plus du double du chiffre enregistré un an plus tôt. Cependant, par suite d'une augmentation toujours considérable de l'endettement des banques à l'étranger, les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles n'ont diminué que de 8 millions de dollars au deuxième trimestre, contre 115 millions de dollars au trimestre précédent.

L'expansion de la demande globale se poursuivra au cours des derniers mois de 1963. Sans doute les perspectives de développement des exportations ne sont-elles pas particulièrement favorables ; mais les dépenses d'investissement, dans leur ensemble, et aussi, dans une mesure considérable, les dépenses de consommation privée s'accroîtront encore. Le rythme de l'expansion conjoncturelle de la production ne devrait pas, semble-t-il, dépasser le rythme moyen du premier semestre. Pour l'ensemble de l'année 1963, le produit national brut, en termes réels, pourrait augmenter de 5,5 %, la production industrielle de 9 %.

En 1964, l'expansion sera, dans une mesure particulièrement large, tributaire de l'orientation et de la vigueur de la politique économique. Les tendances actuelles de l'évolution des prix et, en liaison avec celle-ci, de l'évolution de la balance des paiements, font apparaître l'urgente nécessité de mesures énergiques propres à les enrayer. Le ralentissement passager du rythme de l'expansion économique, dont s'accompagneraient éventuellement pareilles mesures, apparaît, dans l'ensemble, comme un moindre mal, d'autant plus que des mesures visant à stabiliser la poussée des prix et des coûts créeraient la base d'une reprise de l'expansion économique. Cependant, même en pareil cas, un net accroissement du produit national brut, en termes réels, pourrait encore se produire.

1. L'évolution au cours des derniers mois

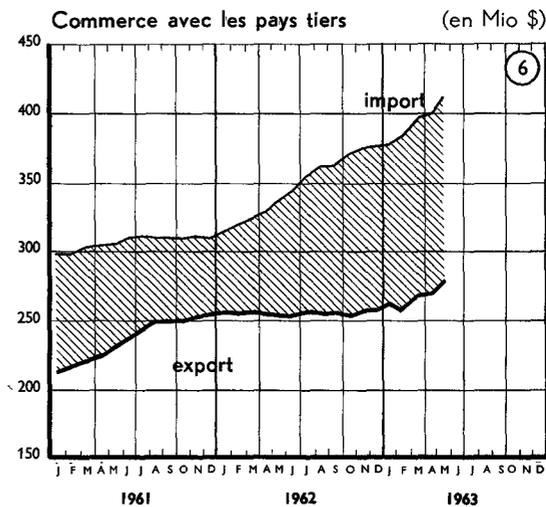
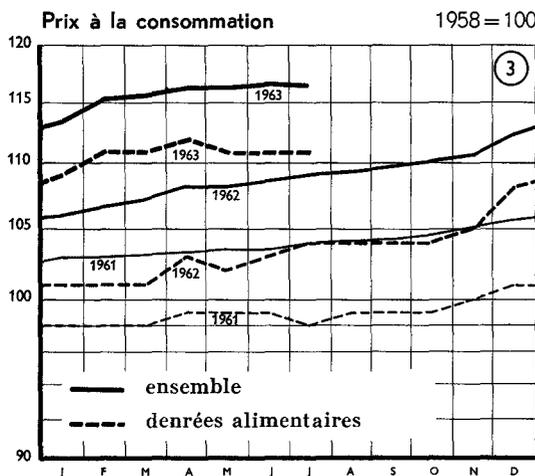
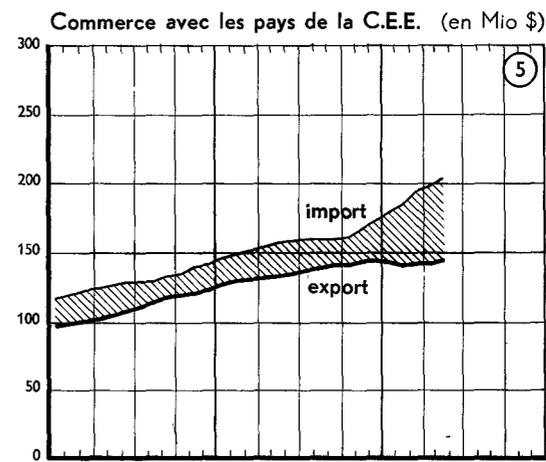
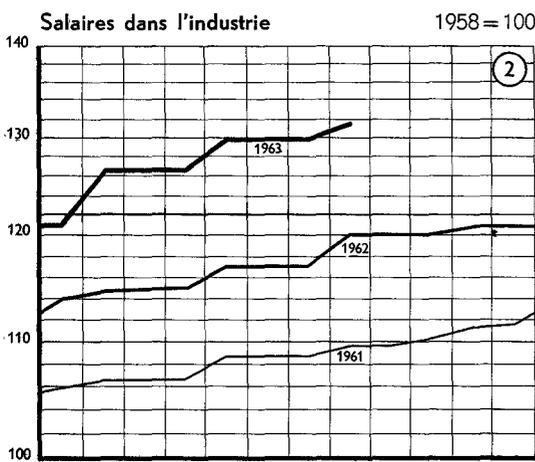
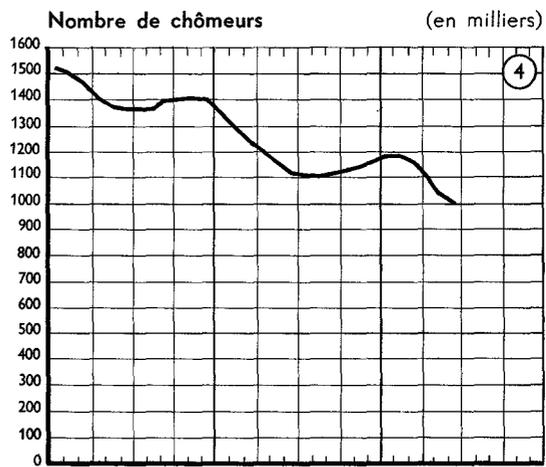
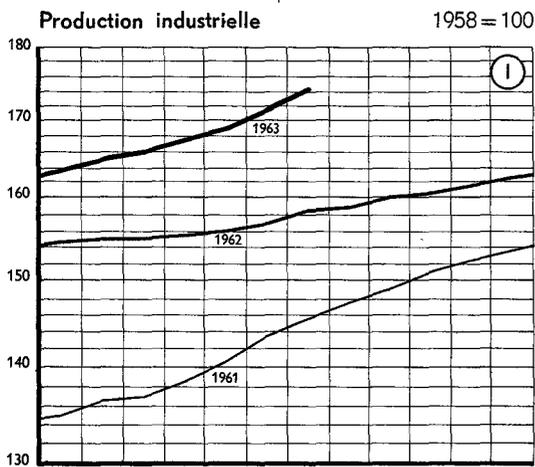
L'expansion des *exportations et biens et services* n'a été, au second trimestre, que légèrement plus rapide qu'au premier, bien que la reprise de la conjoncture mondiale ainsi que la disparition de certains facteurs exceptionnels de freinage qui avaient agi au premier trimestre et les efforts de rattrapage qui ont suivi aient laissé espérer une accélération plus sensible. La progression, d'une année à l'autre, des *exportations de marchandises* — en valeur, et sur la base des statistiques douanières — a été de 7,8 %; elle n'a ainsi dépassé que légèrement celle du premier trimestre, qui se chiffrait à 5,2 %. Mais, en volume, la progression a sans aucun doute été nettement moindre, les prix à l'exportation ayant été sensiblement plus élevés que ceux qui étaient pratiqués un an plus tôt.

Les produits miniers, les produits des industries alimentaires, ainsi que certains moyens de transport, ont particulièrement contribué à la légère accélération des exportations. Il en est de même, en ce qui concerne la répartition géographique des exportations, des livraisons effectuées dans les pays tiers industriels extérieurs à la Communauté, surtout aux États-Unis et au Japon. L'expansion des exportations de services paraît également avoir été plus rapide qu'au premier trimestre, bien que l'affluence de touristes étrangers n'ait pas répondu à ce que l'on attendait.

La demande intérieure a de nouveau nettement progressé. C'est d'abord le cas des dépenses pour la *formation brute de capital fixe*, dans l'ensemble. Sans doute les indicateurs partiels disponibles permettent-ils plutôt de conclure à une stagnation ou même à une régression des investissements sous forme de construction. En effet, par rapport aux résultats enregistrés un an plus tôt, le nombre de logements (pièces) achevés n'a augmenté que de près de 1 %, au second trimestre, et le nombre de bâtiments achevés à usage industriel et commercial a même diminué de près de 17 %; au premier trimestre, des taux de progression respectifs de plus de 9,5 % et de 15,5 % avaient encore été atteints. Par contre, les dépenses consacrées aux travaux publics paraissent avoir augmenté encore, bien que très lentement.

Les investissements d'équipement ont été nettement orientés à l'expansion, bien que, dans ce domaine également, certains effets de rattrapage aient dû se manifester. Après l'évolution hésitante du premier trimestre, sous l'influence du froid exceptionnel

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

Graphiques : (1) Estimation de la tendance à partir des données corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E. - Non compris la construction, l'alimentation, les boissons et les tabacs.

(2) Indice des salaires conventionnels minima (source : Institut central de Statistique de l'Italie).

(4) Chômeurs enregistrés à fin de mois. Cette série surévalue probablement le niveau absolu du chômage. — Données corrigées des variations saisonnières par les services de la Commission.

(5)-(6) Séries corrigées des variations saisonnières et accidentelles par l'O.S.C.E. Les exportations sont comptées f.o.b. et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.



et de conflits sociaux importants, la tendance à l'expansion s'est à nouveau clairement affirmée. En témoignent notamment la croissance de la production de biens d'investissement et l'activité constatée dans le commerce extérieur de ces biens.

La progression très rapide des *dépenses de consommation privée* s'est poursuivie. Par suite surtout de concessions encore très importantes en matière de salaires, et de l'octroi d'indemnités de vie chère sur la base de l'échelle mobile des salaires, mais aussi au cours d'un accroissement particulièrement rapide de l'emploi, le rythme d'expansion, déjà rapide, de la masse salariale s'est encore accéléré. Les salaires minima conventionnels, allocations familiales incluses, ont en moyenne, au deuxième trimestre, dépassé le niveau atteint un an plus tôt de 10,1 % dans le commerce, de 10,6 % dans l'industrie et de 12,1 % dans l'agriculture. Au premier trimestre, cette augmentation se chiffrait respectivement à 7,8 %, 8,8 % et 11,4 %. Les traitements ont accusé des taux d'accroissement encore plus élevés et, pour une part, également accélérés; pour les services publics, le taux atteint près de 30 %. En même temps a persisté l'afflux de main-d'œuvre en provenance du secteur agricole vers les secteurs où les rémunérations sont plus élevées. Par ailleurs, les revenus de transfert et les pensions ont été augmentés dans l'agriculture et dans le secteur public. L'accroissement de la masse salariale paraît s'accompagner d'une certaine diminution de la propension à l'épargne.

Les ventes de biens de consommation durables, tels que d'automobiles et d'équipement ménager électrique, ont connu un développement exceptionnel. A titre d'exemple, le nombre d'immatriculations de voitures neuves a dépassé de 45,6 %, au deuxième trimestre, le chiffre atteint un an plus tôt.

D'après les sondages effectués par l'ISTAT, le nombre de chômeurs s'est encore fortement réduit; le 10 mai dernier, il se situait à 22,5 % en dessous du nombre enregistré au 20 avril 1962. Le nombre de travailleurs occupés dans l'ensemble de l'économie a dépassé de près de 4 % celui de la même période de 1962. La raréfaction de la main-d'œuvre, en particulier d'ouvriers qualifiés, s'est apparemment poursuivie à un rythme rapide.

En ce qui concerne l'offre, l'évolution de la *production agricole*, dans l'ensemble, n'a été que faible. Il semble que la récolte de céréales, en particulier, soit demeurée bien en deçà des résultats, à vrai dire très bons, de l'année précédente.

Par contre, l'expansion de la *production industrielle* s'est accélérée. D'après l'indice de l'ISTAT désaisonnalisé par l'ISCO, l'accroissement, du premier au second trimestre, ne s'est pas chiffré à moins de 4,7 %. Toutefois, suivant des informations provisoires, il se serait légèrement ralenti en juillet. Sur la base de l'indice brut, le niveau de la production du deuxième trimestre de 1962 a été dépassé de 10,9 % alors que l'accroissement annuel avait été de 5,4 % au premier trimestre. Les progrès réalisés d'une année à l'autre ont été les plus marqués dans les secteurs des moyens de transport et de biens d'équipement, dont les indices ont passé respectivement de 10,8 % et de 3,2 % au premier trimestre à 25 % et près de 13 % au second. Mais l'expansion de la production de biens de consommation s'est, elle aussi, légèrement accélérée. Les facteurs exceptionnels déjà mentionnés ont toutefois contribué également à cette évolution de la production industrielle; l'accélération conjoncturelle a certainement été plus limitée.

Les *importations de biens et services* se sont aussi développées à un rythme plus rapide, tant en volume qu'en valeur. Pour les *importations de marchandises* (en valeur et sur la base des statistiques douanières), l'écart par rapport aux résultats obtenus un an plus tôt n'a pas atteint moins de 30,5 % au deuxième trimestre, contre 17,7 % au premier.

En volume, l'expansion ne semble avoir été que légèrement moins forte. L'accélération des importations n'a pas seulement porté sur les biens de consommation, mais aussi sur les biens d'investissement. Les importations de matières premières, elles aussi, ont augmenté plus rapidement qu'au premier trimestre. De même, suivant les statistiques des opérations en devises, les importations de services, et notamment les dépenses des touristes italiens à l'étranger, se sont apparemment développées à un rythme accéléré.

Les *prix*, nettement orientés à la hausse depuis près de deux ans, et qui avaient accusé une progression particulièrement vive depuis l'automne 1962 jusqu'à février 1963, ont depuis lors ralenti leur mouvement. Cette évolution est toutefois imputable, pour une large part, à la baisse saisonnière des prix de quelques produits agricoles d'origine végétale — en particulier les fruits et légumes — ainsi qu'à certains réajustements. L'enchérissement des produits industriels s'est poursuivi, bien qu'à un rythme ralenti. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,7 % de mars à juillet (de novembre à mars 1963, la hausse avait été de 4,4 %); il a dépassé de 6,6 %, en juillet, le niveau qu'il avait atteint un an plus tôt. L'indice du coût de la vie, auquel sont liées les indemnités de vie chère consenties sur la base de l'échelle mobile des salaires, a même été supérieur de 7,9 %, en juillet, au niveau enregistré un an auparavant. La courbe des prix de gros s'est également infléchie au cours du second trimestre, quoique dans une mesure moindre que celle des prix à la consommation.

Le rythme de croissance des importations, notablement plus rapide que celui des exportations, a de nouveau entraîné une sensible détérioration de la *balance commerciale*. Sur la base des statistiques douanières, le déficit de la balance commerciale s'est élevé, au second trimestre, à 666 millions de dollars, ce qui représente plus du double du montant enregistré un an auparavant (312 millions de dollars). Malgré la vigoureuse expansion des recettes nettes provenant des opérations sur services, la balance de biens et services ne s'est pas soldée, au second trimestre, par l'excédent habituel à cette époque, mais par un important déficit. Étant donné que, dans le même temps, le solde déficitaire des mouvements de capitaux s'est rapidement accru, le déficit de l'ensemble de la *balance des paiements* (sur la base de la statistique italienne relative aux règlements) n'a pas atteint moins de 412 millions de dollars, contre 25 millions de dollars seulement au deuxième trimestre de 1962, et 268 millions de dollars au premier trimestre de 1963. Le fait que les réserves officielles d'or et de devises n'aient cependant diminué que de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 1963 (contre 115 millions de dollars au premier trimestre) est essentiellement imputable à une nouvelle et très importante augmentation — de 383 millions de dollars — de l'endettement extérieur des banques. En juillet, les réserves officielles d'or et de devises se sont à nouveau accrues de 65 millions de dollars et devraient avoir encore fortement augmenté en août.

La *liquidité bancaire* n'a donc été que peu limitée au second trimestre du fait de la balance des paiements et ce en raison des emprunts susmentionnés, contractés à l'étranger par les banques. Un resserrement plus important des liquidités a certes résulté des opérations de caisse du Trésor; mais ceci constitue sans aucun doute un phénomène saisonnier, les recettes fiscales étant toujours particulièrement élevées au second trimestre. La tendance de base de ces opérations, à la différence de l'évolution observée l'an dernier, devrait, au contraire, être orientée à l'accroissement des liquidités. La rapide expansion du crédit s'est toutefois poursuivie : le rapport entre les crédits octroyés par les banques d'affaires et les dépôts a fortement progressé, s'élevant à 78,2 % en juin (en mars 75,4 %). Néan-

moins, non seulement le rapport entre, d'une part, les crédits et, d'autre part, les dépôts ainsi que certains autres fonds, notamment ceux qui sont accordés par l'étranger, a-t-il été forcément plus faible que le rapport susmentionné, mais il s'est surtout accru moins rapidement. En même temps les taux d'intérêt ont encore nettement augmenté; le rendement net des valeurs d'État est passé de 5,19 % en juin à 5,22 % en juillet (en mars 4,92 %).

2. Les perspectives

L'expansion conjoncturelle de la demande devrait, au cours des derniers mois de l'année, se poursuivre à peu près au rythme qui a caractérisé la première moitié de l'année. La demande intérieure devrait constituer le principal soutien de la croissance.

Bien que les perspectives de la *demande extérieure* demeurent légèrement orientées à l'expansion, elles se sont plutôt détériorées davantage. D'une part, les perspectives en ce qui concerne la conjoncture mondiale ne sont nullement défavorables, ce qui, sans doute, aura également d'heureux effets sur les exportations italiennes. Des impulsions émaneront également du nouvel abaissement des droits de douane entre pays membres, appliqué depuis le 1^{er} juillet. De plus, les exportations pourraient être stimulées par l'accélération envisagée des remboursements d'impôts aux exportateurs et le développement projeté des crédits à l'exportation. Mais, d'autre part, les possibilités d'accroître les importantes exportations de produits agricoles se sont certainement réduites, en raison de l'évolution et des perspectives de production agricole, qui, dans l'ensemble, n'ont pas été très favorables jusqu'à présent. Mais c'est surtout la position concurrentielle de l'Italie qui devrait, d'une manière générale, s'être détériorée par rapport aux années précédentes, en raison notamment de la hausse continue et rapide des coûts. Suivant l'indice des prix à l'exportation de l'ISTAT (calculé d'après la méthode de Paasche), le taux de croissance, d'une année à l'autre, n'était pas inférieur à 4,6 % pour les quatre premiers mois de 1963, contre 0,8 % au quatrième trimestre de 1962. Pendant les trois premiers trimestres de 1962, cet indice s'était encore situé à un niveau inférieur à celui des périodes correspondantes de l'année précédente. En tout cas, les carnets de commandes étrangères dans l'industrie semblent avoir diminué assez fortement. De même, il ressort de l'enquête « Forum » de Mondo Economico, portant sur le deuxième semestre de 1963, que les milieux économiques s'attendent à une détérioration sensible en ce qui concerne l'évolution des exportations. Malgré un nouveau et léger ralentissement de la croissance des dépenses de touristes étrangers, probablement en raison de la hausse rapide des prix, les exportations de services devraient encore augmenter fortement, surtout en valeur.

La croissance de la demande intérieure sera sans doute relativement forte. D'une part, les dépenses *d'investissements fixes* continueront probablement de progresser. Ce sera d'abord le cas des investissements sous forme de construction. La demande potentielle pourrait s'être accélérée dans ce secteur. Au deuxième trimestre, le nombre de pièces d'habitation et de bâtiments industriels et commerciaux, dont la construction était projetée, dépassait respectivement de 16 % et de 21,5 % celui de la même période de 1962. Toutefois une partie seulement de ces « demandes de construction » devraient être satisfaites, étant donné que, en raison de l'étroitesse du marché des capitaux par rapport à la demande de crédit à la construction, les banques se montrent réservées depuis un certain temps déjà. De plus, un élément de freinage devrait être constitué par la hausse rapide,

et même accélérée depuis peu, des coûts dans la construction. Les travaux publics ne continueront sans doute d'augmenter que très lentement. Par ailleurs, la progression des investissements d'équipement pourrait être un peu plus forte; toutefois leur rythme de croissance atteindra difficilement celui du deuxième trimestre. L'accroissement des coûts ne semble pas toujours avoir pour effet une augmentation de la propension à investir à des fins de rationalisation, étant donné que le financement est devenu plus difficile et que des facteurs psychologiques influencent défavorablement le climat en matière d'investissements.

Par ailleurs, comme il a déjà été mentionné dans le dernier rapport trimestriel, les *dépenses de consommation publique* devraient augmenter sensiblement. C'est ainsi que les premières prévisions budgétaires relatives aux dépenses de personnel pour l'exercice courant, commencé au premier juillet 1963, sont supérieures de près d'un tiers aux prévisions correspondantes du précédent exercice. Cependant, l'accroissement sera sans doute moins important, compte tenu des collectifs budgétaires. Alors que ceux-ci comportaient en effet de très fortes augmentations des dépenses de personnel pour l'exercice 1962/1963 les collectifs budgétaires devant être attendus au cours de cet exercice pourraient être moins élevés à cet égard.

Enfin et surtout, il y a lieu de s'attendre à une nouvelle et très rapide croissance des *dépenses de consommation privée*, sous l'influence tant des récentes augmentations de la masse des revenus que de celles qui suivront. Les revenus de transfert, en particulier les pensions des fonctionnaires, s'accroîtront de nouveau. Au surplus, les nouvelles conclusions de conventions collectives dans des secteurs importants, notamment dans la construction et dans l'industrie textile, entraîneront de nouvelles et importantes hausses de salaires.

Sauf dans l'agriculture et sans doute aussi dans la construction, la *production* pourrait encore s'adapter sans trop de difficultés à la progression de la demande globale. En effet, les enquêtes de conjoncture de la C.E.E. laissent encore apparaître de nettes réserves de capacités dans l'industrie et même une tendance à une légère augmentation de celles-ci. Toutefois, l'embauche de main-d'œuvre supplémentaire, surtout qualifiée, devient de plus en plus difficile, ce qui semble avoir déjà entravé, dans certains cas, un développement plus rapide de la production. Mais au total, les réserves de main-d'œuvre demeurent encore relativement grandes, en particulier si l'on tient compte de l'importance du sous-emploi.

La croissance conjoncturelle des *importations* demeurera sans aucun doute rapide, mais ne devrait pas atteindre le rythme exceptionnel observé l'année précédente.

La *hausse des prix*, un des facteurs de l'expansion des importations, devrait se poursuivre. On peut toutefois escompter que la politique gouvernementale visant à combattre cette poussée des prix grâce à l'accroissement des importations et à l'application de certaines mesures fiscales partielles (comme récemment pour le sucre, l'essence, les engrais, les médicaments) continuera d'exercer une influence modératrice. La poursuite, par les autorités monétaires, de la politique de crédit légèrement plus restrictive depuis un certain temps pourrait influencer l'évolution dans la même direction, l'effet de pareille politique pouvant même se renforcer avec le temps.

Des facteurs saisonniers entraîneront sans doute une certaine diminution du déficit de la *balance des paiements*.

Les modifications qui ont dû être apportées, sur la base de l'évolution observée jusqu'à présent et des nouvelles perspectives, en ce qui concerne les estimations pour

l'ensemble de l'année 1963, reflètent nettement l'aggravation des tensions dues à la demande intérieure, ainsi que l'incidence de la hausse des coûts et des prix. Aussi les taux de croissance en volume de la consommation privée et publique ont-ils dû être ajustés vers le haut; pour le volume des importations, la correction analogue a été assez forte. Par contre, aucun changement notable n'est à apporter aux estimations de l'accroissement en volume des exportations et du produit national brut.

Evolution des emplois et ressources de biens et services

	1961 (2)	1961 (2)	1962 (2)	1963 (3)
	Aux prix courants, en Mrd de Lit.	Variations en volume par rapport à l'année précédente, en %		
Produit national brut	22 022	8,4	6	5,5
Importations (1)	3 760	15,4	15,2	19
Consommation des ménages	13 305	7,7	6,8	7,5
Consommation des administrations	3 175	4,9	4,6	6
Formation brute de capital fixe	5 099	12,4	9,1	7,5
Exportations (1)	3 908	16,5	11,7	6

(1) Biens, services et revenus de facteurs.

(2) ISTAT (Rome).

(3) Prévisions des services de la Commission.

Remarque générale : Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Pour ce qui est de l'évolution *en 1964*, il est permis, en tout état de cause, d'escompter une poursuite de l'expansion. Son rythme dépendra cependant, plus particulièrement cette fois, de l'orientation et de la vigueur de la politique économique mise en œuvre. En effet, des mesures encore plus énergiques, destinées à combattre la tendance menaçante des prix, devraient être prises, afin d'éviter l'application, en fin de compte, de solutions extrêmes. Le ralentissement passager de la croissance économique, lié éventuellement à une telle politique, peut être considéré comme un moindre mal. Toujours est-il que, même dans ces conditions, un taux notable de progression annuel du produit national brut à prix constants pourrait encore apparaître.

Il semble en effet nécessaire d'élargir encore et d'intensifier notablement la politique de stabilisation des prix et des coûts intérieurs, malgré l'infléchissement de la courbe des prix noté au cours des derniers mois. Ceci est indispensable, ne serait-ce qu'en raison de la rapide détérioration de la balance des paiements qui, du fait de l'accroissement déjà

mentionné de l'endettement à court terme des banques vis-à-vis de l'étranger (950 millions de dollars en un an) ne se reflète qu'imparfaitement dans la modification des réserves officielles — toujours très importantes — d'or et de devises.

Une limitation de la croissance des dépenses publiques, et surtout, parmi ces dernières, celles de consommation et de transfert influençant directement la consommation, serait particulièrement efficace du point de vue de la politique conjoncturelle. Pour autant que les plans budgétaires soient déjà adoptés, les dépenses de trésorerie devraient être retardées : les reports de crédit ainsi créés ne devraient être utilisés qu'un certain temps après l'apparition d'une nette stabilisation des prix. Une telle évolution semble, dès à présent, se dessiner. Il conviendrait, en outre, de prendre en considération l'opportunité de certaines mesures de politique fiscale, portant surtout sur l'expansion des dépenses des ménages. De cette façon, les effets des opérations de trésorerie de l'État contribuant à accroître la liquidité seraient également limités dans la mesure souhaitable.

En même temps, il sera indispensable de renforcer également, dans le domaine de la politique monétaire et du crédit, la tendance plus restrictive qui se manifeste depuis quelques mois, d'autant plus que, jusqu'à présent, la rapide expansion du crédit a soutenu la liquidité, des entreprises, et a ainsi eu tendance à favoriser la propension à accorder d'importantes augmentations de salaires. Certes, la liquidité bancaire s'est resserrée ces derniers temps, ne serait-ce qu'en raison des répercussions de la très vive progression de la circulation fiduciaire, et surtout par suite de l'extension accélérée des crédits susmentionnés. De plus, les obligations en matière de réserves minima, elles aussi, ont forcément augmenté avec vigueur. Les banques ont cependant pu se procurer à l'étranger de nouvelles ressources, de sorte qu'en Italie également apparaissent de façon toujours plus marquée les limites que l'intégration du marché monétaire national au marché monétaire international impose à la politique classique du crédit. Pour cette raison, l'expansion des crédits consentis par les banques devrait éventuellement faire l'objet d'une limitation quantitative directe au moyen de la fixation de plafonds de crédit. Ceci réduirait aussi notablement la propension des banques à recourir à des crédits étrangers.

Les mesures globales de freinage, proposées en matière de politique budgétaire, fiscale et de crédit, devraient surtout viser, en effet, à influencer l'expansion de la demande de consommation. Par contre, il ne devrait pas être porté atteinte, dans la mesure du possible, aux conditions requises pour le développement des investissements, surtout des investissements déjà peu orientés à l'expansion des entreprises. Toutefois, l'un des éléments de la demande en matière d'investissements, à savoir la demande de bâtiments, devra être limité dans la mesure où il ne s'agit pas de bâtiments à usage industriel. Un freinage sévère semble, en particulier, opportun en ce qui concerne la demande — en nette « surchauffe » — de construction de bâtiments; d'ailleurs, étant donné l'existence d'une demande excédentaire dans ce secteur, ceci n'entraînerait pas nécessairement un ralentissement de la croissance dans la construction de logements elle-même.

Enfin, l'augmentation persistante des salaires prend une signification particulière, étant donné l'influence déterminante qu'elle a eue sur les hausses de prix observées jusqu'ici, en raison d'une augmentation considérable tant des coûts salariaux que de la masse des revenus. Dans l'intérêt bien compris de toutes les parties, il faudrait prendre toute initiative utile en vue d'enrayer la hausse des coûts. On pourrait peut-être envisager, à cette fin, une intervention encore plus efficace du Conseil national de l'Économie et du Travail

(C.N.E.L.), c'est-à-dire de l'organe constitutionnel de consultation du gouvernement où se trouvent représentés les partenaires sociaux et les experts. Il conviendrait aussi de considérer si le secteur de l'économie contrôlé par l'État, et qui est particulièrement important en Italie, ne pourrait pas jouer un rôle prédominant à cet égard.

La condition d'une modération générale de la politique salariale réside toutefois dans la limitation des possibilités de financer des majorations excessives de revenus; devraient être touchés non seulement les revenus de salaires, mais aussi les revenus privés des autres couches de la population. Par ailleurs, il est clair que mieux on réussit à faire adopter une politique de salaires assurant à elle seule une plus grande stabilité, d'autant moins stricte peut être l'action menée à l'aide des instruments « classiques » de politique conjoncturelle.

En outre, la croissance de l'économie italienne est si rapide que les effets de freinage temporaire de mesures « classiques » de politique conjoncturelle en deviendraient acceptables. Elles créent les conditions d'une nouvelle accélération consécutive réalisée dans l'équilibre.

La rédaction du présent rapport était déjà achevée lorsque le Gouvernement a pris — le 23 septembre 1963 — les décisions de politique conjoncturelle énumérées ci-après :

1. Le volume des dépenses de l'État est limité et leur structure est améliorée. Le déficit budgétaire est réduit. Les plus-values d'environ 80 milliards de liras réalisées de juillet à septembre par rapport aux prévisions de recettes du budget seront utilisées pour diminuer ce déficit.
2. La solution des litiges entre le fisc et les contribuables sera accélérée dans le but de procurer à l'État, dans les quatre mois à venir, d'importantes rentrées supplémentaires.
3. Pour une durée de trois ans, des avantages nouveaux en matière d'impôt sur le revenu devront stimuler les investissements dans l'industrie (projet de loi). En même temps, le régime des amortissements sera rendu plus favorable.
4. Les subventions destinées à stimuler la construction seront réservées, dans une plus large mesure, à la construction de logements sociaux, qui sera par conséquent intensifiée.
5. Enfin, il est proposé de relever la taxe sur le chiffre d'affaires pour certains produits de luxe (pierres précieuses, fourrures, vins mousseux, liqueurs, apéritifs, cartes à jouer, antiquités et objets de collection).

Ces décisions correspondent pour la plupart à l'orientation souhaitable de la politique conjoncturelle. Il y a toutefois lieu de se demander si les mesures envisagées seront suffisamment efficaces pour conjurer le péril inflationniste. En ce qui concerne un domaine aussi important pour la politique conjoncturelle que celui du freinage de l'expansion des dépenses de l'État, il n'existe aucun indice concernant des mesures concrètes et leurs effets quantitatifs. De même, il semble que seule la structure qualitative de la construction de logements doive être touchée, alors qu'une limitation générale de la croissance de la demande apparaît nécessaire dans ce secteur. Enfin, aucune mesure nouvelle n'est annoncée dans le domaine de la politique des revenus, notamment en matière de freinage de l'expansion des revenus des consommateurs et des hausses de coûts.

Il faut espérer que les premières mesures de stabilisation décidées par le Gouvernement seront suivies d'autres mesures plus énergiques. En effet, le Gouvernement a l'intention de prendre prochainement d'autres décisions de politique conjoncturelle.

D. Pays-Bas

Le rythme de croissance de l'économie néerlandaise s'est accéléré au deuxième trimestre et — pour autant qu'il soit possible d'en juger dès maintenant — au cours des mois d'été. Les impulsions émanant de la demande globale ont été plus accentuées, non seulement par suite de la vigoureuse reprise saisonnière, mais aussi en raison d'une légère tendance à l'accélération conjoncturelle.

L'évolution des exportations a été particulièrement dynamique. Les investissements fixes ont sans doute enregistré également une progression sensible. Leur accroissement s'explique toutefois, en grande partie, par les progrès réalisés dans le secteur de la construction. En ce qui concerne les dépenses d'équipement, la tendance au fléchissement semble avoir disparu ; elle pourrait même avoir fait place à une légère reprise. Par contre, la consommation privée s'est maintenue à un niveau très élevé, mais elle n'a guère enregistré de croissance conjoncturelle.

Contrairement aux prévisions, et malgré l'accroissement très marqué des effectifs occupés, les tensions sur le marché du travail se sont plutôt aggravées ; le nombre des chômeurs est même retombé en dessous du niveau atteint au deuxième trimestre de 1962.

La croissance de l'offre a été plus rapide qu'au trimestre précédent. L'indice global de la production industrielle a augmenté de 3,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier trimestre, le taux d'accroissement correspondant se situait à 0,6 %. L'accélération a encore été plus prononcée en ce qui concerne les importations.

Si le niveau des prix est, dans l'ensemble, demeuré stable, cela s'explique, en partie, par des baisses saisonnières assez fortes sur les prix de certaines denrées alimentaires d'origine végétale. Ces baisses ont même entraîné une diminution de l'indice du coût de la vie de 1,8 % entre mars et juillet.

Bien que la balance commerciale se soit quelque peu détériorée, la balance globale des paiements s'est soldée par un léger excédent.

Il est permis d'escompter que les tendances conjoncturelles actuelles caractériseront aussi l'évolution de l'économie d'ici la fin de l'année. La demande étrangère restera vigoureuse et les dépenses au titre de la formation brute de capital fixe devraient augmenter. Le taux de croissance de la consommation privée pourrait avoir tendance à fléchir quelque peu. Le développement de la production industrielle pourrait se maintenir à peu près au même rythme qu'au deuxième trimestre, et la tendance à l'augmentation des importations devrait persister.

Les prix monteront de nouveau quelque peu dès que les facteurs saisonniers qui affectent les prix de certaines denrées alimentaires auront disparu. A ce moment-là, les hausses qui auront entraîné dans l'intervalle un enchérissement des prix de certaines autres denrées alimentaires et de certains services se répercuteront sur l'indice général, sans qu'il y ait lieu de prévoir une pression excessive sur le niveau des prix.

Les prévisions formulées en ce qui concerne l'évolution de la production globale en 1963 pourraient se trouver confirmées (produit national brut : + 3,5 % à 4 % par rapport à 1962).

Les perspectives d'évolution pour 1964 sont également très favorables. D'après les premières estimations, la demande étrangère semble devoir stimuler davantage le développement de l'activité économique. De même, dans le domaine des investissements fixes des entreprises, une nette orientation à l'expansion n'est pas exclue. En particulier les dépenses de construction progresseront très fortement. La demande de consommation privée se développera de nouveau vigoureusement, mais sa progression devrait rester légèrement inférieure à celle de 1963. Dans ces conditions, et compte tenu de l'élasticité accrue de la production, le taux d'accroissement du produit national brut à prix constants pourrait atteindre 5 %. Ces prévisions sont fondées sur l'hypothèse que la politique de modération en matière de salaires sera maintenue, ce qui est toutefois devenu sensiblement plus difficile en raison de l'aggravation de la situation sur le marché du travail. Dans l'intérêt d'une évolution conjoncturelle aussi équilibrée que possible en 1964, et d'une croissance économique acceptable à plus long terme, cette politique devrait être poursuivie.

1. L'évolution au cours des derniers mois

La demande étrangère (entendue dans le sens des *exportations* effectives de *biens et de services*) a stimulé fortement, au deuxième trimestre, l'activité économique aux Pays-Bas. Les *exportations de marchandises* ont augmenté vigoureusement; au deuxième trimestre, elles ont dépassé de 12,5 % en valeur (statistiques douanières) le niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier trimestre, le taux d'accroissement correspondant se situait à 1,8 %. En juillet/août, le taux de croissance a atteint 14,2 %. La progression a sans doute été plus importante encore en volume (1), du fait de la baisse de prix de certains produits agricoles qui avaient fortement augmenté auparavant, et dont les ventes ont également progressé nettement. Certes, cette accélération résulte en partie du rattrapage des retards accumulés par suite de l'hiver rigoureux au cours des deux premiers mois de l'année et aussi du développement des livraisons de matériel militaire. Mais elle s'explique principalement par une évolution plus favorable de la conjoncture mondiale, par une élasticité accrue de la production, ainsi que par un développement plus modéré de la demande de consommation.

La demande intérieure s'est également accrue.

(1) Par suite d'une révision des statistiques, il n'est pas possible actuellement d'obtenir des indications précises sur le volume des exportations et des importations.

Les dépenses au titre de la *formation brute de capital fixe*, qui, au premier trimestre, avaient fléchi de 11 % en valeur et de 12,3 % en volume par rapport à la même période de 1962, en raison surtout des répercussions de l'hiver, ont enregistré à nouveau, au deuxième trimestre, un taux de croissance notable. L'intensification des efforts de rattrapage, qui s'est traduite en particulier par une augmentation de l'emploi et du nombre d'heures supplémentaires, a permis de combler partiellement les retards accumulés au cours de l'hiver dans le secteur de la construction. En effet, le nombre des logements achevés au cours du deuxième trimestre dépasse de 18,6 % le chiffre correspondant du deuxième trimestre de 1962 et le nombre des logements mis en chantier a progressé encore plus vite. Les autres secteurs de la construction privée semblent avoir enregistré également un développement sensible de leur activité. L'évolution a été similaire dans le domaine des investissements publics, qui sont pour la plus grande partie effectués sous forme de construction; après avoir fléchi au cours des trois premiers mois de l'année, ces investissements pourraient avoir dépassé de 15 % (en volume) au deuxième trimestre le niveau du trimestre correspondant de l'année précédente.

En ce qui concerne les investissements d'équipement, la progression sensible des achats à l'étranger laisse à penser que la tendance au ralentissement pourrait avoir cessé de se manifester. Étant donné qu'il est possible, dans ce secteur, de faire davantage appel à l'offre intérieure, par une augmentation de l'élasticité de la production, il y a lieu de supposer que les achats à l'intérieur ont également enregistré une tendance à la reprise. Une légère augmentation des commandes de biens d'équipement n'est pas exclue.

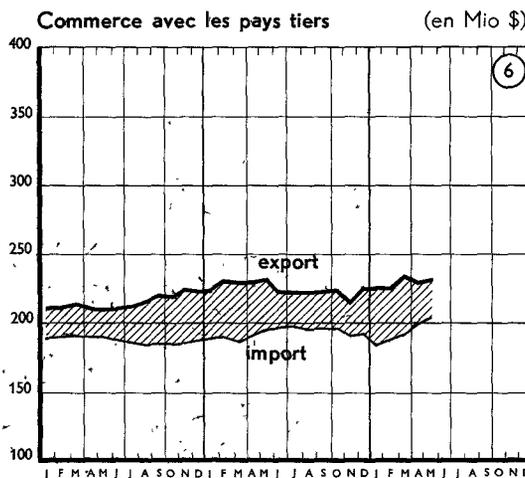
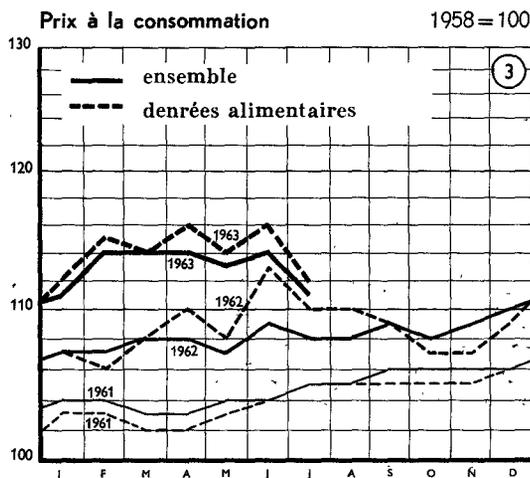
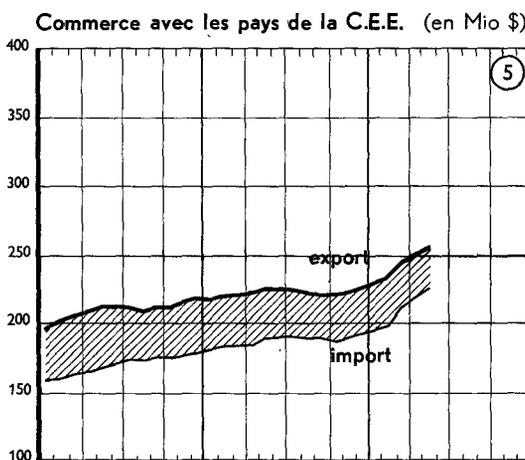
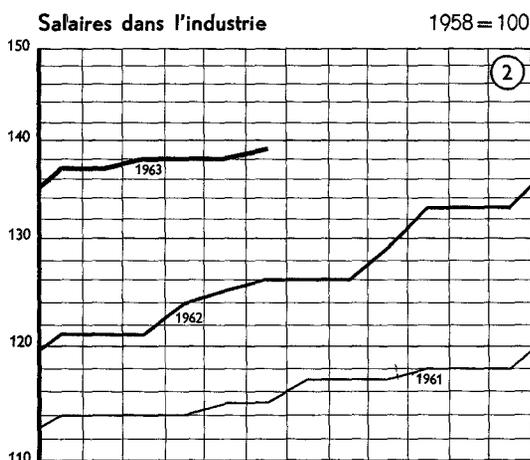
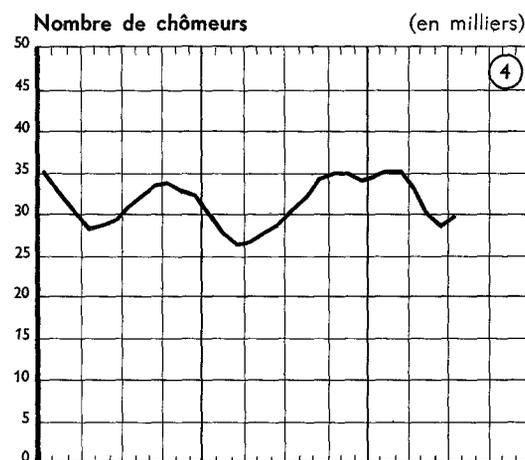
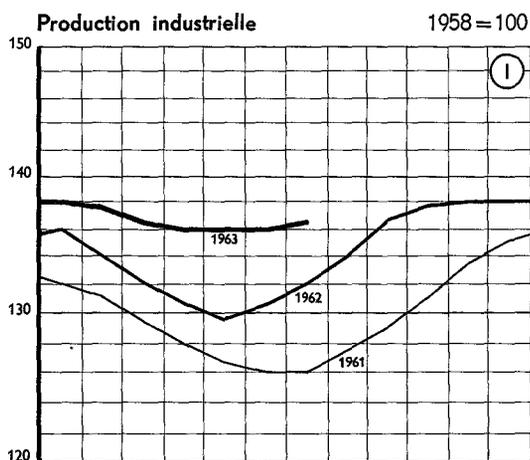
L'expansion rapide des *dépenses de consommation des ménages*, observée depuis le troisième trimestre de 1962, s'est ralentie pendant le deuxième trimestre de 1963. Celles-ci ont toutefois dépassé de 8,9 % en valeur et de 5,2 % en volume le niveau de la période correspondante de l'année précédente, au lieu de 10 % et 6 % respectivement au premier trimestre. L'augmentation des dépenses par rapport à l'année précédente a porté principalement sur les biens de consommation durables; les achats de cette catégorie de biens ont progressé de 9,1 % en volume par rapport au deuxième trimestre de 1962.

Le développement de la consommation privée a été soutenu par une nouvelle amélioration des revenus. En effet, les salaires du secteur privé ont continué d'augmenter au deuxième trimestre. Toutefois, dans l'ensemble, la limite de 2,7 % n'a été dépassée que légèrement. En outre, la nette progression des effectifs occupés — notamment dans l'industrie du bâtiment — semble avoir également contribué à l'augmentation de la masse des salaires et des traitements. Celle-ci s'est sans doute accrue de plus de 10 % par rapport à l'année précédente au lieu de 7 % environ au premier trimestre de 1963, par rapport à la même période de 1962.

Les *dépenses de consommation publique* ont sans doute encore progressé.

Contre toute attente, le chômage n'a pas eu tendance à se développer, malgré l'augmentation de la population active. Au contraire : le nombre des chômeurs a été de l'ordre de 25.000 (moyenne mensuelle) au deuxième trimestre, ce qui est même inférieur à celui de la même période de 1962. Même à la fin de juillet, période où de nombreux jeunes se présentent habituellement sur le *marché de l'emploi*, le chiffre du mois correspondant de 1962 n'a pas été atteint. L'accroissement de la population active s'est donc répercuté

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

- Graphiques : (1) Estimation de la tendance à partir des données corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E.; cette estimation présente certaines difficultés qui ne pourront être surmontées qu'au moment où le nouvel indice national, attendu pour un proche avenir, sera établi. Non compris la construction, l'alimentation, les boissons et les tabacs.
- (2) Indice des salaires conventionnels dans l'industrie, à l'exclusion de la construction et des industries extractives.
- (3) Indice du coût de la vie pour ouvriers et employés.
- (4) Nombre de chômeurs à fin de mois, corrigé des variations saisonnières par les services de la Commission.
- (5)-(6) Séries corrigées des variations saisonnières et accidentelles par l'O.S.C.E. Les exportations sont comptées f.o.b. et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.



intégralement sur la population active occupée et principalement sur le groupe des salariés. L'augmentation des effectifs a été particulièrement importante dans l'industrie du bâtiment et dans le secteur des services. Malgré cette évolution, les offres d'emploi ont encore atteint un niveau record en juillet (145.200). Ainsi, la détente escomptée sur le marché du travail ne s'est pas manifestée.

La progression plus rapide des effectifs au travail s'est traduite par une élasticité accrue de l'offre intérieure. Cela vaut notamment pour la construction, bien que, dans ce secteur, la demande potentielle dépasse toujours les possibilités de l'offre et aussi pour certains secteurs de services. Par contre dans l'industrie, où l'emploi ne s'est guère accru, la production a augmenté, en raison surtout des progrès de productivité. L'indice brut a dépassé de 3,8 % au deuxième trimestre le niveau du deuxième trimestre de 1962 (contre un taux d'accroissement correspondant de 0,6 % seulement au premier trimestre). Sur la base du nombre des jours ouvrables, l'écart entre les taux de croissance du premier et du deuxième trimestre a toutefois été moins important. Le développement de la production s'est sans doute accéléré dans la plupart des secteurs, sauf dans ceux qui sont caractérisés par une faiblesse structurelle de la demande.

Une forte progression a également été observée dans le *secteur des services* : elle est à peu près du même ordre de grandeur qu'en 1962. La *production agricole* en revanche, affectée par l'hiver très rigoureux de 1962/63 et par les répercussions de l'été pluvieux de 1963 sur certaines récoltes, n'a pu atteindre tout à fait le niveau de l'année précédente.

Une tendance plus nette à l'expansion a caractérisé non seulement l'offre intérieure mais aussi les *importations de biens et de services*. Les *importations de marchandises* (statistiques douanières) ont dépassé, au deuxième trimestre, de 11,9 % en valeur le niveau du trimestre correspondant de l'année précédente. Pour les trois premiers mois de 1963, le taux d'accroissement avait à peine atteint 1,3 %. Toutefois, les importations avaient été relativement importantes au premier trimestre de 1962. Les achats de matières premières ont à nouveau nettement progressé et les importations de certains produits finis, notamment de produits textiles et de matériel de transport, se sont également développées fortement.

Après l'accélération du début de l'année, le mouvement de *hausse des prix* s'est atténué sensiblement au deuxième trimestre. De ce fait, l'indice du coût de la vie (1) n'a plus progressé que de 1 % de mars à juin, alors que de décembre à mars il avait augmenté de près de 3 %. En outre, ce mouvement de hausse s'explique par certains facteurs particuliers. Les prix de certains produits ont toutefois été relevés au troisième trimestre, notamment ceux du pain, du beurre, du sucre, de l'essence et du charbon. Les répercussions de ces hausses sont actuellement plus que compensées par des baisses saisonnières plus marquées que d'habitude des prix de certaines autres denrées alimentaires, de sorte que l'indice du coût de la vie a légèrement diminué de juin à juillet; ces derniers mois, il ne dépassait que de 2 % le niveau correspondant de 1962. Les prix de gros sont, dans l'ensemble, restés stables.

(1) Sans les impôts sur les salaires et sans les cotisations sociales obligatoires.

Par suite du développement rapide des importations, la *balance commerciale* s'est légèrement détériorée. Le déficit qui atteint 790 millions de florins est supérieur à celui du deuxième trimestre de 1962 (730 millions de florins). La *balance globale des paiements* a été excédentaire. En effet, les *réserves totales nettes d'or et de devises* se sont un peu accrues de fin mars à fin juin : les réserves officielles ont sensiblement augmenté (de 277 millions de florins), les avoirs nets en devises des banques ont été réduits d'un montant légèrement inférieur. En raison d'importants remboursements anticipés au titre de la dette extérieure (250 millions de florins), les réserves officielles ont toutefois diminué quelque peu en juillet.

Abstraction faite de certaines tensions saisonnières comme celles observées en juin à l'occasion du transfert au Trésor des capitaux résultant de l'émission du second emprunt d'État de 300 millions de florins, les *marchés monétaire et financier* sont restés caractérisés par une très grande aisance. La Banque centrale a soutenu la liquidité de système bancaire par des opérations d'open market et aussi en maintenant à un niveau assez bas (3 %) le taux des réserves minima. L'expansion des crédits bancaires s'est poursuivie sans toutefois atteindre un rythme excessif.

2. Les perspectives

D'ici la fin de 1963, la conjoncture devrait rester orientée à l'expansion sans, toutefois, qu'il y ait lieu d'escompter une accélération sensible de la croissance.

La *demande étrangère* sera sans doute encore l'élément le plus dynamique de l'expansion; le rythme de croissance des exportations pourrait cependant se ralentir quelque peu par rapport à celui très élevé observé au deuxième trimestre. L'expansion des exportations sera stimulée en premier lieu par une conjoncture mondiale plus favorable, en particulier dans les principaux pays industriels. D'après les dernières enquêtes du C.B.S. auprès des chefs d'entreprise, les inscriptions de commandes en provenance de l'étranger avaient tendance à augmenter. Les perspectives sont toujours favorables en ce qui concerne les exportations de biens de consommation et, de plus, certains indices apparus depuis peu laissent présager une amélioration dans le secteur des commandes étrangères de biens d'équipement. L'accroissement des capacités de production, le développement de l'emploi et le ralentissement de la croissance de la consommation intérieure devraient par ailleurs inciter les industriels à intensifier leurs efforts en vue d'exporter davantage; la part de la production destinée à l'exportation augmentera sans doute de nouveau. En effet, pour la première fois depuis longtemps, le chiffre d'affaires à l'exportation dans l'industrie a, dès le premier semestre de 1963, augmenté plus vite que le chiffre d'affaires global.

La *formation brute de capital fixe* devrait augmenter sensiblement. En raison de l'élasticité accrue de l'offre, une progression très forte sera encore enregistrée dans le secteur de la construction qui, par ses impulsions sur les autres secteurs, stimulera indirectement la demande globale. Par ailleurs, il n'est pas exclu que la légère amélioration de la tendance en ce qui concerne les investissements d'équipement ne s'affirme et ne se renforce plus rapidement que prévu. Certes, d'après l'enquête annuelle réalisée par le

C.B.S. auprès des chefs d'entreprise au sujet des prévisions d'achats de biens d'équipement, ces dépenses d'investissement diminueraient de 20 % en valeur pour l'ensemble de 1963 par rapport à 1962. Il faut toutefois noter qu'en 1962, les investissements ont été supérieurs de plus de 20 % aux estimations de l'enquête. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'en raison de la persistance non prévue de tensions sur le marché du travail, des investissements de rationalisation soient de nouveau réalisés à un rythme accéléré. Pour ce qui est des possibilités de financement, le maintien d'une politique modérée en matière de relèvement des salaires conventionnels et le développement de la production pourraient contribuer à freiner l'amenuisement des marges bénéficiaires, ce qui pourrait également influencer favorablement les investissements des entreprises.

Au cours des mois à venir, les tendances concernant l'évolution de la *consommation privée* devraient à peine se modifier par rapport à celles du deuxième trimestre. En effet, il n'existe pas d'indices permettant de penser que l'évolution de la masse globale des salaires et des traitements contribuera davantage à développer les revenus des ménages. D'une part, la progression de l'emploi restera limitée durant cette période; d'autre part, la plupart des conventions collectives venant à expiration cette année ont déjà été renouvelées. Eu égard à la situation sur le marché du travail, la politique visant à limiter la progression des salaires ne pourra toutefois plus être poursuivie aussi aisément qu'au deuxième semestre de 1962 et au début de 1963.

Compte tenu de ces perspectives d'évolution en ce qui concerne les différents éléments de la demande, la *production industrielle* restera sans doute orientée à l'expansion. En raison de l'élasticité accrue de la production — notamment par suite de nouveaux gains de productivité — une légère accélération n'est pas exclue. L'activité continuera également à se développer dans le secteur de la construction et, dans une moindre mesure, dans celui des services.

Les *importations* devraient augmenter à nouveau, mais leur croissance conjoncturelle pourrait fléchir légèrement, notamment en raison du ralentissement prévu du développement de la consommation privée.

Lorsque le fléchissement saisonnier des *prix* d'un certain nombre de denrées alimentaires aura cessé d'être observé, l'indice du coût de la vie pourrait à nouveau marquer une légère tendance à l'augmentation, étant donné que les hausses intervenues entretemps pour d'autres biens et pour certains services auront alors des effets sensibles sur l'indice.

Compte tenu de l'évolution enregistrée au cours des mois écoulés et des perspectives pour les mois à venir, les prévisions établies pour *l'ensemble de 1963* ne devront subir que de très légères corrections. L'accroissement en volume de la consommation privée dépassera 4,5 % et sera supérieur aux prévisions initiales. Par ailleurs, les investissements fixes bruts (en volume) pourraient atteindre, contrairement aux prévisions antérieures, un niveau légèrement supérieur à celui de 1962, étant donné en particulier que les pertes de production subies dans la construction au cours de l'hiver ont pu être rattrapées plus rapidement qu'il n'avait été escompté. Malgré cela, la prévision formulée en ce qui concerne le taux de croissance du produit national brut reste inchangée : de 3,5 à 4 % en volume. En effet, la progression accélérée de la demande s'est surtout traduite par un recours plus important à l'offre en provenance de l'étranger.

Evolution des emplois et ressources de biens et services

	1961 (2)	1961 (2)	1962 (2)	1963 (3)
	Aux prix courants, en Mrd de florins	Variations en volume par rapport à l'année précédente, en %		
Produit national brut	44,80	3,1	2,7	3,5
Importations (1)	22,51	7,1	6,6	7
Consommation des ménages	25,69	4,7	4,2	4,5
Consommation des administrations	6,21	3,8	6,3	3
Formation brute de capital fixe	10,85	6,1	4,2	2
Exportations (1)	23,26	4,4	6,6	7

(1) Biens, services et revenus de facteurs.

(2) Bulletin général de Statistiques, 1963, n° 7-8; Office statistique des Communautés européennes.

(3) Prévisions des services de la Commission.

Remarque générale : Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

En 1964, les tendances de la conjoncture semblent devoir rester orientées nettement à l'expansion. Une légère accélération de la croissance n'est nullement exclue, étant donné notamment que la demande étrangère pourrait augmenter plus rapidement qu'en 1963. Toutefois cette précision est fondée sur l'hypothèse que la politique des salaires au cours de l'année à venir sera, comme durant l'année précédente, caractérisée par une modération.

En effet, dans ces conditions les exportations pourraient encore être stimulées par une conjoncture mondiale plus favorable et une élasticité accrue de l'offre intérieure. Bien que les armateurs aient réduit leurs investissements, la croissance de la formation brute de capital fixe sera soutenue par l'augmentation de l'activité dans le secteur — privé et public — de la construction et par un accroissement progressif des dépenses d'équipement des entreprises. Toutefois la situation dans le domaine des constructions destinées à l'industrie constitue toujours un obstacle sérieux à une reprise notable des investissements d'extension.

La progression des revenus des ménages pourrait se ralentir légèrement en 1964. Cette évolution est basée sur l'hypothèse — devenue moins probable dernièrement — que la masse des salaires et des traitements devrait augmenter légèrement moins vite qu'en 1963. En effet les salaires unitaires pourraient progresser moins rapidement que l'année précédente en raison, d'une part, de la poursuite de la politique de modération et, d'autre part, de l'incidence moins marquée de certains facteurs indirects qui ont contribué en 1963

à la croissance de la masse des salaires et des traitements. Les transferts sociaux augmenteront sans doute moins fortement que de 1962 à 1963. Si la demande de consommation globale pouvait progresser un peu moins vite qu'en 1963, les impulsions émanant de cet élément de la demande devraient néanmoins s'accroître en cours d'année à partir du second semestre par suite du relèvement des salaires conventionnels au premier trimestre.

Si une telle évolution de la demande globale se réalisait, les perspectives seraient favorables pour une croissance accélérée de l'offre intérieure, dont l'élasticité semble d'ailleurs devoir encore augmenter en raison des progrès de productivité attendus et du fait que les effectifs occupés pourraient croître dans les mêmes proportions qu'en 1963. Le taux de croissance du produit national brut à prix constants pourrait sans doute atteindre 4,5 à 5 %.

Cependant, aux Pays-Bas également, les autorités responsables de la *politique conjoncturelle* devront toujours s'efforcer de maintenir une croissance économique équilibrée et d'assurer à plus long terme des possibilités permettant à l'offre de s'adapter aux exigences croissantes auxquelles elle devra inévitablement faire face.

Dans ces conditions, il serait éminemment souhaitable de laisser se développer librement toute reprise des investissements des entreprises qui pourrait s'amorcer. L'augmentation du nombre des autorisations de construire des bâtiments industriels, prévue pour 1964 — dans le cadre d'une politique destinée à lutter contre le goulot d'étranglement que représente le secteur de la construction et qui devrait encore être intensifiée — pourrait y contribuer. En outre, une politique salariale de modération devrait être poursuivie, d'abord dans l'optique du financement des investissements et aussi afin de maintenir l'expansion des dépenses de consommation dans des limites compatibles avec une reprise des investissements des entreprises n'impliquant pas de gonflement excessif de la demande globale. Il semble évident qu'une telle politique irait aussi dans le sens de la sauvegarde de la stabilité des prix.

Toutefois, comme il a déjà été mentionné, une nouvelle aggravation des tensions sur le marché du travail rend plus difficile la poursuite d'une politique de modération en matière de salaires. Aussi serait-il nécessaire d'accroître les efforts en vue d'éliminer ces tensions.

Dans cette perspective il convient de mentionner les possibilités offertes par un appel accru à la main-d'œuvre étrangère, un assouplissement temporaire de la réglementation en ce qui concerne les heures supplémentaires et le travail d'ouvriers déjà pensionnés, et surtout par l'adoption d'une politique susceptible de limiter de nouvelles réductions de la durée du travail. Les projets concernant une réduction sélective de la durée du service militaire semblent constituer un progrès dans cette direction. De plus, une politique salariale orientée davantage vers une plus grande différenciation des taux des salaires par branche pourrait contribuer à améliorer la structure de l'emploi.

En l'absence d'une telle politique, les perspectives en ce qui concerne une croissance économique équilibrée deviendront moins favorables. Une augmentation plus forte qu'en 1963 de la masse globale des salaires et traitements pourrait, en raison de ses effets sur les coûts par unité produite ainsi que du fait du développement plus marqué de la

consommation privée, avoir une incidence défavorable sur l'équilibre extérieur et sur les prix. La tendance à l'amenuisement des marges bénéficiaires des entreprises qui en résulterait également devrait constituer un frein important au développement à moyen terme des investissements des entreprises. La limitation des gains de productivité qui en découlerait pourrait alors à plus long terme ralentir le processus d'amélioration du niveau de vie d'une population dont l'augmentation est relativement rapide.

E. Union économique belgo-luxembourgeoise

Belgique

Au second trimestre, et probablement aussi au cours des mois suivants, l'expansion de l'économie s'est accentuée sous l'effet des vigoureuses impulsions émanant de la demande extérieure.

La croissance de la demande intérieure s'est également poursuivie et s'est vraisemblablement quelque peu accélérée. Sans doute l'accroissement des dépenses d'investissement fixe doit-il être attribué principalement à la reprise exceptionnellement forte enregistrée dans le bâtiment après les pertes de production de l'hiver 1962-1963. Toutefois il y a lieu de remarquer que les achats de biens d'équipement ont eu tendance à croître un peu plus rapidement. Enfin, la progression très vive des revenus des ménages s'est reflétée dans une augmentation correspondante des dépenses de consommation privée.

En raison de cette expansion sensible de la demande, et de la disparition des entraves exceptionnelles dues aux conditions climatiques, la production a nettement augmenté. La production industrielle, d'après l'indice de l'I.R.E.S.P., a dépassé de 8,4 % au deuxième trimestre le niveau de la période correspondante de 1962, alors que le taux d'accroissement annuel n'avait atteint que 2,6 % au premier trimestre. De même, la production agricole devrait avoir dépassé, ne fût-ce que faiblement, le niveau de l'année dernière. Enfin, la progression des importations s'est accélérée.

Après la hausse observée au premier trimestre, le niveau des prix est demeuré stable dans l'ensemble, ou même a légèrement fléchi, en particulier en ce qui concerne les prix de gros. Cette évolution est due en partie à des fluctuations saisonnières des prix des denrées alimentaires. Au cours des mois d'été, la légère tendance à une hausse des prix de détail s'est de nouveau manifestée étant donné notamment que les prix des denrées alimentaires se sont raffermis.

Les exportations ayant progressé plus rapidement que les importations, la balance commerciale s'est légèrement améliorée. Toutefois, la balance des services s'est sensiblement détériorée, de sorte que la balance des paiements courants s'est soldée par un déficit. Par contre, la balance des mouvements de capitaux a enregistré un excédent principalement en raison d'importations nettes de capitaux publics; ainsi la balance globale des paiements s'est-elle soldée par un léger excédent.

Tous les éléments et indices disponibles laissent à penser que l'expansion de l'économie devrait se poursuivre pendant les derniers mois de l'année au rythme actuellement observé. Aussi, le taux d'accroissement en volume prévu pour le produit national en 1962-1963 peut-il être légèrement révisé en hausse; il devrait atteindre entre 3,5 et 4 %.

Les perspectives concernant l'évolution de l'économie en 1964 s'annoncent également très favorables. Les premières évaluations laissent prévoir que la demande extérieure et les dépenses d'investissements publics seront les principaux moteurs de l'expansion. Toutefois, certaines conditions se trouvent réunies pour que l'augmentation des dépenses des entreprises consacrées aux investissements puisse s'accroître progressivement. En revanche, un léger ralentissement de la progression des dépenses de consommation privée n'est pas exclu.

Le plein emploi étant atteint, il est indispensable, afin d'assurer une expansion économique équilibrée, que l'assainissement du budget de l'Etat soit poursuivi. Sinon, il y aurait lieu de craindre que la croissance de l'économie — qui, évaluée d'après l'augmentation du produit national brut en volume, pourrait atteindre au moins 3,5 % — ne s'effectue pas dans des conditions d'équilibre satisfaisantes.

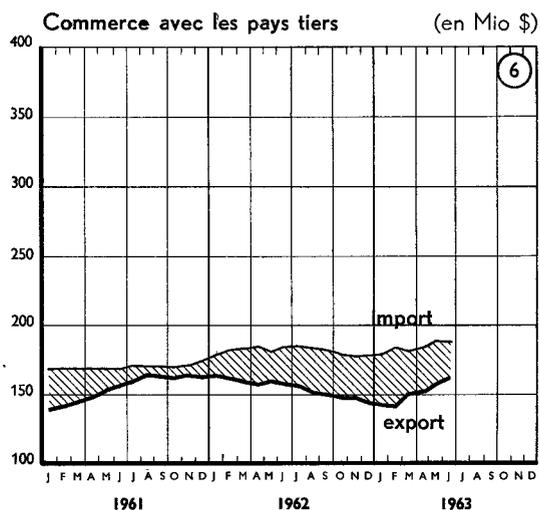
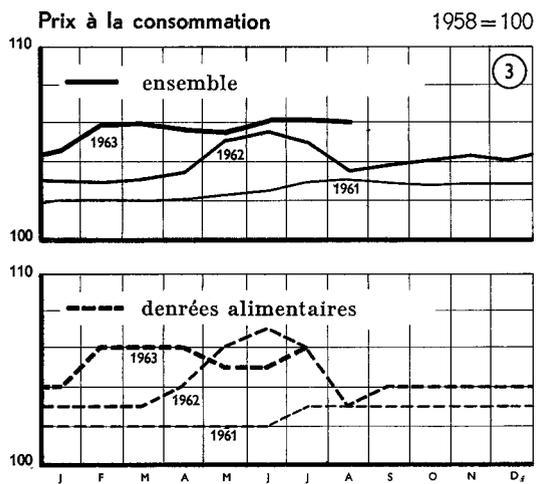
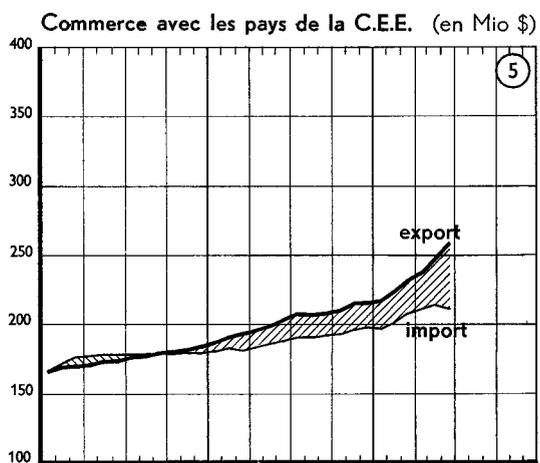
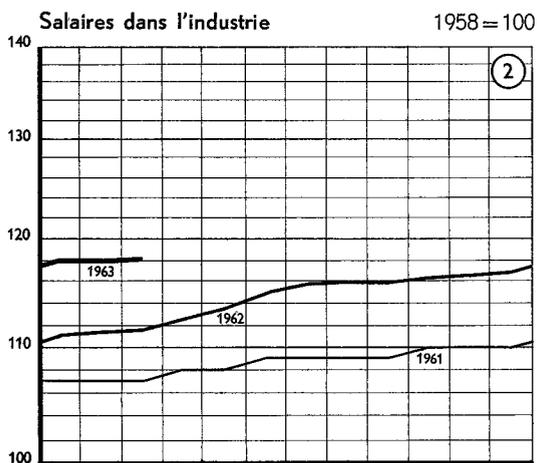
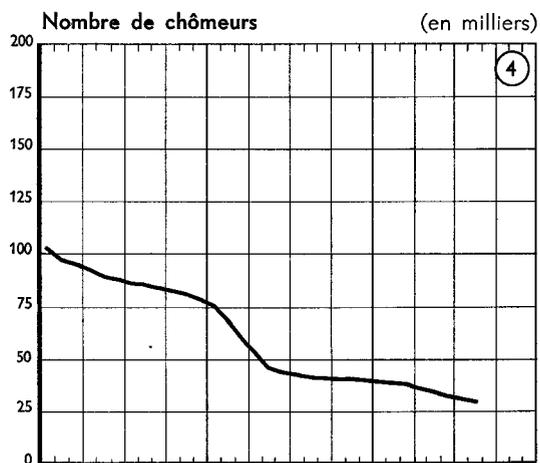
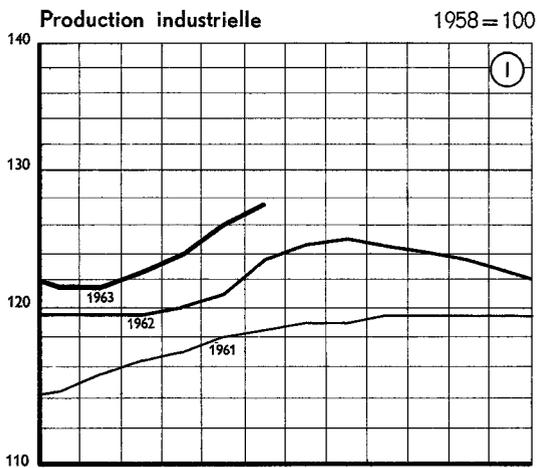
1. L'évolution au cours des derniers mois

Depuis la fin de l'hiver, l'expansion de l'économie a été soutenue, en particulier, par un développement très vigoureux des *exportations de biens et de services*. D'après les statistiques douanières, les exportations de marchandises ont, en valeur, dépassé de 13,7 % au deuxième trimestre et de 20 % en juillet-août le niveau de la période correspondante de 1962, alors que le taux d'accroissement enregistré au premier trimestre avait été légèrement négatif. (On ne dispose pas encore de données sur les variations en volume). Si cette évolution est en partie la conséquence de certains facteurs particuliers (rattrapage de retards dus à un hiver rigoureux, livraisons de matériel militaire), elle semble cependant résulter avant tout d'une amélioration des tendances conjoncturelles. En effet, les impulsions qui continuent d'émaner de la demande extérieure de biens de consommation ont été renforcées par une orientation un peu plus favorable de la demande de biens d'investissement et de certains produits de base.

Les exportations vers les pays membres de la C.E.E. ont progressé à un rythme un peu plus rapide qu'au deuxième semestre de 1962, et une légère reprise des exportations vers les pays tiers, qui n'avaient cessé de fléchir depuis l'automne 1961, a même été enregistrée.

L'expansion de la demande intérieure semble également être devenue plus vive, bien que les effets stimulants exercés sur la conjoncture par l'évolution des dépenses consacrées à la *formation brute de capital fixe* aient été relativement limités. Sans doute les importations de machines et d'appareils ont-elles atteint un niveau assez élevé au deuxième trimestre, et la diminution des inscriptions de commandes intérieures de machines et biens d'équipement semble-t-elle s'être arrêtée vers le milieu de l'année. Toutefois, ces éléments ne permettent pas encore de conclure, avec une certitude suffisante, à un renversement de tendance en ce qui concerne la propension à investir des entreprises. Dans l'ensemble, le rythme des dépenses de construction s'est sensiblement accéléré. Cette évolution

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



REMARQUES :

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

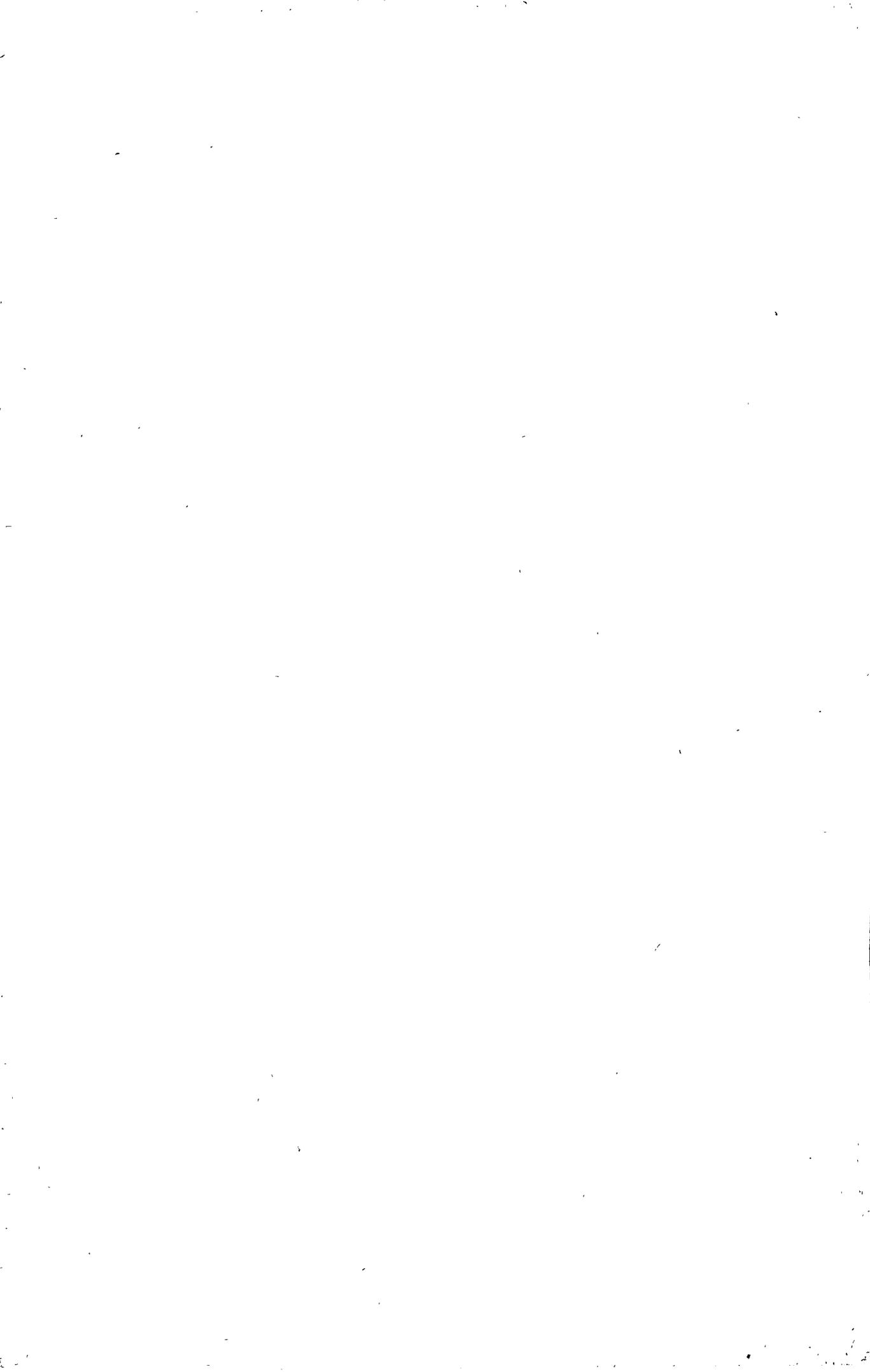
Graphiques : (1) Estimation de la tendance à partir des données corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E. Non compris la construction, l'alimentation, les boissons et les tabacs.

(2) Indice des salaires conventionnels.

(3) Indice des prix à la consommation, à l'exclusion des loyers.

(4) Moyenne journalière au cours du mois — à partir de février 1962, certaines catégories de chômeurs partiellement inaptes sont exclues de la statistique — données corrigées des variations saisonnières par les services de la Commission.

(5)-(6) Commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. Séries corrigées des variations saisonnières et accidentelles par l'O.S.C.E. Les exportations sont comptées f.o.b. et les importations c.a.f. Conversion sur la base des taux de change officiels.



s'explique cependant par la vigoureuse reprise observée au printemps et imputable, d'une part, à des facteurs saisonniers, d'autre part, aux efforts visant à récupérer les pertes de production exceptionnelles enregistrées au cours de l'hiver dernier.

L'activité des différents secteurs du bâtiment a été caractérisée par une forte progression; mais c'est pour les investissements publics, et en particulier la construction de routes, que l'augmentation a été la plus marquée.

Les *dépenses de consommation publique* ont continué de croître, en raison surtout de relèvements des salaires et traitements.

La tendance à l'augmentation des *dépenses de consommation privée* s'est confirmée au deuxième trimestre. Bien qu'il soit de nouveau particulièrement difficile d'apprécier l'incidence des facteurs saisonniers, la progression de ces dépenses semble s'être légèrement accélérée. D'une part, les gains effectifs ont encore augmenté sensiblement par suite des majorations de salaires, accordées de façon autonome ou par application de l'échelle mobile et qui sont intervenues en grande partie au mois d'avril dans plusieurs branches de l'économie. D'autre part, la propension à consommer a peut-être été favorisée dans une certaine mesure, au cours du deuxième trimestre, par la réticence croissante des titulaires de revenus devant diverses formes d'épargne. La stabilité assez grande des prix de détail a exercé une influence positive sur la progression en volume de la consommation privée. Cette augmentation a encore porté principalement sur les biens de consommation durables et sur les services.

De même, l'évolution de l'offre au deuxième trimestre a été caractérisée par une nette tendance à l'expansion.

En ce qui concerne la *production agricole*, une augmentation de la production animale devrait avoir été enregistrée. Par contre, la production végétale qui, après les dégâts subis l'hiver dernier, s'était d'abord développée de façon plus satisfaisante qu'on ne l'avait escompté, a été défavorablement affectée par le temps très pluvieux observé pendant l'été. Néanmoins, le niveau, d'ailleurs médiocre, de l'année dernière devrait avoir été dépassé.

Le développement de la *production industrielle* s'est nettement accéléré : le taux de croissance a atteint 8,4 % (indice I.R.E.S.P.) au deuxième trimestre, par rapport à la période correspondante de 1962, au lieu de 2,6 % au premier trimestre. L'augmentation a été particulièrement sensible dans la construction mécanique (matériel de transport), l'industrie textile, l'industrie du ciment et l'industrie chimique.

La productivité (entendue dans le sens de la production par salarié) a progressé assez rapidement, ce qui s'explique par le fait que l'expansion de la demande a porté surtout sur les branches de l'économie où il existait encore des capacités de production inutilisées. L'augmentation des *effectifs occupés* est sans doute restée limitée, en raison notamment du faible accroissement de la population active. A cet égard, il y a lieu de remarquer que la pénurie de travailleurs qualifiés s'est aggravée, bien que le nombre des entreprises dont l'activité était entravée par le manque de main-d'œuvre ait légèrement diminué depuis l'automne 1961.

Les chômeurs ne représentent plus guère une réserve appréciable de main-d'œuvre. Le nombre des chômeurs complets est tombé à 30.400 pendant le deuxième trimestre, au lieu de 41.500 un an plus tôt. Le taux de chômage (rapport entre le nombre total des chômeurs et celui des salariés inscrits à l'assurance-chômage) n'atteignait que 1,6 % en août 1963.

Les *importations de biens et services*, de même que l'offre intérieure, ont augmenté à un rythme très rapide. L'accroissement en valeur des *importations de marchandises* a atteint près de 11 % sur base annuelle, contre 4,8 % au trimestre précédent. (On ne dispose pas encore de données en volume sur l'évolution du commerce extérieur.) Les achats de produits finis se sont accrus plus rapidement que les achats d'autres biens.

Depuis le retour à des conditions climatiques plus normales que celles de l'hiver dernier, l'*indice général des prix de détail* n'a baissé que très faiblement, une hausse marquée des prix des services ainsi qu'un enchérissement de certains autres produits ayant compensé la diminution des prix des produits alimentaires. Si, au deuxième trimestre, l'indice n'a dépassé que légèrement le niveau de la période correspondante de 1962 (l'augmentation n'a été que de 0,8 % alors que le taux de croissance annuel était de 2,3 % au trimestre précédent), cela tient essentiellement à des facteurs accidentels dont l'action, au deuxième trimestre de 1962, avait favorisé la hausse des prix. Au cours des mois d'été, l'indice des prix de détail a eu de nouveau tendance à augmenter en raison notamment d'une nouvelle hausse des prix des produits alimentaires. En août, le niveau de la même période de l'année précédente a ainsi été dépassé de 2,2 %. L'indice des prix de gros a légèrement fléchi depuis le premier trimestre, bien que les prix de certains produits industriels aient augmenté.

La *balance commerciale* s'est légèrement améliorée. Au deuxième trimestre, un déficit de 1,6 milliard de francs belges a été enregistré, au lieu d'un déficit de 3,8 milliards au trimestre précédent et de 2,7 milliards au deuxième trimestre de 1962. Si la balance des paiements courants a été défavorablement influencée par une détérioration de la balance des services, la *balance globale des paiements* pourrait cependant s'être soldée de nouveau par un léger excédent, notamment du fait que les mouvements de capitaux publics ont enregistré un nouvel excédent. Les réserves brutes de la Banque nationale ont augmenté à un rythme moins rapide qu'au premier trimestre (+ 34 millions de dollars au lieu de 107 millions de dollars), et la situation des avoirs nets en devises des banques commerciales s'est encore détériorée.

Le Trésor a continué, au deuxième trimestre, de placer des emprunts à l'étranger, l'accroissement des dépenses dû aux conséquences de l'hiver ayant entraîné une augmentation des besoins financiers et le recours à l'emprunt à long terme ayant été rendu plus difficile par certaines incidences de la réforme fiscale. L'accroissement des *liquidités* intérieures résultant de l'octroi de crédits en devises à la Belgique n'a pas amélioré sensiblement cette situation. En effet, les liquidités supplémentaires ont été soit exportées par les particuliers ou les entreprises (ce qui explique en partie l'ampleur des exportations de capitaux privés), soit conservées dans le pays en majeure partie sous forme très liquide.

Il en est résulté un resserrement progressif du marché monétaire. Ainsi, les autorités monétaires ont-elles modifié leur politique et, le 17 juillet, ont-elles augmenté le taux de

l'escompte de 3,5 % à 4 %. Cette mesure, dont l'objet est d'adapter le taux de l'escompte aux nouvelles conditions du marché monétaire, et aussi de limiter l'expansion parfois excessive du crédit bancaire, semble également destinée à faciliter le financement du déficit budgétaire. Elle pourrait effectivement — dans la mesure où l'État rajusterait aussi les conditions de ses emprunts (taux d'intérêt, etc.) — contribuer à rétablir le circuit de financement normal, limitant ainsi les recours de l'État au marché monétaire, et, en particulier, l'endettement en devises.

2. Les perspectives

Le rythme accéléré de l'expansion qui caractérise l'économie belge depuis la fin de l'hiver ne devrait pas se ralentir au cours des prochains mois.

En ce qui concerne la *demande étrangère*, le développement des exportations restera caractérisé en majeure partie par un accroissement des ventes à l'intérieur de la C.E.E. L'amélioration de la compétitivité des produits belges, qui tient à la hausse modérée des salaires et des prix en Belgique, ne peut en effet que favoriser l'augmentation de la demande déjà très soutenue de biens de consommation de la part des autres pays membres, notamment de la France et de l'Italie. En outre, d'après les indications disponibles au sujet des inscriptions de commandes étrangères, il n'est pas exclu que les ventes de certains produits de première transformation et de plusieurs biens d'investissement progressent assez vivement au cours des prochains mois. Cette évolution satisfaisante des exportations vers les pays de la C.E.E. devrait s'accompagner d'une reprise des ventes aux pays tiers, en raison surtout de la persistance d'une conjoncture favorable dans plusieurs pays industriels et de l'accroissement du pouvoir d'achat des pays en voie de développement. Des indices de cette orientation ont déjà été observés au cours des derniers mois.

L'évolution des *dépenses d'investissement fixe* au cours des prochains mois devrait stimuler plus fortement la demande intérieure. En effet, la perspective d'une nouvelle augmentation de la demande, en particulier de la demande étrangère, incitera sans doute davantage les chefs d'entreprise à procéder à des travaux d'extension ou de reconversion. De même, l'évolution des marges bénéficiaires, qui devrait être plus favorable, pourrait constituer un facteur supplémentaire d'encouragement à l'exécution de programmes d'investissement. La progression des dépenses dans le domaine de la construction de logements sera probablement peu marquée; en revanche, la nette tendance à l'accroissement qu'accusent les dépenses d'investissement des administrations devrait se maintenir, comme le laisse prévoir l'augmentation des « engagements » de l'État dans le domaine des travaux publics.

Le rythme de croissance des *dépenses de consommation privée* ne devrait pas se ralentir. En effet, la propension à consommer semble se maintenir au niveau du premier semestre en raison du plein emploi et de l'amélioration constante des salaires et traitements. Par contre, la progression de la *consommation publique* pourrait être légèrement plus faible; son taux d'accroissement semble se rapprocher davantage du taux d'expansion à long terme.

L'élasticité de l'offre intérieure restant relativement importante, l'évolution de la demande globale au cours des prochains mois influencera fortement le développement de la *production industrielle*, dont le rythme de croissance devrait correspondre à peu près à la moyenne du premier semestre. La situation des commandes est en effet favorable, étant donné que la tendance observée depuis quelque temps, à la réduction de la durée assurée de l'activité, a cessé d'être observée vers le milieu de l'année 1963. Les prévisions relatives à l'évolution de la demande globale et de l'offre intérieure rendent probable un nouvel accroissement des *importations*.

Le niveau des prix devrait se relever légèrement au cours des prochains mois, sous l'effet notamment d'une hausse des prix des services.

Dans l'ensemble, il est actuellement possible de formuler des prévisions un peu plus favorables que précédemment sur la progression de l'activité économique pour *toute l'année 1963*. Si l'expansion de la demande intérieure se maintient virtuellement dans les limites prévues jusqu'ici, le solde net du commerce extérieur, suivant la définition de la comptabilité nationale, devrait être sensiblement supérieur au résultat escompté. En particulier, le développement très marqué des exportations, par rapport à la progression relativement modérée des importations, permet d'escompter une augmentation de 3,5 à 4 %, en volume, du *produit national brut*. Le taux d'accroissement de la production industrielle sera même légèrement plus élevé.

Evolution des emplois et ressources de biens et services

	1961 (2)	1961 (2)	1962 (2)	1963 (3)
	Aux prix courants, en Mrd de Fb	Variations en volume par rapport à l'année précédente, en %		
Produit national brut	601,2	3,2	3,8	3,5
Importations (1)	214,8	6,6	8,4	6
Consommation des ménages	413,1	3,1	4,4	4
Consommation des administrations	71,4	0,8	6,6	2,5
Formation brute de capital fixe	113,8	2,8	1,6	1
Exportations (1)	214,3	7,5	8,9	7

(1) Biens, services et revenus de facteurs.

(2) Bulletin général de Statistiques, 1963, n° 7-8; Office statistique des Communautés européennes.

(3) Prévisions des services de la Commission.

Remarque générale : Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Elles ont été examinées par les experts des pays membres. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

Les tendances à l'expansion devraient se maintenir *en 1964*. Elles seront favorisées par la nouvelle et vigoureuse croissance que connaîtront sans doute les exportations. En outre, la demande globale devrait être caractérisée par une certaine accélération des dépenses des entreprises consacrées aux investissements d'équipement. Mais l'expansion relativement faible dans la construction résidentielle devrait encore freiner la progression de la formation brute de capital fixe, dont le taux de croissance ne dépassera guère celui du produit national brut. Le rythme d'augmentation des dépenses de consommation privée pourrait se ralentir quelque peu. La production devrait pouvoir s'adapter, dans l'ensemble, à l'accroissement de la demande globale; le taux de croissance en volume du produit national brut serait ainsi à peu près du même ordre de grandeur qu'en 1963.

Au total, les conditions semblent réunies pour que l'équilibre actuel se maintienne également en 1964; il n'y a guère lieu de craindre une augmentation excessive de la demande, et les gains de productivité qu'on peut escompter devraient dans l'ensemble contrebalancer la tendance à la hausse des coûts salariaux. Enfin, il n'est pas exclu que la balance des paiements courants s'améliore par rapport à l'année 1963.

Pour assurer cette évolution, il apparaît cependant indiqué que les finances publiques contribuent dans une plus grande mesure au maintien de la stabilité financière. Une nouvelle augmentation du déficit et son financement partiel par la création de monnaie — l'emprunt de devises à l'étranger et leur cession contre francs belges à la Banque nationale n'est en effet rien d'autre, du point de vue de la liquidité intérieure — pourraient, compte tenu de la situation de plein emploi, faire courir le danger de pressions excessives sur le niveau des prix. D'une part, la reprise de la politique d'assainissement du budget de l'État pourra permettre d'éviter en 1964 le retour de tensions analogues à celles que le pays a connues temporairement pendant le premier semestre de 1963. D'autre part, elle pourra contribuer à rendre à la politique monétaire et à la politique du crédit une efficacité que l'endettement de l'État à l'égard de l'étranger a singulièrement réduite. En outre, l'amélioration du marché financier qui devrait résulter d'un meilleur équilibre du budget de l'État aurait sans doute pour effet d'orienter davantage les ressources disponibles vers les emplois intérieurs. Une telle politique renforcerait enfin l'efficacité des mesures, actuellement à l'étude, qui tendent à améliorer les mécanismes de financement des investissements.

Grand-Duché de Luxembourg

L'amélioration de la situation sur les marchés internationaux de certains produits sidérurgiques est allée de pair avec une légère augmentation de la demande extérieure au deuxième trimestre de 1963. La demande de consommation privée semble avoir également stimulé à nouveau l'activité économique. Par contre, les investissements fixes ne paraissent pas avoir enregistré de croissance sensible.

Après avoir atteint, au premier trimestre, le niveau le plus bas observé depuis de nombreuses années, la production industrielle a marqué une certaine reprise. Par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente elle a augmenté de 2,6 % au deuxième trimestre, alors qu'au premier trimestre elle avait accusé un fléchissement de 2,3 %.

Les perspectives d'évolution pour les mois à venir ne permettent pas d'espérer que le produit intérieur brut à prix constants dépassera sensiblement en 1963 le niveau atteint l'année précédente. En 1964, la situation économique pourrait toutefois s'améliorer quelque peu, dans la mesure où une reprise des investissements des entreprises dans plusieurs pays clients entraînerait un accroissement des livraisons de produits sidérurgiques luxembourgeois. L'implantation de quelques industries nouvelles au Luxembourg pourrait contribuer également à soutenir le développement des exportations et de la production.

Anormalement rapide pour le Luxembourg, la hausse de l'indice du coût de la vie menace de se poursuivre au cours des prochains mois. Renforcée sans doute par l'attribution de nouvelles majorations autonomes de salaires, une telle évolution pourrait avoir des répercussions sur les coûts de production et, de ce fait, sur la compétitivité. Aussi, cette situation devrait-elle inciter les autorités à accroître les efforts en vue de parvenir à une stabilisation.

1. L'évolution au cours des derniers mois

Très faible depuis l'automne de 1961 et particulièrement hésitante depuis le printemps de 1962 la *demande étrangère* de produits sidérurgiques semble s'être raffermie quelque peu au deuxième trimestre de 1962. Les carnets de commande de l'industrie sidérurgique se sont légèrement gonflés en raison d'une certaine progression des commandes en provenance des pays tiers et sans doute aussi de la reprise sensible enregistrée dans les pays de la Communauté, par quelques industries consommatrices d'acier (industrie automobile et construction). Les prix à l'exportation n'ont toutefois guère varié : bien que légèrement orientés à la hausse, depuis avril, en ce qui concerne les exportations à destination des pays situés en dehors de la Communauté, ils n'avaient pas retrouvé, en juillet, leur niveau de la fin de 1962.

La progression de la demande intérieure s'est maintenue dans des limites étroites au cours du deuxième trimestre.

La *formation brute de capital fixe* ne semble guère avoir stimulé la croissance économique. Cette constatation semble s'appliquer notamment aux investissements fixes des entreprises, non seulement dans la sidérurgie, mais aussi dans l'ensemble des autres branches industrielles. D'après les informations disponibles, les dépenses d'investissement privées et publiques dans le secteur de la construction paraissent même être restées au-dessous du niveau atteint au deuxième trimestre de 1962. Toutefois cette évolution peut s'expliquer aussi par les possibilités limitées d'accroître l'offre dans l'industrie du bâtiment, ce qui a entravé considérablement la reprise de l'activité après l'hiver.

En revanche, les *dépenses de consommation privée* ont fortement progressé. En effet, les revenus des ménages ont augmenté, principalement à la suite des améliorations de salaires. Il s'agit notamment d'ajustements des salaires et traitements en application de la convention sur l'échelle mobile, de relèvements des taux des salaires dans la sidérurgie et l'industrie du bâtiment, de l'augmentation du salaire minimum garanti et de majorations intervenues au cours de l'été en ce qui concerne certaines institutions para-étatiques.

La *production industrielle* a enregistré une certaine reprise. A en juger d'après l'indice national elle a atteint le niveau le plus élevé observé depuis le troisième trimestre de 1961 tout en restant inférieure d'environ 4,5 % au niveau record de 1961. Le taux de croissance par rapport à la période correspondante de l'année précédente a atteint 2,6 % au deuxième trimestre; au premier trimestre, un recul de 2,3 % avait été enregistré par rapport aux trois premiers mois de 1962. Des progrès supérieurs à la moyenne ont été réalisés dans plusieurs branches, notamment l'industrie électrique, l'industrie chimique et les mines. Dans la sidérurgie, le taux d'accroissement de la production par rapport à la période correspondante de 1962 n'a pas dépassé 1 % au deuxième trimestre. Toutefois, en juillet-août la production d'acier brut a augmenté de 5,5 %.

La situation sur le *marché de l'emploi* a été caractérisée par le fait que l'effectif global des travailleurs occupés dans l'industrie (bâtiment compris) est encore resté inférieur au niveau atteint à la même époque de l'année précédente (— 2,4 % au deuxième trimestre et — 1,6 % au premier trimestre). Le nombre global des travailleurs de la sidérurgie et des mines a diminué, la tendance au fléchissement observée depuis la fin de 1961 ayant persisté. Par ailleurs, l'accroissement saisonnier des effectifs dans certaines branches d'industrie, notamment dans le bâtiment, a été freiné par la pénurie aiguë de main-d'œuvre. L'effectif total des travailleurs étrangers a diminué de 5,5 % au deuxième trimestre par rapport à la période correspondante de l'année précédente (— 2,8 % au premier trimestre). Le chômage est resté insignifiant.

La hausse plus rapide du coût de la vie enregistrée au deuxième trimestre, par suite notamment de l'augmentation des prix du pain et du lait, s'est poursuivie au troisième trimestre. La hausse de l'indice par rapport à la même époque de l'année précédente, qui avait atteint 2,8 % au deuxième trimestre s'est chiffrée à 3,4 % au troisième trimestre. L'enchérissement n'est pas seulement la conséquence de l'augmentation du prix des denrées alimentaires; il s'explique aussi par le relèvement des prix de plusieurs autres produits ainsi que des combustibles et de l'éclairage. Compte tenu de la tendance actuelle à la hausse

des prix, il n'est pas exclu qu'en automne les clauses d'échelle mobile puissent jouer une deuxième fois au cours de cette même année, d'autant que les ajustements de salaires interviennent maintenant chaque fois que la hausse moyenne de l'indice du coût de la vie a dépassé 2,5 points (au lieu de 5 antérieurement) au cours des six derniers mois.

2. Les perspectives

Il n'est nullement certain que l'amélioration de la conjoncture du marché de l'acier observée depuis l'hiver entraîne un renversement de la tendance fondamentale enregistrée en ce qui concerne les *exportations* luxembourgeoises. Certes, les impulsions émanant de certaines industries importantes des principaux pays acheteurs se feront-elles sans doute encore sentir au cours des prochains mois. Il n'est même pas exclu que la tendance au ralentissement enregistrée jusqu'à présent dans l'industrie des biens d'équipement des pays membres fasse progressivement place à une évolution plus favorable, ce qui stimulerait les ventes luxembourgeoises d'acier. Toutefois, les possibilités d'amélioration des exportations luxembourgeoises dépendent aussi de l'incidence de certains facteurs structurels qui tendent à maintenir les progrès de la consommation de produits sidérurgiques en deçà de ceux de l'ensemble de l'activité économique. Ces facteurs de freinage ne sont pas encore suffisamment éliminés, même après les changements déjà intervenus au Luxembourg dans la structure de l'économie et des exportations, pour qu'il y ait lieu de prévoir à nouveau une vigoureuse expansion des ventes à l'étranger.

Compte tenu des perspectives d'évolution de la demande étrangère, qui n'est que modérément orientée à l'expansion, ainsi que de l'offre réduite dans le secteur de la construction, la *formation brute de capital fixe* ne semble pas, au cours des prochains mois, devoir stimuler notablement la croissance de l'économie, bien qu'il y ait lieu d'escompter encore un développement des investissements dans les industries nouvelles. En effet l'évolution de la conjoncture sur le marché de l'acier ne paraît pas devoir provoquer dans ce secteur une modification de la tendance au fléchissement des investissements, qui avait été prévue. D'autre part, les investissements dans la construction seront sans doute encore freinés par la pénurie de main-d'œuvre. Même si, dans ce secteur, il est permis d'escompter que la demande privée restera très forte, la demande du secteur public devrait, par contre, fléchir légèrement. Aussi, au total, les investissements fixes bruts sous forme de construction ne devraient-ils enregistrer, au cours des prochains mois, aucune variation notable.

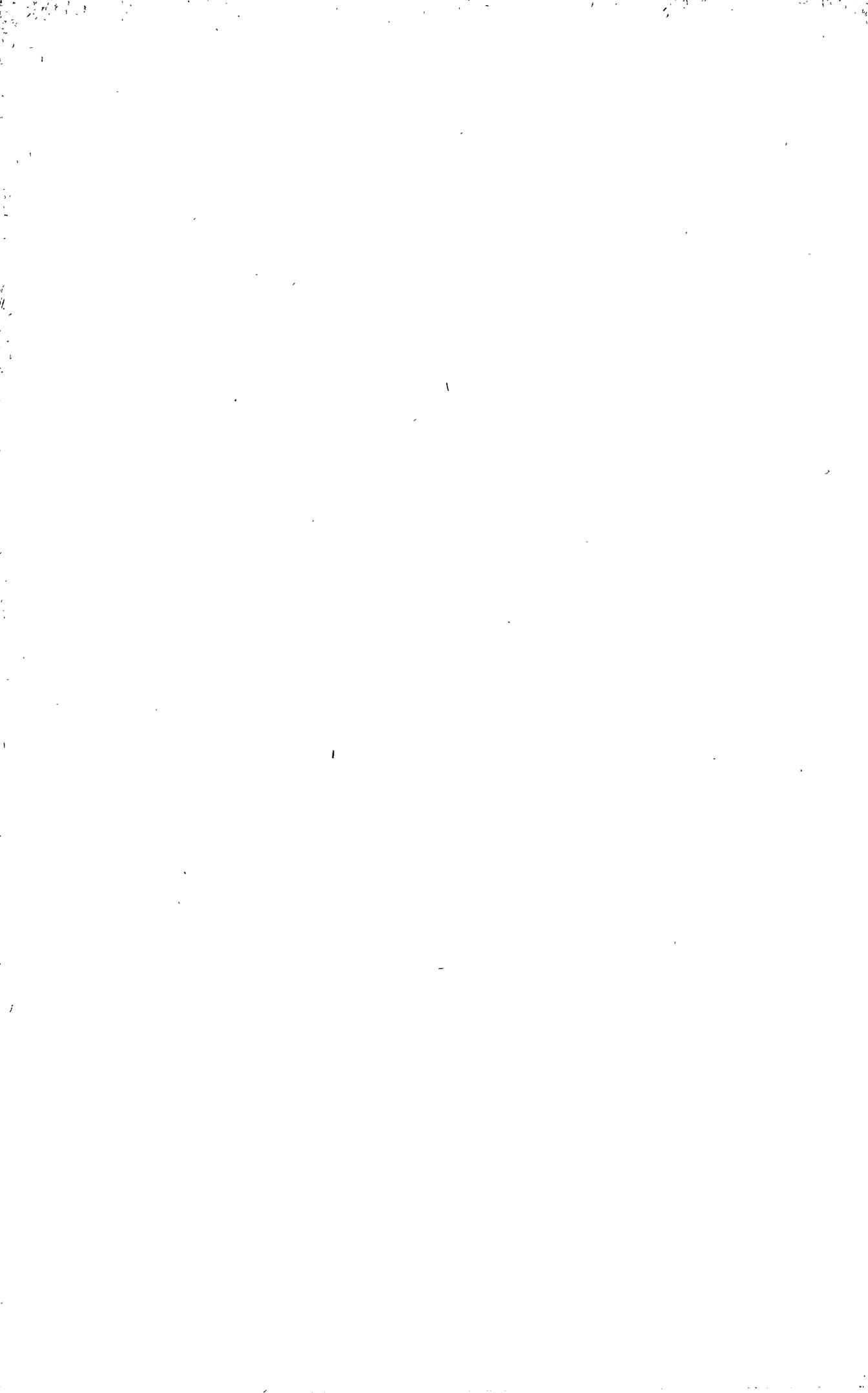
En revanche, les *dépenses de consommation* tant privées que publiques devraient continuer de progresser. Les dépenses des ménages se développeront sans doute au même rythme que pendant la première moitié de l'année. Malgré la stabilité du niveau de l'emploi, les relèvements de traitements, qui, avec effet rétroactif, interviendront vers la fin de l'année dans la fonction publique, favoriseront la croissance des revenus des ménages.

L'offre devrait sans difficulté majeure s'adapter à l'évolution de la demande, sauf dans le secteur de la construction et dans certaines branches du secteur des services. La *production industrielle* devrait dépasser le niveau correspondant de l'année précédente.

Dans l'ensemble, les tendances d'évolution ainsi exposées permettent d'escompter que les résultats pour *l'ensemble de l'année 1963* ne s'écarteront pas sensiblement des prévisions formulées dans les précédents rapports trimestriels. Aussi le produit intérieur brut à prix constants pourrait-il progresser légèrement par rapport à 1962.

Il n'est toutefois pas exclu que, d'une part, le maintien de la tendance à l'expansion de la consommation privée et une progression plus forte des exportations, et d'autre part, la mise en service de nouvelles industries puissent se traduire en *1964* par un accroissement plus important du produit intérieur brut à prix constants.

Cependant, les tendances d'évolution récentes de l'indice du coût de la vie et des taux des salaires semblent provoquer une hausse des coûts unitaires susceptibles de réduire la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. De plus, la demande dans le secteur de la construction paraît demeurer excédentaire, étant donné la situation sur le marché du travail. Il semble par conséquent nécessaire, d'une part, d'intensifier les efforts en vue d'attirer la main-d'œuvre étrangère et, d'autre part, d'exercer en particulier dans les industries sensibles à l'évolution des coûts, une action modératrice dans le domaine de la politique des salaires. Les chances de succès seront d'autant plus grandes que sera pratiquée en même temps une politique plus directe de stabilisation des prix.



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Comité de politique conjoncturelle

Rapport relatif aux budgets économiques préliminaires pour 1964

Bruxelles, le 9 juillet 1963.

1. Le Comité de politique conjoncturelle a procédé, les 8 et 9 juillet 1963, à un examen des budgets économiques préliminaires pour 1964 et des problèmes de politique conjoncturelle que font apparaître ces premières prévisions économiques globales pour l'année prochaine. Le Comité se félicite que les travaux d'établissement et de confrontation des budgets économiques préliminaires se soient déroulés conformément aux directives et au calendrier adoptés lors de sa réunion des 7 et 8 mars 1963. Il constate avec satisfaction que les objectifs essentiels, à savoir une information rapide au sujet des perspectives économiques et de l'orientation de la politique conjoncturelle que celles-ci impliquent, ont ainsi pu être atteints.

2. Sans doute la synthèse des prévisions au niveau de la Communauté appelle-t-elle quelques réserves, notamment en ce qui concerne l'évolution future des prix dans plusieurs pays membres, et les hypothèses relatives à la conjoncture mondiale en 1964 sont-elles encore provisoires. Le Comité de politique conjoncturelle estime cependant que, pour l'essentiel, les conclusions de cette synthèse paraissent valables et que l'année 1964 pourrait, compte tenu de l'application d'une politique économique appropriée, être caractérisée par le maintien d'une expansion satisfaisante et également plus équilibrée. En particulier, l'accroissement du produit brut de la Communauté pourrait être du même ordre de grandeur qu'en 1963 — soit 4 à 4,5 % — et, de toute manière, un mouvement de réduction de l'activité économique n'est pas à redouter. On peut par ailleurs escompter une nouvelle progression du nombre d'heures travaillées, plus lente cependant qu'en 1962 et 1963 et une certaine atténuation des tensions sur les marchés du travail. Enfin, la hausse des prix tendra à se ralentir tandis que la balance des paiements extérieurs courants ne posera pas de problèmes. Néanmoins, le Comité constate que si, dans la plupart des pays membres, les perspectives de croissance paraissent en général favorables, dans certains d'entre eux cependant, notamment en France et en Italie, le risque d'une poursuite des développements inflationnistes demeure réel. En outre, selon toute probabilité, le taux de croissance des investissements productifs dans l'ensemble de la Communauté sera du même ordre qu'en 1963.

3. En attendant une prise de position plus précise sur la base des budgets économiques détaillés pour 1964, qui doivent être examinés vers la fin de 1963, le Comité de politique conjoncturelle est d'avis que les pays membres devraient tenir compte, dans leur politique économique et plus particulièrement dans l'établissement des budgets de leurs administrations publiques, des considérations suivantes.

Dans les pays où demeure le danger d'une poursuite du mouvement inflationniste, des mesures énergiques doivent être prises afin d'éviter la poussée de la demande excédentaire et de mettre fin à la hausse continue des coûts. Elles devraient en premier lieu avoir un caractère sélectif et viser notamment à freiner le développement des dépenses de consommation publique et privée. Si cette politique restrictive de caractère sélectif ne devait néanmoins pas permettre le rétablissement de la stabilité des prix en France et en Italie, seul demeurerait possible le recours à des mesures restrictives de caractère global, même s'il comporte le risque de provoquer un ralentissement de l'expansion économique. Il n'y a pas lieu, dans les autres États membres, de prévoir de modifications de la politique poursuivie dans les domaines de la monnaie, du crédit ou des finances publiques. Il serait néanmoins souhaitable de suivre avec attention l'expansion des dépenses du secteur public. Il serait également opportun que les pays membres continuent leurs efforts pour la mise en œuvre d'une politique des revenus tenant compte des principes énoncés dans l'avis émis par le Comité en date du 18 décembre 1962, sur l'orientation de la politique salariale dans le cadre de la politique conjoncturelle.

Enfin, le Comité estime qu'il subsiste des possibilités d'accroître l'offre sur les marchés intérieurs : attitude libérale dans les négociations tarifaires avec les pays tiers, réduction accélérée des droits de douane à l'intérieur de la Communauté, surtout dans les pays où l'excédent de la balance courante aurait de nouveau tendance à augmenter, formation et réadaptation professionnelles plus intensives. Dans le secteur de la construction, il y aurait en outre intérêt, pour combattre le déséquilibre persistant, d'encourager la rationalisation de la production et de rendre plus efficace le système d'octroi de permis de construire ainsi que l'échelonnement des projets de construction.